

yellow média limitée.

rapport annuel 2012 /

revue financière 2012 /

■ ■ ■ ■ ■

Table des matières

Rapport de gestion.....	1
Rapport de la direction	35
Rapport de l'auditeur indépendant.....	36
États consolidés de la situation financière	37
Comptes consolidés de résultat.....	38
États consolidés du résultat global	39
États consolidés des variations des capitaux propres	40-41
Tableaux consolidés des flux de trésorerie.....	42
Notes complémentaires	43-81

rapport de gestion.

Le 5 février 2013

Le présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats opérationnels et à la situation financière de Yellow Média Limitée et de ses filiales pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011. Ce rapport doit être lu parallèlement à nos états financiers consolidés audités et aux notes annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Les rapports trimestriels, le rapport annuel et les informations supplémentaires figurent à la section « Rapports financiers » du site Web de la Société, à l'adresse www.ypg.com. Pour obtenir de plus amples renseignements, notamment notre notice annuelle, veuillez visiter le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

L'information financière présentée dans le présent rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (les IFRS) pour les états financiers, et les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

L'information et les valeurs auditées liées aux IFRS fournies dans le présent rapport de gestion ont été préparées selon les normes et les interprétations actuellement publiées et en vigueur à la clôture de notre période de présentation de l'information financière, soit le 31 décembre 2012.

Dans le présent rapport de gestion, les termes « nous », « notre/nos », la « Société », « Yellow Média » et « GPJ » désignent Yellow Média Limitée et ses filiales (notamment Financement YPG inc. [auparavant Yellow Média inc.]), Groupe Pages Jaunes Corp., Mur à Mur Média inc. (« Mur à Mur »), YPG (USA) Holdings, Inc. et Yellow Pages Group, LLC, [ces deux derniers étant collectivement appelés YPG (États-Unis)]. Après la conclusion de la vente de la Société Trader en juillet 2011, la direction a réévalué ses secteurs opérationnels et en est venue à la conclusion que le secteur Annuaire, qui se rapporte à nos activités liées aux annuaires imprimés et en ligne ainsi qu'à nos solutions marketing de performance et aux publications sur l'immobilier, est le seul secteur opérationnel de la Société.

Le 20 décembre 2012 (la « date d'entrée en vigueur »), Yellow Média Limitée a mis en œuvre une opération de restructuration du capital (la « restructuration du capital »).

La nouvelle société, Yellow Média Limitée, a été constituée dans le but de mettre en œuvre la restructuration du capital. Dans le cadre de la restructuration du capital, Yellow Média Limitée a émis de nouvelles actions ordinaires (les « nouvelles actions ordinaires ») et des bons de souscription d'actions (les « bons de souscription d'actions ») pour le compte de Yellow Média inc. et elle est devenue la société mère de Yellow Média inc. Yellow Média inc. a changé son nom pour Financement YPG inc.

Les éléments clés de la restructuration du capital sont les suivants :

- l'échange de la facilité de crédit (la « facilité de crédit ») et des billets à moyen terme (les « billets à moyen terme ») (collectivement, les « créances non garanties de premier rang ») de la Société, soit une tranche de 1 772,7 M\$ de sa dette, contre une combinaison de ce qui suit :
 - 800 M\$ de billets garantis de premier rang à 9,25 % échéant en 2018 (les « billets garantis de premier rang »);
 - 100 M\$ de débentures échangeables non garanties subordonnées de premier rang échéant en 2022 dont les intérêts sont payables en espèces à 8,0 % ou en débentures supplémentaires à 12,0 % (les « débentures échangeables »);
 - 23 062 943 nouvelles actions ordinaires, soit 82,5 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation;
 - 275 M\$ en espèces.
- l'échange des débentures convertibles existantes contre une combinaison de ce qui suit :
 - 7,5 M\$ de débentures échangeables;
 - 497 852 nouvelles actions ordinaires, représentant 1,8 % des nouvelles actions ordinaires;
 - 484 487 bons de souscription d'une durée de 10 ans visant l'acquisition de nouvelles actions ordinaires au prix d'exercice de 28,16 \$, représentant au total 1,7 % des nouvelles actions ordinaires.
- l'échange des actions privilégiées et des actions ordinaires existantes de la Société contre une combinaison de ce qui suit :
 - 4 394 282 nouvelles actions ordinaires, représentant 15,7 % des nouvelles actions ordinaires;
 - 2 511 019 bons de souscription d'une durée de 10 ans visant l'acquisition de nouvelles actions ordinaires au prix d'exercice de 28,16 \$, représentant au total 9 % des nouvelles actions ordinaires.

Se reporter à la section 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », de ce rapport de gestion pour une description de la restructuration du capital.

Information prospective

Notre structure de présentation des résultats reflète la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation du rendement. Le présent rapport de gestion comprend des affirmations au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats opérationnels et des activités de GPJ. Ces déclarations sont considérées comme « prospectives » puisqu'elles sont basées sur nos attentes actuelles au sujet de nos activités, sur les marchés sur lesquels nous les exerçons, ainsi que sur diverses estimations et hypothèses.

rapport de gestion.

L'information et les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Pour formuler certaines déclarations prospectives, nous avons supposé que nous réussirons à poursuivre la mise en œuvre de notre plan d'affaires, que nous serons en mesure d'attirer et de conserver du personnel clé afin d'occuper des postes clés, que nos produits et services seront en forte demande dans les secteurs dans lesquels nous les vendons, soit les secteurs des annuaires, des médias numériques et de la publicité, que la baisse des produits tirés des médias imprimés ne s'accroîtra pas au-delà de ce qui est actuellement prévu, que la croissance des produits en ligne ne sera pas plus lente que ce qui est actuellement prévu et que la conjoncture économique ne se détériorera pas au-delà des niveaux prévus. L'information et les déclarations prospectives sont également fondées sur l'hypothèse qu'aucun des facteurs de risque indiqués pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats prévus décrits dans l'information et les déclarations prospectives ne se concrétisera.

Dans ce rapport de gestion, les déclarations prospectives se reconnaissent à l'usage de termes comme « chercher à », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « objectif », « avoir l'intention de », « devoir », « planifier », « prédire », « s'efforcer de », « viser », et autres verbes ou expressions semblables, éventuellement employés au futur ou au conditionnel. Elles reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et le rendement opérationnel à venir et valent uniquement à la date du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives traitent d'un grand nombre de risques et d'incertitudes; elles ne devraient pas être considérées comme des garanties des résultats ou du rendement futurs et n'indiquent pas nécessairement avec précision si ces résultats ou ce rendement seront atteints. Un certain nombre de facteurs pourraient faire différer considérablement les résultats ou le rendement réels de ceux indiqués dans les déclarations prospectives, y compris les facteurs mentionnés aux sections du présent rapport de gestion intitulées « Une forte concurrence pourrait réduire la part du marché de la Société et avoir une incidence défavorable importante sur cette dernière, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « Une diminution plus marquée que prévu des produits tirés des médias imprimés en raison de changements dans les préférences et les habitudes des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « L'incapacité de la Société d'améliorer et d'augmenter ses produits numériques et nouveaux médias pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « L'incapacité de la Société de générer des fonds suffisants, qu'ils proviennent de l'exploitation, de financements par emprunts ou par actions ou de refinancements pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « L'importance de la dette de la Société pourrait nuire à ses efforts en vue de refinancer ou de réduire sa dette et avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », L'augmentation des cotisations versées par la Société à ses régimes de retraite pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « L'incapacité de la Société ou des partenaires Telco de remplir leurs obligations découlant des conventions conclues entre elles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « L'incapacité de la Société de protéger correctement et de maintenir ses marques de produits et ses marques de commerce et la contrefaçon de ces dernières par des tiers pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « Des arrêts de travail et d'autres perturbations du travail pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « La contestation par les autorités fiscales de la position de la Société relativement à certaines questions d'ordre fiscal pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « La perte de relations clés ou des changements dans le niveau de service fourni par des portails Internet, des moteurs de recherche et des sites Web individuels pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « La défaillance des ordinateurs et des systèmes de communications de la Société pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière », « La Société pourrait devoir comptabiliser des charges pour dépréciation supplémentaires » de la rubrique « Risques et incertitudes ». D'autres risques et incertitudes dont la direction n'a pas actuellement connaissance ou qu'elle ne juge pas importants pour l'instant pourraient également avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière ou la performance financière de la Société. Bien que les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion soient fondées sur des hypothèses que la direction de la Société estime raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes aux déclarations prospectives et avise les lecteurs qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Ces déclarations prospectives sont présentées à la date du présent rapport de gestion, et la Société ne s'engage aucunement à les mettre à jour ou à les réviser en fonction de nouveaux faits ou de nouvelles circonstances, sous réserve d'une obligation imposée par les lois sur les valeurs mobilières.

Définitions nécessaires à la compréhension de nos résultats

Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition ainsi que frais de restructuration et charges spéciales (BAIIA)

Nous faisons état de notre BAIIA (bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition ainsi que frais de restructuration et charges spéciales). Le BAIIA n'est pas une mesure du rendement définie par les IFRS et il n'est pas considéré comme un substitut du bénéfice opérationnel (de la perte opérationnelle) ou du bénéfice net (de la perte nette) pour mesurer le rendement de GPJ. La définition du BAIIA n'est pas normalisée; il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en Bourse. Le BAIIA ne devrait pas être utilisé comme mesure exclusive de flux de trésorerie, car il ne tient pas compte de l'incidence des variations du fonds de roulement, de l'impôt, des paiements d'intérêts, des dépenses d'investissement, des réductions du capital de la dette ainsi que d'autres rentrées et sorties de fonds, qui sont présentées à la page 24 de ce rapport de gestion.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les IFRS largement utilisée à titre d'indicateur de la performance financière. Ils ne doivent pas être considérés comme substitut des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles provenant des activités poursuivies, tels qu'ils sont présentés en vertu des IFRS, déduction faite d'un ajustement pour tenir compte des dépenses d'investissement.

Le rapport de gestion comprend les sections suivantes :

1. Activités, mission, stratégie et capacité à produire des résultats
2. Résultats
3. Situation de trésorerie et sources de financement
4. Flux de trésorerie disponibles
5. Hypothèses critiques
6. Risques et incertitudes
7. Contrôles et procédures

1. Activités, mission, stratégie et capacité à produire des résultats /

Activités

Yellow Média est un chef de file en matière de médias et de solutions marketing qui offre ses services aux petites et aux moyennes entreprises (PME) partout au Canada. La Société offre aux entreprises des services personnalisés de consultation en marketing et donne accès à des produits de marketing, notamment à des solutions de recherche, à des sites Web ainsi qu'à des solutions Pages Jaunes en matière de médias imprimés, en ligne et mobiles. Les coordonnées d'entreprise locale de nos annonceurs sont publiées, commercialisées et distribuées au moyen de propriétés détenues ou exploitées et au moyen d'autres réseaux de recherche locale. Grâce à Mediative, fournisseur de publicité numérique et de solutions marketing à l'intention des agences et des annonceurs à l'échelle nationale, Yellow Média est aussi un chef de file au pays dans le domaine de la publicité numérique. Dans la présente section, nous donnons un aperçu de nos activités et de nos priorités actuelles.

Nous offrons des services à environ 309 000 entreprises locales par l'intermédiaire de notre effectif de vente partout au Canada, qui se compose d'environ 1 100 conseillers-médias, y compris le personnel de soutien aux ventes.

Nous détenons et exploitons certains des principaux médias et publications au Canada, notamment les annuaires Pages Jaunes^{MC}, PagesJaunes.ca^{MC}, Canada411.ca^{MC}, Canpages.ca^{MC} et RedFlagDeals.com^{MC}. Nos destinations en ligne rejoignent quelque 9 millions de visiteurs uniques chaque mois. PagesJaunes.ca^{MC} est aussi accessible sur appareils mobiles par l'intermédiaire de diverses applications de recherche mobile pour le BlackBerry^{MC}, l'iPhone^{MC} et l'iPad^{MC} d'Apple, Windows Mobile^{MC} et Android^{MC}. La Société détient et exploite d'autres applications de recherche mobile, notamment ShopWise, Urbanizer et RedFlagDeals, ainsi qu'une interface de programmation d'applications publiques grâce à YellowAPI.com. YellowAPI compte une liste de 1,5 million d'entreprises canadiennes et présente du contenu amélioré sur plus de 300 000 entreprises. Nos applications de recherche mobile permettant de trouver des entreprises et des occasions dans les marchés locaux ont été téléchargées plus de 5 millions de fois.

En outre, nous sommes l'éditeur officiel des annuaires de Bell Canada (« Bell »), de TELUS Communications inc. (« TELUS »), de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (« Bell Aliant »), de MTS Allstream inc. et d'un certain nombre d'autres entreprises de téléphonie titulaires qui détiennent des parts de marché de premier plan dans leurs territoires respectifs. En 2012, nous avons publié plus de 375 annuaires téléphoniques imprimés différents qui ont un tirage total d'environ 18 millions d'exemplaires.

Les utilisateurs consultent nos annuaires pour leur contenu local riche et diversifié, ce qui génère des appels, des visites et des clics pour nos annonceurs.

Mission

Notre mission consiste à favoriser la nouvelle économie de quartier et à mettre en communication les consommateurs et les entreprises comme jamais auparavant. Ainsi, nous cherchons à contribuer activement au succès de chacun des marchands locaux avec lesquels nous nous associons et à offrir à chacun de nos partenaires d'affaires des programmes de marketing de grande valeur qui répondent à leurs besoins et à leurs objectifs particuliers.

Stratégie

Notre stratégie consiste toujours à tirer parti de nos médias et de nos solutions marketing multiplateformes, à améliorer les services pour nos annonceurs, à accroître le trafic sur notre réseau de propriétés et à améliorer l'expérience client. Nous nous concentrons sur la poursuite de la transformation de notre entreprise, autrefois axée sur les annuaires imprimés, en une société de technologie et de médias numériques de premier plan qui offre des solutions marketing aux PME partout au Canada. Par conséquent, notre objectif est d'être :

- la première destination locale pour les consommateurs au Canada;
- le partenaire de choix pour les petites et moyennes entreprises au Canada;
- le chef de file du secteur du numérique au Canada.

Alors que nous investirons davantage dans notre transformation, nous continuerons de maximiser notre efficacité opérationnelle et en évaluant constamment notre structure de coûts afin de rester concurrentiels.

Pour un examen de la progression et des résultats relatifs aux priorités définies pour 2012, se reporter à la section 2, « Résultats ».

Pour 2013, nos priorités sont directement liées à notre promesse aux consommateurs, laquelle vise à offrir :

- la bonne valeur – mettre à la disposition de nos annonceurs des conseillers avisés qui leur fourniront des programmes de marketing offrant une réelle valeur;
- les bons produits – offrir à nos annonceurs la gamme optimale de produits de marketing numérique en constante évolution;
- la bonne exécution et la bonne expérience client – assurer une exécution sans faille des campagnes de marketing de nos annonceurs et offrir une expérience client globale supérieure;
- le bon bassin de consommateurs – permettre à nos annonceurs de cibler et de rejoindre des consommateurs locaux pertinents.

La bonne valeur

La Solution 360° Pages Jaunes est cruciale pour permettre à nos annonceurs d'être rejoints par les bons consommateurs, de façon à leur permettre de gérer leurs affaires et d'en assurer l'expansion. Pour favoriser l'exécution réussie de la Solution 360° Pages Jaunes, nous améliorerons les formations et les outils de vente existants et nous mettrons à la disposition de nos annonceurs des conseillers avisés capables d'élaborer des programmes de marketing de grande valeur. En 2013, nous continuerons également de démontrer notre valeur grâce à Pages Jaunes Analytique. Cet outil d'analyse du rendement procure un précieux aperçu des campagnes des annonceurs et leur permet d'accéder à des statistiques en ligne sur les visites, les clics, les tendances en matière de trafic et plus encore.

Les bons produits

Nos annonceurs ont droit à la gamme optimale de produits pour répondre à leurs besoins en marketing de quartier plus avisé. En 2013, nous lancerons des produits et services distincts pour nos différents secteurs d'annonceurs en mettant continuellement l'accent sur nos grands annonceurs locaux. Nous lancerons également de nouveaux produits de placement mobiles et nous industrialiserons notre gamme de produits Avantage numérique^{MC}. Avantage numérique^{MC} établit et optimise la présence numérique d'une entreprise en déterminant les étapes nécessaires pour maximiser les occasions d'affaires qualifiées au moyen de divers canaux numériques, tout en offrant notre niveau le plus élevé de soutien et de service à nos clients. Puisque 94 % de nos annonceurs continuent d'annoncer dans nos produits imprimés, nous continuerons également d'évaluer les nouvelles solutions de rechange aux produits imprimés et de mettre en œuvre de nouveaux formats d'annuaires.

La bonne exécution et la bonne expérience client

Nos annonceurs méritent une exécution sans faille de leurs campagnes de marketing et une expérience client globale supérieure. Notre stratégie visant à améliorer notre exécution et l'expérience client consiste à tirer parti de la nouvelle technologie pour nous assurer que nous ayons des solutions efficaces, évolutives et durables en place. En 2013, nous prévoyons mettre en œuvre de nouveaux flux des travaux des entreprises afin d'assurer l'excellence opérationnelle pour l'exécution des commandes. Une nouvelle stratégie de vente de première ligne et un ensemble d'outils simplifiés seront également mis en œuvre pour améliorer l'efficacité de notre équipe de vente.

Le bon bassin de consommateurs

Le succès de nos annonceurs repose sur leur capacité d'attirer des consommateurs locaux pertinents. En 2013, nous élargirons la promesse de notre marque grâce à des campagnes de communications de masse et nous accroîtrons le bassin de consommateurs grâce à des investissements stratégiques à l'égard du trafic et de la distribution. Nous améliorerons nos gammes de produits mobiles et d'optimisation des moteurs de recherche ainsi que nos plateformes et nos outils numériques de manière à favoriser des expériences numériques agréables et à permettre aux consommateurs de découvrir leur quartier et de prendre des décisions d'achat plus avisées, où qu'ils soient et à quelque moment que ce soit.

Capacité à produire des résultats

Cette section de notre rapport de gestion présente la façon dont nous nous positionnons pour exercer nos activités sur une base novatrice et viable financièrement.

Sources de financement

GPJ génère suffisamment de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour financer les dépenses en immobilisations requises et remplir les obligations liées au service de la dette. Ses flux de trésorerie et ses fonds en caisse lui procurent des ressources suffisantes pour financer ses besoins de trésorerie dans un avenir prévisible tout en conservant des liquidités appropriées. Se reporter à la section 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », de ce rapport de gestion pour une analyse de la capacité de la Société à générer suffisamment de flux de trésorerie en vue de combler ses besoins d'exploitation compte tenu de la conjoncture actuelle.

Ressources autres qu'en capital

Les importantes ressources incorporelles de GPJ comprennent les suivantes :

- ses marques de commerce bien établies;
- ses relations solides avec les clients;
- son contenu local riche et approfondi;
- ses employés dévoués et expérimentés;
- la culture et les valeurs qui caractérisent notre organisation.

Marques de commerce bien établies

Nous sommes le propriétaire exclusif des marques de commerce Yellow Pages^{MC}, Pages Jaunes^{MC}, Walking Fingers & Design^{MC}, Canada411^{MC}, RedFlagDeals.com^{MC} et Mediative^{MC} au Canada.

Relations solides avec les clients

Notre effectif de vente se compose d'environ 1 100 personnes, y compris le personnel de soutien aux ventes. Cet imposant effectif, qui se consacre principalement à la vente directe, est divisé en différentes catégories de clients, ce qui permet une relation privilégiée entre l'équipe de vente et les PME. C'est pourquoi 86 % de nos annonceurs ont renouvelé leur contrat de publicité avec nous cette année.

Contenu local riche et approfondi

La qualité de notre contenu local en expansion attire les utilisateurs, ce qui incite les annonceurs locaux et nationaux à faire paraître leurs publicités dans nos médias imprimés et numériques.

Employés dévoués et expérimentés

Nos employés ont amélioré de façon continue notre efficience opérationnelle. Malgré un contexte difficile, nos employés ont pris part aux initiatives nécessaires pour positionner la société en vue de sa transformation, et nous croyons qu'ils continueront à déployer les efforts requis pour atteindre nos objectifs communs.

Culture et valeurs

La culture de notre organisation est axée sur le rendement. Cette culture est définie par toutes nos valeurs et influe sur notre attitude et nos actions, et nous incite à nous dépasser pour être les meilleurs. De cet accent sur le rendement découlent également les compétences et les talents que nous cherchons à attirer et à conserver. Tous nos employés doivent valoriser le travail d'équipe et être orientés sur nos clients. Ils doivent être intègres, respectueux et passionnés, tout en favorisant la communication ouverte.

Nous croyons que notre culture et nos valeurs constituent la force motrice de notre organisation et qu'elles sont essentielles à sa réussite.

2. Résultats /

Cette section présente un aperçu de notre performance financière en 2012 par rapport à 2011 et à 2010. Il convient de noter qu'afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre rendement, nous avons recours à plusieurs mesures, dont certaines ne sont pas reconnues par les IFRS. Ces mesures financières sont définies aux pages 2 et 3 du présent rapport de gestion et constituent des éléments importants dont il faut tenir compte lors de l'analyse de notre rendement.

Rendement global

- Les produits ont diminué de 221,2 M\$, ou 16,6 %, par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 1 107,7 M\$. Si l'on exclut les résultats de Canpages, LesPAC.com (« LesPAC »), YPG (États-Unis) et nos produits Promo du jour, qui sont des entités ou des lignes d'activité que nous n'exploitons plus, les produits ont diminué de 11,9 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition ainsi que frais de restructuration et charges spéciales (BAIIA) a diminué de 109,1 M\$, ou 16,1 %, par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 570,6 M\$. Si l'on exclut les résultats de Canpages, LesPAC, YPG (États-Unis) et nos produits Promo du jour, le BAIIA a diminué de 15 % par rapport à l'exercice précédent.

Faits saillants^{1,2,3}

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2012	2011
Produits	1 107 715 \$	1 328 866 \$
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition ainsi que frais de restructuration et charges spéciales (BAIIA)	570 600 \$	679 707 \$
Perte nette	(1 954 005) \$	(2 828 999) \$
Perte de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ⁴		
Liée aux activités poursuivies	(70,66) \$	(97,66) \$
Total	(70,66) \$	(102,14) \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies	238 573 \$	336 573 \$
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies ³	198 338 \$	275 174 \$

¹ Le 25 mars 2011, la Société a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente de la Société Trader. Par conséquent, les résultats du secteur Médias verticaux sont présentés à titre d'activités abandonnées. La transaction a été conclue le 28 juillet 2011.

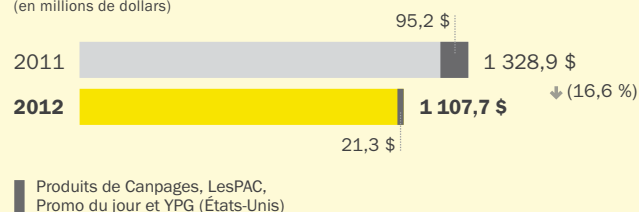
² Nous avons également cédé les actifs de LesPAC le 14 novembre 2011. Par conséquent, les résultats de LesPAC sont inclus dans les données de 2011 jusqu'à la date de son désinvestissement.

³ Se reporter à la section 4 pour un rapprochement des flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies.

⁴ Comme il a été décrit précédemment, dans le cadre de la restructuration du capital approuvée par la Cour, les actions ordinaires de la Société ont été échangées contre de nouvelles actions ordinaires de la Société. Par conséquent, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période et pour les périodes précédentes a été ajusté pour tenir compte de la restructuration du capital.

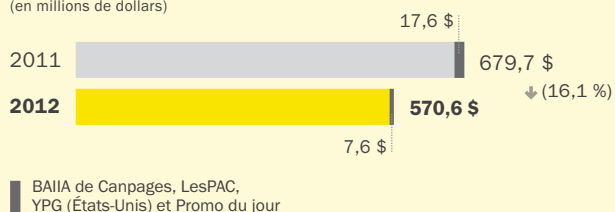
Produits

(en millions de dollars)



BAIIA

(en millions de dollars)



Rendement par rapport à la stratégie de l'entreprise

Déterminés à renforcer la position de Yellow Média à titre de chef de file des sociétés de technologie, de solutions marketing et de médias numériques, en 2012, nos priorités étaient les suivantes :

- mettre en œuvre notre stratégie de vente Solution 360° Pages Jaunes;
- fournir une valeur supérieure à nos clients;
- être à la tête de la transformation de notre secteur d'activité.

Mettre en œuvre notre stratégie de vente Solution 360° Pages Jaunes

Solution 360° Pages Jaunes constitue une proposition de valeur unique et un élément clé de notre transformation numérique. Il s'agit d'une gamme complète de produits et services ainsi que d'un outil de soutien au marketing qui répond aux besoins de nos annonceurs en matière de solutions marketing de performance locales. Elle permet aux annonceurs d'obtenir une visibilité grâce aux produits en ligne, mobiles et imprimés, ainsi qu'un accès à divers services, comme le développement de sites Web, le marketing par moteur de recherche, l'optimisation des moteurs de recherche et Pages Jaunes^{MC} Analytique.

Au 31 décembre 2012, la pénétration de notre Solution 360°, que nous définissons comme l'abonnement à au moins trois catégories de produits, s'est établie à 16,5 % au sein de notre clientèle d'annonceurs, comparativement à 5,5 % à la fin de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits mobiles sont toujours une importante composante de Solution 360° Pages Jaunes, leur taux de pénétration s'étant établi à 8,0 % au quatrième trimestre de 2012, comparativement à 1,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2012, environ 24 600 PME canadiennes avaient acheté des produits mobiles de la Société, ce qui représente environ 46 600 unités mobiles. Grâce à notre gamme croissante d'applications mobiles et en lignes, nous continuons de trouver de nouvelles façons de susciter l'intérêt des consommateurs ainsi que d'améliorer la visibilité des entreprises et des services locaux de partout au Canada.

Au début du mois d'octobre 2012, nous avons lancé une nouvelle campagne publicitaire qui met l'accent sur le voisinage du consommateur. L'objectif de cette campagne publicitaire était de communiquer notre rôle dans la favorisation d'une renaissance des voisinages locaux en mettant en relation les consommateurs et les entreprises par de nouveaux moyens. La campagne de marketing fait la promotion des fonctionnalités numériques et est centrée sur la sensibilisation des consommateurs et des propriétaires d'entreprises à nos divers outils adaptés au numérique.

Fournir une valeur supérieure à nos clients

Notre objectif premier consiste à répondre aux besoins de nos annonceurs de façon à leur permettre de gérer leurs affaires et d'en assurer l'expansion. En 2012, nous avons continué de mettre l'accent sur l'offre d'une proposition de valeur supérieure en élargissant notre portefeuille de produits afin de répondre aux besoins des gros annonceurs, en augmentant le nombre d'occasions d'affaires numériques pour les annonceurs et en démontrant notre valeur grâce à Pages Jaunes^{MC} Analytique.

En 2012, nous avons mis l'accent sur la gestion stratégique des comptes de nos plus importants clients dans tout le pays, grâce au processus de gestion des comptes que nous identifions comme hautement prioritaires. Le processus de gestion des comptes que nous identifions comme hautement prioritaires, qui a été amorcé au premier trimestre de 2012, a pour but d'atténuer le risque de diminution des produits et d'optimiser la croissance des produits provenant des gros annonceurs grâce à un modèle de produits et services distinct. Une méthode complète d'établissement de profils a été mise en œuvre afin d'orienter l'évaluation des besoins et des occasions associés aux comptes. L'établissement de profils comprend une étude des résultats, des audits de sites Web et du classement concurrentiel de Pages Jaunes^{MC} Analytique, des estimations sur le marketing par moteur de recherche ainsi que des études sur les médias sociaux et Google Adresses. L'établissement de profils est suivi par la définition d'une stratégie appropriée, qui est élaborée par le représentant des ventes, le directeur commercial et le conseiller en marketing de performance. Le déploiement du processus de gestion des comptes que nous identifions comme hautement prioritaires dans tout le Canada est maintenant terminé, et environ 30 directeurs servent nos plus gros clients dans le cadre de ce processus et travaillent en collaboration avec l'équipe du service de soutien consacré au processus de gestion des comptes que nous identifions comme hautement prioritaires, laquelle est responsable de la gestion des services d'exécution des commandes et de présentation d'information ainsi que du service après-vente pour ces gros annonceurs. Cette équipe spécialisée se composera d'un groupe interfonctionnel responsable du soutien aux ventes, de la production, de la gestion du contenu, de la conception graphique, de l'assurance-qualité, de la communication des résultats et du service à la clientèle.

Également au cours de l'exercice, nous avons lancé une nouvelle gamme de produits appelée Avantage numérique^{MC}. Avantage numérique^{MC} établit et optimise la présence numérique d'une entreprise en déterminant les étapes nécessaires pour maximiser les occasions d'affaires qualifiées au moyen de divers canaux numériques, tout en nous permettant d'offrir notre niveau de soutien et de service à la clientèle le plus élevé. Avantage numérique^{MC} a été lancée dans notre groupe de vente du niveau supérieur, qui sert nos plus gros clients locaux. Nous prévoyons amorcer le projet pilote d'Avantage numérique^{MC} dans nos groupes de vente du niveau moyen au cours des prochains mois.

Être à la tête de la transformation de notre secteur d'activité

Nous avons entrepris une profonde transformation de notre société, abandonnant un modèle axé sur les annuaires imprimés pour adopter celui d'une société de technologie et de produits numériques qui offre des solutions médias et marketing aux PME partout au Canada, et nous avons continué de faire des progrès à cet égard tout au long de 2012.

Expérience en ligne – Nous continuons de mettre l'accent sur l'accroissement du trafic et l'amélioration de l'expérience des utilisateurs sur nos médias en ligne. Les visites en ligne sur le réseau de sites de GPJ a atteint 103,4 millions de visites au quatrième trimestre de 2012 comparativement à 98,4 millions de visites pour la période correspondante de l'exercice précédent. En 2012, la Société a amélioré l'optimisation par moteurs de recherche de PagesJaunes.ca afin d'assurer l'augmentation de l'indexation sur les moteurs de recherche. GPJ a également lancé un site Web Canpages.ca doté d'une nouvelle conception, fondée sur le concept « Autour de moi ». Le site Web propose une nouvelle expérience des utilisateurs en mettant l'accent sur l'emplacement géographique de l'utilisateur et sur ses besoins en matière de recherche locale.

YellowAPI.com – Au 31 décembre 2012, plus de 2 500 développeurs se sont inscrits à notre plateforme, comparativement à 1 500 à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces développeurs travaillent à la création de nouvelles applications numériques au moyen de la banque de données de GPJ. Depuis son lancement vers la fin de 2010, YellowAPI.com symbolise le leadership numérique de GPJ et elle a gagné une vaste reconnaissance du secteur. YellowAPI joue un rôle clé dans la communauté des développeurs canadiens, notamment en participant aux activités d'organisations telles que HackDays (hackdays.ca), qui réunit des développeurs innovateurs de partout au Canada. YellowAPI compte une liste de 1,5 million d'entreprises canadiennes et présente du contenu amélioré sur plus de 300 000 entreprises. Au quatrième trimestre de 2012, GPJ et Yahoo! Canada ont annoncé qu'elles avaient prolongé leur partenariat de six ans afin de fournir aux utilisateurs de Yahoo! Canada une expérience de recherche locale améliorée, en grande partie grâce à la technologie YellowAPI de GPJ. Ce partenariat avec Yahoo! Canada permet à GPJ d'étendre la portée de ses annonceurs sur une plateforme qui va au-delà de son réseau de médias.

Services de recherche mobile – Notre transformation est axée sur l'amélioration continue de l'expérience des utilisateurs des services de recherche mobile afin de procurer une valeur ajoutée à nos annonceurs. Au 31 décembre 2012, nos applications de recherche mobile avaient été téléchargées plus de 5,0 millions de fois, comparativement à 3,7 millions de fois à la fin de l'exercice précédent.

En novembre 2012, GPJ a remporté le prix Digi 2012 dans la catégorie « Meilleure publicité numérique » pour le concours Grattez et gagnez qui visait à faire la promotion des rabais disponibles sur l'application mobile PagesJaunes.ca^{MC}. Il s'agit du deuxième prix Digi pour GPJ, qui avait remporté le prix de la « Meilleure application mobile » l'année dernière avec les services géolocalisés de son application PagesJaunes.ca^{MC}. L'application mobile PagesJaunes.ca^{MC} figurait également dans la liste des meilleures applications de 2012 d'Apple.

Au cours de l'exercice, nous avons encore amélioré notre application ShopWise en présentant de nouvelles fonctions ainsi qu'une conception améliorée. Ces dernières innovations, qui ont été lancées juste à temps pour le Black Friday, comprenaient l'intégration d'un catalogue de produits qui présente plus de sept millions d'articles et une liste de quelque 600 détaillants locaux et nationaux. Les données proviennent d'un partenariat avec Shoptoit, le moteur de recherche de magasinage le plus important au Canada.

En vue d'améliorer davantage sa gamme de produits mobiles offerte aux annonceurs, la Société a lancé deux nouveaux produits mobiles au quatrième trimestre de 2012, soit Positionnement commandité mobile prestige et Positionnement mobile leader. Positionnement commandité mobile prestige garantit une visibilité maximale exclusive pour les inscriptions d'affaires en offrant de plus grandes annonces et en s'assurant que l'inscription figure en tête de liste des résultats des moteurs de recherche. Positionnement mobile leader fait en sorte que les inscriptions d'affaires figurent dans les cinq premières positions des résultats de recherche.

Mediative – Mediative est une société de marketing numérique qui fournit des services de performance et un accès aux plateformes médiatiques pour les annonceurs nationaux. Au cours de l'exercice, Mediative a amélioré sa gamme de services géolocalisés grâce au lancement d'un réseau publicitaire mobile flexible qui permet aux annonceurs d'entrer en contact avec les consommateurs en fonction de leur intention d'achat. En plus de fournir un éventail vaste et flexible d'options de ciblage des entreprises locales et des échanges de publicité multiples, Mediative offre un réseau de premier ordre de plus de 20 sites et applications mobiles pour aider les spécialistes du marketing à rejoindre le public visé.

Résultats opérationnels et financiers consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action)

	Exercices clos les 31 décembre		
	2012 ²	2011	2010 ¹
Produits	1 107 715 \$	1 328 866 \$	1 401 129 \$
Coûts opérationnels	537 115	649 159	644 021
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition et frais de restructuration et charges spéciales	570 600	679 707	757 108
Amortissements	104 293	160 906	180 265
Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles	3 267 847	2 900 000	–
Frais connexes à l'acquisition	–	7 743	30 575
Frais de restructuration et charges spéciales	44 923	26 142	31 391
(Perte opérationnelle) bénéfice opérationnel	(2 846 463)	(2 415 084)	514 877
Charges financières, montant net	146 265	130 582	148 437
Profit au règlement de la dette	(978 589)	–	–
Profit à la cession d'une filiale	–	(6 211)	–
(Perte) bénéfice avant dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2, impôt sur le résultat et dépréciation des participations dans des entreprises associées et (bénéfices) pertes lié(e)s à celles-ci	(2 014 139)	(2 539 455)	366 440
Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2	17 694	19 187	21 171
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat et dépréciation des participations dans des entreprises associées et (bénéfices) pertes lié(e)s à celles-ci	(2 031 833)	(2 558 642)	345 269
(Économie) charge d'impôt sur le résultat	(75 935)	87 149	93 583
Dépréciation de la participation dans une entreprise associée (déduction faite de l'impôt sur le résultat)	–	50 271	–
(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées	(1 893)	12 060	19 900
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies	(1 954 005)	(2 708 122)	231 786
Perte nette liée aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt sur le résultat	–	(120 877)	(2 380)
(Perte nette) bénéfice net	(1 954 005) \$	(2 828 999) \$	229 406 \$
(Perte) bénéfice de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ³			
Lié(e) aux activités poursuivies	(70,66) \$	(97,66) \$	7,48 \$
Total	(70,66) \$	(102,14) \$	7,97 \$
(Perte) bénéfice dilué(e) par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ³			
Lié(e) aux activités poursuivies	(70,66) \$	(97,66) \$	7,48 \$
Total	(70,66) \$	(102,14) \$	7,97 \$
Total de l'actif	1 756 476 \$	5 048 932 \$	9 211 110 \$
Papier commercial	–	–	295 000
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	801 831 \$	1 613 231 \$	1 926 872 \$
Instruments échangeables et convertibles	86 667 \$	184 214 \$	319 029 \$
Actions privilégiées de séries 1 et 2 (y compris la tranche à court terme)	– \$	398 886 \$	446 725 \$

¹ Les chiffres de 2010 incluent les résultats du Fonds de revenu Pages Jaunes, une société prédécesseur de la Société.

² La perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprend les pertes nettes attribuables aux actionnaires de Financement YPG inc. pour la période allant du 1^{er} janvier au 19 décembre 2012.

³ Comme il a été décrit précédemment, dans le cadre de la restructuration du capital approuvée par la Cour, les actions ordinaires de la Société ont été échangées contre de nouvelles actions ordinaires de la Société. Par conséquent, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période et pour les périodes précédentes a été ajusté pour tenir compte de la restructuration du capital.

Analyse des résultats opérationnels et financiers consolidés

Les comptes consolidés de résultat de Yellow Média présentent les résultats du secteur Annuaire jusqu'au poste intitulé « (Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies » étant donné que les résultats des activités de la Société Trader dans les médias imprimés et en ligne pour les secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant sont présentés à titre d'activités abandonnées pour 2011.

Comparaison de l'exercice 2012 et de l'exercice 2011

Produits

En 2012, les produits ont diminué de 16,6 % pour se chiffrer à 1 107,7 M\$, contre 1 328,9 M\$ en 2011. Sur une base comparable, les produits ont diminué de 11,9 % en 2012. La diminution des produits au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 est imputable à la baisse des produits provenant des médias imprimés, ce qui s'explique principalement par la diminution des dépenses de publicité de nos gros annonceurs. Une tranche de 18 % de nos annonceurs qui ont renouvelé leur contrat¹ a diminué ses dépenses au cours des douze derniers mois, soit la même proportion qu'à l'exercice précédent. Les annonceurs qui ont réduit leurs dépenses sont surtout de gros annonceurs, puisque nous devons ajuster de nouveau notre gamme de produits et services numériques afin de mieux répondre à leurs besoins en publicité. Toutefois, 51 % de nos annonceurs qui ont renouvelé leur contrat¹ ont accru leurs dépenses au cours des douze derniers mois, comparativement à 43 % à l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2012, le nombre d'annonceurs, à l'exclusion des annonceurs de Canpages, s'établissait à 309 000, comparativement à 340 000 au 31 décembre 2011, ce qui correspond à une baisse de 9,1 %. Au cours des douze derniers mois, GPJ a attiré environ 17 000 nouveaux annonceurs, comparativement à 23 000 nouveaux annonceurs à l'exercice précédent. Les renouvellements de la part des annonceurs ont reculé, s'établissant à 86 % au 31 décembre 2012, comparativement à 87 % au 31 décembre 2011. Les produits moyens par annonceur ont diminué pour s'établir à 3 300 \$ en 2012, contre 3 400 \$ en 2011.

Les produits tirés des activités en ligne se sont élevés à 367,2 M\$ en 2012, soit une croissance de 6,1 % en 2012. Si l'on exclut l'incidence des activités de Canpages, de LesPAC et de Promo du jour ainsi que des activités de YPG (États-Unis), les produits tirés des activités en ligne ont augmenté de 15,7 % en 2012, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2012, la proportion d'annonceurs ayant choisi d'annoncer à la fois dans les annuaires imprimés et en ligne était de 61,4 % pour tout le Canada, contre 63,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. À la fin du quatrième trimestre de 2012, le nombre d'annonceurs recourant exclusivement aux médias en ligne s'est établi à environ 18 000, comparativement à environ 13 000 au 31 décembre 2011. Notre réseau de sites Web a attiré en moyenne 9 millions de visiteurs uniques non dupliqués² au cours du quatrième trimestre de 2012, ce qui représente 32,3 %² des internautes au Canada.

Même si la croissance des produits tirés des activités en ligne ne devrait pas compenser le repli des résultats de nos produits imprimés traditionnels à court terme, notre stratégie Solution 360° montre des signes positifs. Au 31 décembre 2012, 35 % de nos annonceurs avaient acheté un produit de placement en ligne, comparativement à 19 % en 2011. De plus, une tranche de 8 % avait acheté un produit de placement mobile, comparativement à 1 % à l'exercice précédent. Au 31 décembre 2012, nos unités génératrices de produits³ (« UGP ») par annonceur ont augmenté pour s'établir à 1,74, comparativement à 1,68 pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation montre les progrès que nous accomplissons grâce à notre stratégie Solution 360°, laquelle vise à ce que les annonceurs s'abonnent à au moins trois catégories de produits.

BAIIA

Le BAIIA a diminué de 109,1 M\$ pour s'établir à 570,6 M\$ en 2012, comparativement à 679,7 M\$ en 2011. La diminution du BAIIA est essentiellement imputable à la pression exercée sur les produits tirés des médias imprimés, puisque nos nouveaux produits numériques ne compensent pas la perte de produits tirés des médias imprimés. Notre marge sur BAIIA pour 2012 s'est établie à 51,5 %, comparativement à 51,1 % pour 2011. La diminution des produits a été compensée par la baisse des créances douteuses et par les mesures générales de contrôle des coûts.

Le coût des produits vendus a diminué de 54,2 M\$ pour s'établir à 338,8 M\$ en 2012, comparativement à 393 M\$ pour 2011. La diminution pour l'exercice découle essentiellement de la diminution des coûts des produits vendus à l'égard de Canpages étant donné la migration de cette entreprise au sein de GPJ. Nous avons également engagé des coûts liés à la vente et des coûts de fabrication moins élevés en raison de la baisse des produits tirés des produits imprimés et des taux réduits à la suite de la renégociation des contrats de chaîne d'approvisionnement au troisième trimestre.

En 2012, la marge brute a diminué pour s'établir à 69,4 %, comparativement à 70,4 % en 2011. Cette baisse s'explique par une modification de la composition des produits, qui inclut des marges plus faibles associées à certains de nos nouveaux services en ligne, qui offrent des sites Web, l'optimisation des moteurs de recherche et le marketing par moteur de recherche.

Les frais généraux et d'administration ont diminué de 57,8 M\$ pour s'établir à 198,4 M\$ en 2012, comparativement à 256,2 M\$ pour 2011. La migration de Canpages au sein de GPJ a contribué à réduire les coûts de 14 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. La diminution pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 est également attribuable à la diminution des créances douteuses d'environ 21,1 M\$ et aux mesures générales de contrôle des coûts, notamment des modifications aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi de nos employés, dont un avantage sans effet de trésorerie de 13,3 M\$.

¹ Les annonceurs qui ont renouvelé leur contrat excluent Mediactive, Canpages et Mur à Mur.

² Source : comScore Media Metrix Canada.

³ Les unités génératrices de produits déterminent le nombre de groupes de produits choisis par les annonceurs.

Amortissements

Les amortissements ont diminué, passant de 160,9 M\$ à 104,3 M\$ en 2012. La diminution est principalement attribuable à la baisse de l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canpages en 2010. Ces immobilisations incorporelles ont donné lieu à une charge d'amortissement plus élevée en 2011.

Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Au cours du premier trimestre de 2012, la direction a conclu qu'il existait des indicateurs de dépréciation des actifs de la Société nécessitant un test de dépréciation. Par suite de la clôture de la restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012 (se reporter à la section 3, « Situation de trésorerie et sources de financement »), et de l'émission de nouveaux titres d'emprunt, de nouvelles actions et de bons de souscription d'actions, dans le cadre de la restructuration du capital de même que dans le cadre de son test de dépréciation annuel, la Société a déterminé que la recouvrabilité de certains de ses actifs devait être examinée pour évaluer s'ils avaient subi une perte de valeur. En conséquence, nous avons comptabilisé des charges de 3 267,8 M\$ en 2012 relativement à la dépréciation du goodwill et de certaines de nos immobilisations incorporelles et de nos immobilisations corporelles. La juste valeur nouvellement établie est maintenant cohérente avec l'évaluation du cours des nouveaux instruments d'emprunt et des nouvelles actions au 31 décembre 2012.

En 2011, nous avons comptabilisé une charge de 2 900 M\$ relativement à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Les charges pour dépréciation n'ont pas eu d'incidence sur les activités de la Société, ses liquidités, ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, ni ses actes relatifs aux billets.

Frais connexes à l'acquisition

Nous avons engagé des frais de 7,7 M\$ en 2011 relativement à des investissements potentiels. En 2012, nous n'avons engagé aucuns frais.

Frais de restructuration et charges spéciales

En 2012, nous avons engagé des coûts de 44,9 M\$ associés à une réduction de la main-d'œuvre, au déplacement de centres d'excellence ainsi qu'à la résiliation et à la renégociation de certaines obligations contractuelles. En 2011, nous avons engagé des coûts de 26,1 M\$, qui étaient associés à une réduction de la main-d'œuvre ainsi qu'à la résiliation de certaines obligations contractuelles par suite de la création de centre d'excellences et de l'élimination des publications imprimées de la division Canpages.

Charges financières

Les charges financières ont augmenté de 15,7 M\$ pour s'établir à 146,3 M\$ en 2012, comparativement à 130,6 M\$ en 2011. Cette augmentation s'explique essentiellement par un profit de 38,8 M\$ sur le rachat d'actions privilégiées de séries 1 et 2 et de billets à moyen terme comptabilisé pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Si nous excluons ce profit, les charges financières ont diminué de 23,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour l'exercice s'explique surtout par une diminution des charges d'intérêts et une baisse de l'amortissement des coûts de financement différés. La diminution des charges d'intérêts est attribuable à la baisse du niveau d'endettement découlant des activités de rachat de billets à moyen terme et du remboursement des emprunts liés au papier commercial, ainsi que des remboursements en vertu de la facilité de crédit en 2011 et en 2012. L'incidence positive de la diminution des niveaux d'endettement sur la charge d'intérêts a été en partie contrebalancée par la hausse des coûts d'emprunt découlant de l'abaissement de nos cotes de solvabilité. La diminution des charges d'intérêts a été contrebalancée en partie par la hausse des charges liées aux instruments financiers dérivés de 18,5 M\$ en 2012, comparativement à 12,5 M\$ en 2011. La charge en 2012 s'explique par une option relative à notre placement dans une entreprise associée alors que la charge de 2011 s'explique principalement par le règlement d'un swap sur rendement total. Au 31 décembre 2012, le taux d'intérêt effectif moyen sur notre portefeuille de titres d'emprunt s'est établi à 9,1 % à la suite de la mise en œuvre de la restructuration du capital, comparativement à 6,2 % au 31 décembre 2011.

Profit au règlement de la dette

Nous avons comptabilisé un profit de 978,6 M\$ au règlement de la dette dans le cadre de la restructuration du capital, déduction faite des frais connexes de 69,5 M\$, de la radiation des coûts de financement différés de 16,3 M\$, des profits différés de 5,5 M\$, d'une composante capitaux propres de 7,2 M\$ et d'une composante dérivée de 0,6 M\$ associée à nos anciens instruments d'emprunt. À la clôture de la restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012, les frais de restructuration du capital de 16,3 M\$ comptabilisés aux deuxième et troisième trimestres de 2012 ont été reclassés au poste Profit au règlement de la dette.

Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2

Les dividendes sur les deux séries d'actions privilégiées rachetables se sont élevés à 17,7 M\$ pour 2012, comparativement à 19,2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour l'exercice découle de la diminution du nombre d'actions privilégiées découlant de rachats d'actions dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités en 2011.

Le 9 février 2012, la Société a annoncé qu'elle avait interrompu le paiement de dividendes sur les actions privilégiées de séries 1 et 2. En raison de la nature des instruments sous-jacents, la Société a continué de comptabiliser les dividendes impayés sur les actions privilégiées de séries 1 et 2.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition combiné fédéral-provincial prévu par la loi s'est établi à 26,3 % et à 27,9 % pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, respectivement. La Société a comptabilisé une économie de 75,9 M\$ pour l'exercice, comparativement à une charge de 87,1 M\$ en 2011. La Société a inscrit une économie d'impôt de 3,7 % au titre de la perte pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. La différence entre le taux effectif et le taux prévu par la loi en 2012 s'explique par un profit au règlement de la dette, contrebalancé par les pertes en capital non comptabilisées sur les participations de filiales, ainsi que par une charge pour dépréciation de 3 267,8 M\$, laquelle n'est pas entièrement déductible aux fins de l'impôt. N'eût été de ces éléments, le taux d'imposition effectif en 2012 aurait été conforme au taux prévu par la loi.

La Société a comptabilisé une charge d'impôt de 3,4 % au titre de la perte pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. La différence entre le taux effectif et le taux prévu par la loi en 2011 s'explique par la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles de 2 900 M\$, laquelle n'est pas entièrement déductible aux fins de l'impôt, ainsi que par le fait que certaines charges n'étaient pas déductibles aux fins de l'impôt, notamment la dépréciation de notre participation dans Ziplocal, LP (« Ziplocal »).

Dépréciation de la participation dans une entreprise associée

En 2011, Ziplocal était en défaut à l'égard de ses dettes et avait entrepris d'importantes initiatives de restructuration. Par conséquent, la Société a déterminé que sa participation dans Ziplocal avait subi une perte de valeur et a comptabilisé une perte nette de 50,3 M\$ au deuxième trimestre de 2011 afin de ramener à néant sa participation nette dans Ziplocal.

(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées

En 2012, nous avons comptabilisé un bénéfice lié à notre participation dans une entreprise associée, lequel s'élève à 1,9 M\$ et comprend un profit de 2,1 M\$ relativement à la réévaluation de notre participation dans Acquisio. Depuis le 1^{er} janvier 2012, nous ne comptabilisons plus notre participation dans Acquisio selon la méthode de la mise en équivalence. Les (bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif à ces placements en titres de capitaux propres. En 2011, nous avons comptabilisé notre quote-part des pertes liées à nos participations dans des entreprises associées, laquelle s'élevait à 12,1 M\$ et comprenait notre quote-part des pertes liées à notre participation dans Ziplocal de 10,6 M\$. Aucune quote-part des pertes liées à notre participation dans Ziplocal n'a été comptabilisée en 2012, car cette participation a été radiée, tel qu'il est expliqué ci-dessus.

Perte nette liée aux activités abandonnées

Le 25 mars 2011, Yellow Média a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente de la Société Trader. La transaction a été conclue le 28 juillet 2011. Les entreprises des secteurs de l'immobilier et LesPAC ne faisaient pas partie du désinvestissement. Nous avons donc reclassé les résultats des médias verticaux des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant dans les activités abandonnées.

Les résultats des activités abandonnées liées aux activités des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant comprennent des produits de 148,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le BAIIA lié aux activités des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant s'est établi à 34,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. La perte nette liée aux activités abandonnées s'est chiffrée à 120,9 M\$ en 2011. Ce montant comprend une perte à la cession de 134,3 M\$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat) pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ce qui représente la différence entre la juste valeur, déduction faite des coûts liés à la vente, et la valeur comptable de l'actif net vendu.

Perte nette

En 2012, la perte nette a diminué pour s'établir à 1 954 M\$, comparativement à 2 829 M\$ en 2011. La diminution de la perte nette de 875 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 est principalement attribuable au profit au règlement de la dette de 978,6 M\$ comptabilisé dans le cadre de la restructuration du capital, à une baisse des amortissements de 56,6 M\$, à une baisse de la charge d'impôt de 163,1 M\$, à la dépréciation de notre participation dans Ziplocal de 50,3 M\$ et à la perte liée à la cession de la Société Trader de 120,9 M\$ en 2011, facteurs contrebalancés par une baisse du BAIIA de 109,1 M\$, par une hausse de la charge pour dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et de certaines immobilisations corporelles de 367,8 M\$, par des frais de restructuration et charges spéciales de 18,8 M\$ et par des charges financières de 15,7 M\$.

Comparaison de l'exercice 2011 et de l'exercice 2010

Produits

En 2011, les produits ont diminué pour se chiffrer à 1 328,9 M\$, contre 1 401,1 M\$ en 2010. La diminution des produits au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 était imputable à la baisse des produits provenant des médias imprimés au sein de nos marchés traditionnels, en partie contrebalancée par l'augmentation des produits tirés des activités en ligne. L'apport de Canpages a contrebalancé la baisse des produits dans nos marchés de produits imprimés traditionnels au premier semestre de 2011, puisque cette entreprise a été acquise en mai 2010. Au 31 décembre 2011, le nombre d'annonceurs, à l'exclusion de Canpages, s'établissait à 340 000, comparativement à 365 000 au 31 décembre 2010, ce qui correspond à une baisse de 7 %. Les renouvellements de la part des annonceurs ont légèrement reculé, s'établissant à 87 % au 31 décembre 2011, comparativement à 88 % au 31 décembre 2010. En 2011, GPJ a attiré environ 23 000 nouveaux annonceurs. Bien que le nombre d'annonceurs ait diminué, les produits moyens par annonceur sont demeurés relativement stables à environ 3 400 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2011, les UGT par annonceur étaient restées à peu près les mêmes, soit 1,68, comparativement à 1,70 à la même date l'an dernier.

rapport de gestion.

Au 31 décembre 2011, excluant Canpages, la proportion d'annonceurs ayant choisi d'annoncer à la fois dans les annuaires imprimés et en ligne était de 63,4 % pour tout le Canada, par rapport à 65,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits tirés des activités en ligne se sont élevés à 346,1 M\$, soit une croissance de 29,6 % pour l'exercice 2011. En plus d'avoir été stimulée par le lancement de nouveaux produits, la croissance des produits tirés des activités en ligne en 2011 était attribuable aux produits de la société Canpages, acquise en mai 2010, et de Mediative, notre fournisseur de solutions numériques et de marketing pour les agences et les annonceurs nationaux, lancé en octobre 2010. Notre réseau de sites Web pour le secteur Annuaires a attiré en moyenne 9 millions de visiteurs uniques non dupliqués¹ au cours du quatrième trimestre de 2011, ce qui représente 36 %¹ des internautes au Canada.

BAIIA

Le BAIIA a diminué de 77,4 M\$ pour s'établir à 679,7 M\$ en 2011, comparativement à 2010 où il s'était chiffré à 757,1 M\$. Bien que la plupart des nouveaux produits de placement en ligne nous aient permis de dégager des marges semblables à celles qu'obtiennent nos produits imprimés sur nos marchés locaux, la baisse des produits tirés des médias imprimés a entraîné la baisse du BAIIA.

Le coût des produits vendus a augmenté de 28 M\$ pour s'établir à 393 M\$ en 2011, contre 365 M\$ en 2010. L'augmentation pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 découlait de la hausse des frais par suite de l'acquisition de Canpages et de notre division Mediative en 2010, contrebalancée par la baisse des coûts de fabrication associée à la baisse des produits tirés des produits imprimés.

En 2011, la marge brute a diminué pour s'établir à 70,4 %, comparativement à 74 % en 2010. Cette baisse s'explique par des marges plus faibles en ce qui a trait à Canpages, à Mur à Mur et à notre division Mediative.

Les frais généraux et d'administration ont diminué de 22,9 M\$ en 2011 pour s'établir à 256,2 M\$, contre 279,1 M\$ en 2010. En 2010, nous avons engagé des coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque en raison de notre conversion de fiducie de revenu en société par actions.

Amortissements

La dotation aux amortissements a diminué pour se chiffrer à 160,9 M\$ en 2011, alors qu'elle s'était établie à 180,3 M\$ au dernier exercice. La diminution pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 était principalement attribuable à la baisse de l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canpages.

Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Après un examen détaillé de ses plans stratégique et opérationnel réalisé au troisième trimestre de 2011, Yellow Média a déterminé que la recouvrabilité de la valeur comptable de certaines de ses immobilisations devait être revue à des fins de dépréciation. Comme il a été annoncé le 28 septembre 2011, nous avons donc comptabilisé une charge de 2 900 M\$ relativement à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Cette charge pour perte de valeur n'a eu aucune incidence sur les activités de la Société, sur sa liquidité, ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, ses ententes de crédit conclues avec les banques, ni ses actes de fiducie relatifs aux billets.

Frais connexes à l'acquisition

Nous avons engagé des frais de 7,7 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 relativement à des investissements potentiels. En 2010, nous avons engagé des frais de 30,6 M\$; ces frais se rapportaient principalement à notre acquisition de Canpages, de RedFlagDeals.com, de Restaurantica, d'Enquiro Search Solutions (Enquiro), d'Uptrend Media, d'AdSplash Inc. (Adsplash) et de 411.ca.

Frais de restructuration et charges spéciales

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, nous avons engagé des frais de restructuration et charges spéciales de 26,1 M\$ en raison de la création de centres d'excellence et des réorganisations internes, comparativement à 31,4 M\$ à l'exercice précédent. Les frais engagés en 2010 étaient liés à la réduction de la main-d'œuvre, à l'élimination d'activités faisant double emploi et à la résiliation de certaines obligations contractuelles. En outre, en 2011, nous avons entrepris la révision complète de nos annuaires imprimés de Canpages et, par conséquent, nous avons depuis éliminé la publication de certains annuaires redondants et intégré les activités de Canpages à celles de GPJ en 2012.

Charges financières

Les charges financières ont diminué de 17,9 M\$ pour s'établir à 130,6 M\$ en 2011. Cette baisse au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 était attribuable à un profit accru au rachat d'instruments d'emprunt, partiellement contrebalancé par la prime de remboursement payée relative à un swap sur rendement total et la hausse de l'amortissement et de la radiation des coûts de financement différés. L'augmentation du taux d'intérêt effectif découlait de l'abandon du programme de papier commercial et de la hausse des coûts relatifs à la facilité de crédit après la révision à la baisse de notre cote de solvabilité.

¹ Source : comScore Media Metrix Canada (excluant LesPAC).

Profit à la cession d'une filiale

En 2011, la Société a vendu les actifs de LesPAC à Technologies Interactives Mediagrif Inc. pour une contrepartie nette de 70,9 M\$. La transaction a été conclue le 14 novembre 2011 et s'est traduite par un profit de 6,2 M\$.

Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2

Les dividendes sur les deux séries d'actions privilégiées rachetables se sont élevés à 19,2 M\$ en 2011, comparativement à 21,2 M\$ à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par la diminution du nombre d'actions privilégiées découlant du rachat d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition combiné fédéral-provincial prévu par la loi s'est établi à 27,9 % et à 29,9 % pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010, respectivement. La Société a inscrit une charge d'impôt de 3,4 % au titre de la perte et une charge d'impôt de 27,1 % sur le bénéfice pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010, respectivement. Comme la dépréciation du goodwill et celle de notre placement dans Ziplocal comptabilisées en 2011 ne sont pas entièrement déductibles aux fins de l'impôt, la Société a comptabilisé une charge de 87,1 M\$ pour l'exercice, comparativement à une charge de 93,6 M\$ en 2010. N'eut été de ces éléments, le taux d'imposition effectif en 2011 aurait été conforme aux taux prévus par la loi.

Dépréciation de la participation dans une entreprise associée

En 2011, Yellow Média a déterminé que sa participation dans Ziplocal avait subi une perte de valeur et a, par conséquent, comptabilisé une perte nette de 50,3 M\$ afin de ramener à néant sa participation nette dans Ziplocal. Ziplocal était en défaut à l'égard de ses dettes et avait entrepris d'importantes initiatives de restructuration.

Quote-part des pertes liées aux participations dans des entreprises associées

En 2011, nous avons comptabilisé notre quote-part des pertes liées à nos participations dans des entreprises associées, qui s'élève à 12,1 M\$, comparativement à 19,9 M\$ pour l'exercice précédent. La baisse pour l'exercice s'explique par le fait qu'aucune quote-part des pertes découlant de notre participation dans Ziplocal n'a été comptabilisée, car cette participation a été radiée au deuxième trimestre de 2011. Le montant constaté comprend l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif à ces placements en titres de capitaux propres.

Perte liée aux activités abandonnées

Le 25 mars 2011, Yellow Média a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente de la Société Trader. La transaction a été conclue le 28 juillet 2011. Les activités relatives à l'immobilier ainsi que celles du site Web LesPAC ont été exclues du désinvestissement. La Société a vendu les actifs de LesPAC le 14 novembre 2011. Quant aux activités relatives à l'immobilier, GPJ en demeure propriétaire et gestionnaire. Nous avons donc reclassé les résultats des médias verticaux des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant dans les activités abandonnées.

Les résultats des activités abandonnées liées aux activités des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant comprennent des produits de 148,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, comparativement à 254 M\$ pour l'exercice précédent. Les résultats des deux exercices ne sont pas comparables, car nous avons conclu la vente de la Société Trader le 28 juillet 2011.

Le BAIIA lié aux activités des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant a diminué pour s'établir à 34,7 M\$ pour 2011, comparativement à 74,9 M\$ pour l'exercice précédent. Les résultats des deux exercices ne sont pas comparables, car nous avons conclu la vente de la Société Trader le 28 juillet 2011.

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est chiffrée à 120,9 M\$ en 2011. Ce montant comprend une perte à la cession de 134,3 M\$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat) pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ce qui représente la différence entre la juste valeur, déduction faite des coûts liés à la vente, et la valeur comptable de l'actif net vendu.

En outre, à la suite de l'adoption des IFRS, la cession de la filiale américaine YPG Directories, LLC le 15 avril 2010 est également présentée dans les activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

(Perte nette) bénéfice net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le bénéfice net a diminué de 3 058,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte nette de 2 829 M\$. La diminution pour l'exercice était principalement imputable à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles de 2 900 M\$ dont il a été question ci-dessus. Outre ces éléments, la diminution pour l'exercice s'explique également par la dépréciation de 50,3 M\$ de notre participation dans Ziplocal et une perte à la cession de 134,3 M\$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat) liée au désinvestissement de la Société Trader.

Sommaire des résultats consolidés trimestriels

Résultats trimestriels								
(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action)								
	2012				2011			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	264 447 \$	267 711 \$	286 484 \$	289 073 \$	313 315 \$	323 441 \$	342 738 \$	349 372 \$
Coûts opérationnels	122 883	129 936	141 240	143 056	166 117	157 443	166 262	159 337
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition et frais de restructuration et charges spéciales (BAIIA)	141 564	137 775	145 244	146 017	147 198	165 998	176 476	190 035
Marge sur BAIIA	53,5 %	51,5 %	50,7 %	50,5 %	47 %	51,3 %	51,5 %	54,4 %
Amortissements	23 395	26 597	24 220	30 081	23 003	37 800	47 735	52 368
Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles	300 000	—	—	2 967 847	—	2 900 000	—	—
Frais connexes à l'acquisition	—	—	—	—	210	497	6 233	803
Frais de restructuration et charges spéciales	18 111	26 812	—	—	14 254	—	11 888	—
(Perte opérationnelle) bénéfice opérationnel	(199 942)	84 366	121 024	(2 851 911)	109 731	(2 772 299)	110 620	136 864
Profit au règlement de la dette ²	(994 894)	10 818	5 487	—	—	—	—	—
Bénéfice net (perte nette)	823 536	24 017	67 694	(2 869 252)	45 292	(2 825 452)	(14 250)	(34 589)
Bénéfice (perte) de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires lié(e) aux activités poursuivies ¹	29,30 \$	0,66 \$	2,22 \$	(102,84) \$	1,53 \$	(100,58) \$	(0,94) \$	2,32 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires lié(e) aux activités poursuivies ¹	28,56 \$	0,66 \$	2,22 \$	(102,84) \$	1,53 \$	(100,58) \$	(0,94) \$	2,32 \$

¹ Comme il a été décrit précédemment, dans le cadre de la restructuration du capital approuvée par la Cour, les actions ordinaires de la Société ont été échangées contre de nouvelles actions ordinaires de la Société. Par conséquent, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période et pour les périodes précédentes a été ajusté pour tenir compte de la restructuration du capital.

² À la clôture de la restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012, les frais de restructuration du capital de 5,5 M\$ et de 10,8 M\$ comptabilisés aux deuxième et troisième trimestres de 2012, respectivement, ont été reclassés au poste Profit au règlement de la dette. Le changement de présentation des frais de restructuration du capital et du bénéfice opérationnel a été appliqué aux périodes précédentes afin d'assurer la cohérence avec la présentation de la période considérée.

Les produits ont diminué de trimestre en trimestre, car les produits provenant des médias imprimés continuent de diminuer, compensés en partie par l'augmentation enregistrée pour nos produits en ligne.

Notre marge sur BAIIA a diminué progressivement de trimestre en trimestre en 2011, traduisant la baisse des produits provenant des médias imprimés et la diminution des marges liées à Canpages et Mediative. Au quatrième trimestre de 2011, nous avons engagé une charge non récurrente d'environ 6 M\$ en raison d'un avis de cotisation pour la taxe de vente. Notre marge sur BAIIA pour les premier et deuxième trimestres de 2012 est demeurée relativement stable mais a augmenté au troisième trimestre, car nous avons bénéficié de taux réduits dans nos contrats de chaîne d'approvisionnement, lesquels ont été renégociés en juillet 2012. Au quatrième trimestre de 2012, nous avons comptabilisé un avantage sans effet de trésorerie de 13,3 M\$ lié aux modifications à nos régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

rapport de gestion.

Les réorganisations internes et les initiatives de contrôle des coûts ont donné lieu à des frais de restructuration et à des charges spéciales qui ont eu une incidence sur certains de nos résultats trimestriels en 2011 et en 2012. Les amortissements des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canpages ont eu une incidence sur le bénéfice net en 2011. Nous avons inscrit une perte découlant de la cession de la Société Trader et une dépréciation de notre participation dans Ziplocal aux premier et deuxième trimestres de 2011, respectivement. De plus, pendant le troisième trimestre de 2011, le premier trimestre de 2012 et le quatrième trimestre de 2012, nous avons comptabilisé des charges pour dépréciation de 2 900 M\$, de 2 967,8 M\$ et de 300 M\$, respectivement, relativement à la dépréciation du goodwill et à certaines de nos immobilisations incorporelles et de nos immobilisations corporelles.

À la clôture de la restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012, les frais de restructuration du capital de 5,5 M\$ et de 10,8 M\$ comptabilisés aux deuxième et troisième trimestres de 2012, respectivement, ont été reclassés au poste Profit au règlement de la dette. Le changement de présentation des frais de restructuration du capital et du bénéfice opérationnel a été appliqué aux périodes précédentes afin d'assurer la cohérence avec la présentation de la période considérée.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2012

Produits

Au cours du quatrième trimestre de 2012, les produits ont diminué pour se chiffrer à 264,5 M\$, contre 313,3 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour le trimestre s'explique par la baisse des produits tirés des médias imprimés sur nos marchés traditionnels, en partie contrebalancée par l'augmentation des produits tirés des activités en ligne.

BAIIA

Le BAIIA a diminué de 5,6 M\$ pour s'établir à 141,6 M\$ au quatrième trimestre de 2012, comparativement à 147,2 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la pression générale exercée sur les produits, déduction faite des coûts associés, laquelle a été compensée en partie par une baisse des frais généraux et d'administration.

Le coût des produits vendus a diminué de 19,8 M\$ pour s'établir à 84,6 M\$ au quatrième trimestre de 2012, comparativement à 104,4 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour le trimestre découle de la baisse des coûts de fabrication imputable à la diminution des volumes liés aux médias imprimés, ainsi que des taux réduits à la suite de la renégociation de nos contrats de chaîne d'approvisionnement au troisième trimestre de 2012. Nous avons également engagé des frais de vente moins élevés en raison de la baisse des produits.

La marge brute a augmenté pour se fixer à 68 % au quatrième trimestre de 2012, contre 66,7 % au quatrième trimestre de 2011. Cette augmentation est attribuable aux taux réduits dans nos contrats de chaîne d'approvisionnement, lesquels ont été contrebalancés par la baisse des marges liées à certains de nos nouveaux services en ligne comme les sites Web, l'optimisation des moteurs de recherche et le marketing par moteur de recherche.

Les frais généraux et d'administration ont diminué de 23,4 M\$ pour s'établir à 38,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2012, comparativement à 61,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours du trimestre, nous avons annoncé des modifications aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi de nos employés, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'un avantage sans effet de trésorerie d'environ 13,3 M\$ au cours du trimestre. La diminution pour le trimestre est également attribuable à la baisse des créances douteuses ainsi qu'aux mesures générales de contrôle des coûts. Finalement, au quatrième trimestre de 2011, nous avons engagé une charge non récurrente d'environ 6 M\$ relativement à un avis de cotisation pour la taxe de vente.

Amortissements

Les amortissements sont demeurés stables, s'établissant à 23,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2012, comparativement à 23 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

À la clôture de la restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012 et de l'émission de nouveaux titres d'emprunt, de nouvelles actions et de bons de souscription d'actions, dans le cadre de la restructuration du capital de même que dans le cadre de son test de dépréciation annuel, la Société a déterminé que la recouvrabilité de certains de ses actifs devait être examinée pour évaluer s'ils avaient subi une perte de valeur. Par suite du test de dépréciation, nous avons comptabilisé une charge pour dépréciation de 300 M\$ au quatrième trimestre de 2012 relativement à certaines de nos immobilisations incorporelles et de nos immobilisations corporelles. La juste valeur nouvellement établie est maintenant cohérente avec l'évaluation du cours des nouveaux instruments d'emprunt et des nouvelles actions au 31 décembre 2012.

Frais connexes à l'acquisition

Au cours du quatrième trimestre de 2011, nous avons engagé des frais de 0,2 M\$ relativement à des investissements potentiels. Nous n'avons engagé aucuns frais de la sorte au cours de la période correspondante de 2012.

Frais de restructuration et charges spéciales

Au cours du quatrième trimestre de 2012, nous avons engagé des frais de restructuration et charges spéciales de 18,1 M\$, comparativement à 14,3 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Les coûts engagés au quatrième trimestre de 2012 étaient associés à une réinstallation de la main-d'œuvre, à une réduction de la main-d'œuvre ainsi qu'à la résiliation et à la renégociation de certaines obligations contractuelles. Les coûts engagés au cours du quatrième trimestre de 2011 étaient liés à la réduction de la main-d'œuvre et à la résiliation de certaines obligations contractuelles par suite de l'élimination de la publication de certains annuaires redondants et de l'intégration dans GPJ de nos activités de Canpages.

Charges financières

Les charges financières ont augmenté de 12,8 M\$ pour s'établir à 48,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2012, comparativement à 35,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement imputable à une charge liée aux dérivés de 18,5 M\$ engagée relativement à une option à l'égard de notre participation dans une entreprise associée, compensée par une baisse des charges d'intérêts.

Profit au règlement de la dette

Nous avons comptabilisé un profit de 994,9 M\$ au règlement de la dette dans le cadre de la restructuration du capital, déduction faite des frais connexes de 53,2 M\$, de la radiation des coûts de financement différés de 16,3 M\$, des profits différés de 5,5 M\$, d'une composante capitaux propres de 7,2 M\$ et d'une composante dérivée de 0,6 M\$ associée à nos anciens instruments d'emprunt. À la clôture de la restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012, les frais de restructuration du capital de 16,3 M\$ comptabilisés aux deuxième et troisième trimestres de 2012 ont été reclassés au poste Profit au règlement de la dette.

Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2

Les dividendes sur les deux séries d'actions privilégiées rachetables se sont élevés à 4 M\$ au quatrième trimestre de 2012, comparativement à 4,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Comme nous l'annonçons le 9 février 2012, la Société a interrompu le paiement de dividendes sur les actions privilégiées de séries 1 et 2. En raison de la nature des instruments sous-jacents, la Société a continué de comptabiliser les dividendes impayés sur les actions privilégiées de séries 1 et 2, jusqu'au 20 décembre 2012.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition combiné fédéral-provincial prévu par la loi s'est établi à 26,3 % et à 27,9 % pour les trimestres clos les 31 décembre 2012 et 2011, respectivement. La Société a inscrit une économie d'impôt de 11 % sur le bénéfice du trimestre clos le 31 décembre 2012, comparativement à une charge d'impôt de 20,6 % sur le bénéfice du trimestre clos le 31 décembre 2011. La différence entre le taux effectif et les taux prévus par la loi en 2012 s'explique par un profit au règlement de la dette, contrebalancé par les pertes en capital non comptabilisées sur le placement de filiales. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, la différence entre le taux effectif et les taux prévus par la loi s'explique par la décomptabilisation d'un impôt attribué comptabilisé auparavant relativement à des actifs de nos filiales à l'étranger.

(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées

Au quatrième trimestre de 2012, nous avons comptabilisé notre quote-part des bénéfices liés à notre participation dans une entreprise associée, laquelle s'élevait à 0,1 M\$, comparativement à une perte de 0,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le montant constaté comprend l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif à ces placements en titres de capitaux propres.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2012, le bénéfice net a augmenté de 778,2 M\$ pour s'établir à 823,5 M\$, comparativement à 45,3 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation pour le trimestre est principalement attribuable au profit au règlement de la dette de 994,9 M\$ et à une diminution de la charge d'impôt de 108,7 M\$, contrebalancés par la charge pour dépréciation liée à certaines de nos immobilisations incorporelles et de nos immobilisations corporelles de 300 M\$ comptabilisée au quatrième trimestre de 2012.

3. Situation de trésorerie et sources de financement /

Cette section évalue la structure du capital de la Société, sa situation de trésorerie et ses divers instruments financiers, y compris ses instruments d'emprunt.

Situation financière

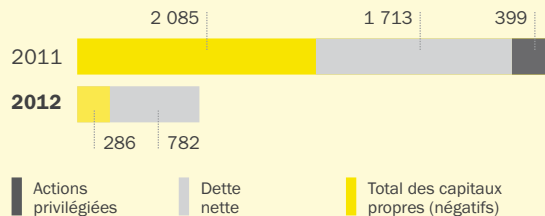
Structure du capital (en milliers de dollars canadiens)		
	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Trésorerie	106 807 \$	84 186 \$
Billets garantis de premier rang	800 000	—
Billets à moyen terme	—	1 404 083
Facilité de crédit	—	205 000
Obligations en vertu de contrats de location-financement	1 831	4 148
Déventures échangeables	86 667	—
Déventures convertibles	—	184 214
Dette nette (déduction faite de la trésorerie)	781 691 \$	1 713 259 \$
Actions privilégiées de séries 1 et 2	—	398 886
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	285 749	2 084 225
Participations ne donnant pas le contrôle	411	802
Capitalisation totale	1 067 851 \$	4 197 172 \$
Ratio de la dette nette sur la capitalisation totale	73,2 %	40,8 %

Ratio de la dette nette sur le BAIIA des douze derniers mois¹



Structure du capital

(en millions de dollars)



Au 31 décembre 2012, la dette nette de Yellow Média se chiffrait à environ 781,7 M\$. En comparaison, au 31 décembre 2011, la dette nette s'établissait à 1 713,3 M\$ et la dette nette et les actions privilégiées de séries 1 et 2 se chiffraient à 2 112,1 M\$.

Le ratio de la dette nette sur le BAIIA des douze derniers mois¹ s'établissait à 1,4 fois au 31 décembre 2012, comparativement à 2,5 fois au 31 décembre 2011. Cette amélioration est attribuable à une diminution du niveau d'endettement à la suite de la mise en œuvre de la restructuration du capital, contrebalancée en partie par la baisse du BAIIA.

¹ Bénéfice opérationnel des douze derniers mois avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition ainsi que frais de restructuration et charges spéciales, compte tenu des désinvestissements (le BAIIA des douze derniers mois). Le BAIIA des douze derniers mois est une mesure non définie par les IFRS et, par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en Bourse. Se reporter aux pages 2 et 3 pour obtenir une définition du BAIIA.

Restructuration du capital

Le 23 juillet 2012, la Société a annoncé la restructuration du capital visant à réduire considérablement sa dette et à améliorer son profil en matière d'échéances, la dette commençant à venir à échéance en 2018.

Le 6 septembre 2012, la Société a tenu des assemblées des créanciers et des actionnaires en vue d'obtenir l'approbation de ceux-ci à l'égard du plan d'arrangement en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA »), lequel prévoit la mise en œuvre de la restructuration du capital. La restructuration du capital a été approuvée par la majorité requise des créanciers et des actionnaires, à leur assemblée respective, 70,39 % des créanciers et 77,26 % des actionnaires ayant approuvé le plan.

L'audience sur l'ordonnance définitive (l'« ordonnance définitive ») de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») approuvant la restructuration du capital s'est conclue le 23 octobre 2012. Le 10 décembre 2012, la Société a annoncé qu'elle avait conclu un règlement avec les prêteurs en vertu de la facilité de crédit. Le 14 décembre 2012, la Cour a rendu son ordonnance définitive et a approuvé la restructuration du capital.

Le 20 décembre 2012, la restructuration du capital a été mise en œuvre et elle est entrée en vigueur à cette date.

La restructuration du capital incluait l'adoption d'un nouveau régime d'options sur actions (le « nouveau régime d'options sur actions »), qui a été mis en œuvre à la clôture de la restructuration du capital. Le nouveau régime d'options sur actions permettra au conseil d'administration de Yellow Média Limitée (le « conseil »), ou à un de ses comités de choisir les employés admissibles à qui des attributions peuvent être faites, de préciser le nombre d'options qui seront attribuées dans chaque cas, de déterminer la nouvelle période d'option applicable à chaque attribution et d'imposer d'autres conditions se rapportant aux attributions que le conseil ou un de ses comités juge appropriées.

Le nouveau régime d'options sur actions se traduira par l'émission d'un maximum de 1 290 612 nouvelles actions ordinaires, soit 4,6 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation. En date des présentes, aucune option n'avait été attribuée en vertu du nouveau régime d'options sur actions.

Pour une description détaillée des nouveaux titres émis dans le cadre de la restructuration du capital, se reporter aux actes de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, les débentures échangeables et les bons de souscription d'actions datés du 20 décembre 2012, lesquels sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Billets à moyen terme

Juste avant la restructuration du capital, en vertu de son programme de billets à moyen terme, des billets à moyen terme de Financement YPG inc. (auparavant Yellow Média inc.) d'un montant total de 1 404,1 M\$, venant à échéance à diverses dates allant de 2013 à 2036, étaient en circulation.

Dans le cadre de la restructuration du capital, les billets à moyen terme ont été échangés contre, au total, des billets garantis de premier rang de 634,6 M\$, des débentures échangeables de 81,9 M\$, 18 884 350 nouvelles actions ordinaires de Yellow Média (soit 67,55 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et 204,7 M\$ en espèces. De plus, la Société a convenu de payer la totalité des intérêts courus jusqu'au 20 décembre 2012 (en excluant cette date) aux détenteurs de billets à moyen terme de la Société.

À la date d'entrée en vigueur, tous les billets à moyen terme en circulation ont été annulés.

Facilité de crédit

Avant la restructuration du capital, Financement YPG inc. (auparavant Yellow Média inc.) disposait d'une facilité de crédit de premier rang non garantie (la « facilité de crédit ») composée de ce qui suit :

- une tranche renouvelable de 250 M\$ venant à échéance en février 2013;
- une tranche non renouvelable de 130 M\$ venant à échéance en février 2013.

Dans le cadre de la restructuration du capital, la facilité de crédit de la Société, dont une tranche de 369 M\$ avait été prélevée, a été échangée contre, au total, des billets garantis de premier rang de 165,4 M\$, des débentures échangeables de 18,1 M\$, 4 178 593 nouvelles actions ordinaires (soit 14,95 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et un montant de 70,3 M\$ en espèces, qui comprenait le remboursement obligatoire de 25 M\$ du 1^{er} octobre 2012. De plus, la Société a convenu de payer la totalité des intérêts courus jusqu'au 20 décembre 2012 (en excluant cette date) sur la facilité de crédit.

À la date d'entrée en vigueur, la facilité de crédit a été annulée.

Débentures convertibles

Au cours du troisième trimestre de 2012, des débentures convertibles de 0,9 M\$ ont été échangées contre 116 250 actions ordinaires.

Juste avant la restructuration du capital, Financement YPG inc. (auparavant Yellow Média inc.) avait des débentures subordonnées non garanties convertibles à 6,25 % (les « débentures convertibles ») d'un montant en capital non réglé total de 199,1 M\$. Elles venaient à échéance le 1^{er} octobre 2017 et pouvaient être converties, au gré de leurs détenteurs, en actions ordinaires de la Société au prix d'échange de 8,00 \$ l'action ordinaire. Un montant de 7,4 M\$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 2,7 M\$) a été classé en tant que composante distincte des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société.

Dans le cadre de la restructuration du capital, les débentures convertibles de la Société ont été échangées contre, au total, des débentures échangeables de 7,5 M\$, 497 852 nouvelles actions ordinaires (soit 1,8 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et 484 487 bons de souscription d'actions. La Société a convenu de payer la totalité des intérêts courus jusqu'au 20 décembre 2012 (en excluant cette date) sur les débentures convertibles.

À la date d'entrée en vigueur, toutes les débentures convertibles en circulation ont été annulées.

Actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif

Immédiatement avant la restructuration du capital, Financement YPG inc. (auparavant Yellow Média inc.) avait deux séries d'actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif en circulation, dont les montants en capital s'établissaient comme suit :

- 251,1 M\$ d'actions privilégiées de série 1;
- 151,6 M\$ d'actions privilégiées de série 2.

Dans le cadre de la restructuration du capital, les actions privilégiées de série 1 ont été échangées contre, au total, 628 090 nouvelles actions ordinaires (soit 2,2 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et 358 909 bons de souscription. Les actions privilégiées de série 2 ont été échangées contre, au total, 379 016 nouvelles actions ordinaires (soit 1,4 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et 216 581 bons de souscription d'actions. La restructuration du capital prévoyait qu'aucun dividende impayé ou cumulatif ne serait payé à l'égard des actions privilégiées de séries 1 et 2. À la date d'entrée en vigueur, les actions privilégiées de séries 1 et 2 ont été annulées.

Actions privilégiées à taux révisé

Immédiatement avant la restructuration du capital, Financement YPG inc. (auparavant Yellow Média inc.) avait deux séries d'actions privilégiées à dividende cumulatif à taux révisé en circulation, dont les montants en capital s'établissaient comme suit :

- 203 M\$ d'actions privilégiées de série 3;
- 123 M\$ d'actions privilégiées de série 5.

Dans le cadre de la restructuration du capital, les actions privilégiées de série 3 ont été échangées contre, au total, 507 737 nouvelles actions ordinaires (soit 1,8 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et 290 135 bons de souscription. Les actions privilégiées de série 5 ont été échangées contre, au total, 307 604 nouvelles actions ordinaires (soit 1,1 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation) et 175 774 bons de souscription d'actions. La restructuration du capital prévoyait qu'aucun dividende impayé ou cumulatif ne serait payé à l'égard des actions privilégiées de séries 3 et 5.

À la date d'entrée en vigueur, les actions privilégiées de séries 3 et 5 ont été annulées.

Actions privilégiées échangeables à dividende cumulatif

Immédiatement avant la restructuration du capital, la Société avait des actions privilégiées échangeables à dividende cumulatif de série 7 en circulation pour un montant de 2,9 M\$.

Dans le cadre de la restructuration du capital, les actions privilégiées de série 7 ont été échangées contre, au total, 7 188 nouvelles actions ordinaires (soit 0,03 % des nouvelles actions ordinaires en circulation) et par 4 107 bons de souscription d'actions. La restructuration du capital prévoyait qu'aucun dividende impayé ou cumulatif ne serait payé à l'égard des actions privilégiées de série 7.

À la date d'entrée en vigueur, les actions privilégiées de série 7 ont été annulées.

Instruments financiers émis à la mise en œuvre de la restructuration du capital

Billets garantis de premier rang

Le 20 décembre 2012, la Société a émis, par l'entremise de sa filiale, Financement YPG inc., 800 M\$ de billets garantis de premier rang à 9,25 % échéant le 30 novembre 2018.

Les intérêts sur les billets garantis de premier rang sont payables en espèces trimestriellement, à terme échu, en versements égaux au taux de 9,25 % par année, le dernier jour de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année. Le paiement d'intérêts initial sera payable le 28 février 2013 et représentera les intérêts courus du 20 décembre 2012 inclusivement au 28 février 2013, en excluant cette date.

Les billets garantis de premier rang sont inconditionnellement garantis par des cautionnements de premier rang fournis par Yellow Média et par toutes ses filiales assujetties à des restrictions (selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang).

Les billets garantis de premier rang et les cautionnements des billets garantis de premier rang sont garantis par une charge de premier rang, sous réserve de certaines charges autorisées, grevant les biens affectés en garantie, qui comprennent la totalité des biens de Yellow Média et des filiales assujetties à des restrictions détenus en propriété à la date d'entrée en vigueur ou acquis par la suite, sauf certains biens exclus.

L'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang contient des clauses restrictives, notamment des restrictions quant à la création de dette additionnelle, au paiement des dividendes et autres restrictions de paiement, aux placements, à la création de privilèges, aux transactions de cession-bail, aux fusions, aux regroupements et aux ventes d'actifs, à certaines transactions avec des filiales et aux activités opérationnelles. L'acte de fiducie ne contient pas l'obligation de maintenir des ratios financiers. Les restrictions quant aux ratios financiers s'appliquent seulement lors de la création d'une dette ou d'autres transactions.

Au 31 décembre 2012, la Société respectait toutes les clauses restrictives en vertu de l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang.

Rachat obligatoire

Aux termes de l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, la Société doit utiliser un montant équivalent à 75 % des flux de trésorerie excédentaires consolidés pour la dernière période de six mois close le 31 mars ou le 30 septembre, selon le cas, pour racheter semestriellement le dernier jour de mai et de novembre de chaque année, à compter du 31 mai 2013, les billets garantis de premier rang à un prix de rachat équivalent à 100 % du capital auprès de leurs détenteurs, sur une base proportionnelle, à la condition que la Société maintienne un solde de trésorerie minimal de 75 M\$ immédiatement après le paiement de rachat obligatoire. Les flux de trésorerie excédentaires, selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, désignent le total des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ajusté pour tenir compte, entre autres, des paiements d'intérêts, de l'impôt, des régimes de rémunération des employés à long terme, de certains paiements de cotisations à des régimes de retraite et des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles. La Société doit effectuer des paiements de rachat obligatoire minimaux d'un montant global annuel de i) 100 M\$ pour les paiements combinés exigibles le 31 mai 2013 et le 30 novembre 2013, ii) 75 M\$ pour les paiements combinés exigibles le 31 mai 2014 et le 30 novembre 2014 et iii) 50 M\$ pour les paiements combinés exigibles le 31 mai 2015 et le 30 novembre 2015.

Aux fins de la détermination des flux de trésorerie excédentaires consolidés, les déductions pour dépenses d'investissement et pour charges liées aux technologies de l'information et aux systèmes informatiques sont toutes deux limitées à 50 M\$ par année. Dans ces circonstances, la Société pourrait également devoir effectuer des remboursements supplémentaires sur les billets garantis de premier rang (se reporter à l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang).

Rachat optionnel

La Société peut racheter la totalité ou une partie des billets garantis de premier rang à son gré, sur préavis de 30 à 60 jours, à un prix de rachat égal à :

- 105 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué avant le 31 mai 2017;
- 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué après le 31 mai 2017.

Déventures échangeables

Le 20 décembre 2012, la Société a émis, par l'entremise de sa filiale, Financement YPG inc., 107,5 M\$ de déventures échangeables échéant le 30 novembre 2022.

Les intérêts sur les déventures échangeables portent intérêt au taux de 8 % par année si, pour la période d'intérêt applicable, le paiement est en espèces, ou au taux de 12 % par année si la Société choisit d'effectuer un paiement en nature des intérêts sur la totalité ou une partie des déventures échangeables en circulation, c'est-à-dire de payer les intérêts en déventures échangeables additionnelles. Les intérêts sur les déventures échangeables sont payables semestriellement, à terme échu, en versements égaux le dernier jour de mai et de novembre de chaque année. Le paiement d'intérêts initial est payable le 31 mai 2013 et représentera les intérêts courus du 20 décembre 2012 inclusivement au 31 mai 2013, en excluant cette date.

Les déventures échangeables sont des obligations subordonnées de premier rang non garanties de Financement YPG inc. Les déventures échangeables sont inconditionnellement garanties par des cautionnements subordonnés non garantis fournis par Yellow Média et par toutes ses filiales assujetties à des restrictions (selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les déventures échangeables).

L'acte de fiducie régissant les déventures échangeables contient des clauses restrictives, notamment des restrictions quant à la création de dette additionnelle, au paiement de dividendes et autres restrictions de paiement, aux placements, à la création de privilèges, aux transactions de cession-bail, aux fusions, aux regroupements et aux ventes d'actifs, ainsi qu'à certaines transactions avec des filiales. L'acte de fiducie ne contient pas l'obligation de maintenir des ratios financiers. Les restrictions quant aux ratios financiers s'appliquent seulement lors de la création d'une dette ou d'autres transactions.

Au 31 décembre 2012, la Société respectait toutes les clauses restrictives en vertu de l'acte de fiducie régissant les déventures échangeables.

Option d'échange

Les déventures échangeables sont échangeables au gré du détenteur contre de nouvelles actions ordinaires, en tout temps, à un prix d'échange par nouvelle action ordinaire de 19,04 \$, sous réserve d'un ajustement pour transactions sur capitaux propres précisées.

Rachat optionnel

La Société peut, en tout temps ou après la date à laquelle la totalité des billets garantis de premier rang ont été payés en entier, racheter la totalité ou une partie des déventures échangeables à son gré, sur préavis de 30 à 60 jours, à un prix de rachat égal à :

- 110 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué avant le 31 mai 2021;
- 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué après le 31 mai 2021.

Situation de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et les fonds en caisse sont les principales sources de trésorerie de la Société. La Société prévoit générer suffisamment de liquidités pour financer ses dépenses d'investissement, ses besoins en fonds de roulement et ses obligations actuelles, notamment les rachats obligatoires de billets garantis de premier rang. Au 4 février 2013, la trésorerie de la Société se chiffrait à environ 134 M\$.

Données sur les actions

Au 5 février 2013, les données sur les actions en circulation se présentaient comme suit :

Données sur les actions en circulation			
	Au 5 février 2013	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011 ¹
Nouvelles actions ordinaires en circulation	27 955 077	27 955 077	–
Actions ordinaires en circulation	–	–	520 402 094
Bons de souscription d'actions en circulation	2 995 506	2 995 506	–
Actions privilégiées de séries 3, 5 et 7 en circulation	–	–	13 424 153
Options en cours et pouvant être exercées	–	–	380 882

¹ Ces chiffres ne reflètent pas la restructuration du capital.

Actions

Dans le cadre de la restructuration du capital, les actions ordinaires existantes de Financement YPG inc. ont été annulées et échangées contre 2 564 647 nouvelles actions ordinaires et 1 465 513 bons de souscription d'actions.

Bons de souscription d'actions

Le 20 décembre 2012, la Société a émis un total de 2 995 506 bons de souscription d'actions.

Chaque bon de souscription est transférable et confère à son détenteur le droit d'acheter une nouvelle action ordinaire, à un prix d'exercice de 28,16 \$ par bon de souscription d'actions payable en espèces en tout temps d'ici le 20 décembre 2022 inclusivement.

Débtures échangeables

Au 31 décembre 2012, la Société comptait un total de 107,5 M\$ de débtures échangeables en circulation.

Obligations contractuelles et autres engagements

Obligations contractuelles					
(en milliers de dollars canadiens)					
Paiements exigibles pour les périodes se clôturant le 31 décembre					
	Total	Moins de 1 an	De 2 ans à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme ^{1,2}	800 000 \$	100 000 \$	125 000 \$	– \$	575 000 \$
Obligations en vertu de contrats de location-financement ¹	1 831 \$	939 \$	759 \$	133 \$	– \$
Débtures échangeables et convertibles ¹	107 500 \$	– \$	– \$	– \$	107 500 \$
Contrats de location simple	106 388 \$	20 101 \$	40 610 \$	35 792 \$	9 885 \$
Autres	52 068 \$	48 859 \$	331 \$	253 \$	2 625 \$
Total des obligations contractuelles	1 067 787 \$	169 899 \$	166 700 \$	36 178 \$	695 010 \$

¹ Montant en capital.

² Le remboursement des billets garantis de premier rang pourrait augmenter en vertu de la clause des flux de trésorerie excédentaires.

Obligations en vertu de contrats de location-financement

Nous concluons des contrats de location-financement relatifs à du matériel de bureau et à des logiciels. Au 31 décembre 2012, les paiements minimaux en vertu de ces contrats de location-financement jusqu'en 2016 totalisaient 1,8 M\$.

Contrats de location simple

Nous louons nos locaux et notre matériel de bureau en vertu de divers contrats de location simple. Au 31 décembre 2012, les paiements minimaux en vertu de ces contrats de location simple jusqu'en 2021 totalisaient 106,4 M\$.

Obligations d'achat

Pour la distribution de nos annuaires, nous faisons appel à des fournisseurs externes; nous avons conclu des ententes à long terme avec un certain nombre d'entre eux. Ces ententes arrivent à échéance entre 2013 et 2038. Au 31 décembre 2012, notre obligation visant l'achat de services au cours des cinq prochains exercices et par la suite se chiffrait à 52 M\$. Nous utiliserons les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour nous acquitter de ces obligations d'achat.

Obligations au titre des prestations de retraite

GPJ a un régime de retraite enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et de la Commission des services financiers de l'Ontario comportant un volet à prestations définies (le « régime à prestations définies de GPJ ») et un volet à cotisations définies, qui couvre la quasi-totalité des employés de la Société.

rapport de gestion.

Au 31 décembre 2012, les actifs du régime à prestations définies de GPJ totalisaient 405,5 M\$ et étaient investis dans un portefeuille diversifié de titres canadiens à revenu fixe et de titres de participation canadiens et internationaux. Le taux de rendement sur les actifs du régime à prestations définies de GPJ pour 2012 s'est établi à 9,7 %, soit un rendement supérieur de 2 % à celui de notre portefeuille de référence.

La plus récente évaluation actuarielle du régime à prestations définies de GPJ aux fins de capitalisation a été effectuée au 30 avril 2011. L'évaluation d'avril 2011 a révélé un déficit opérationnel de 59 M\$ et un déficit de solvabilité de 61 M\$. Cette évaluation a aussi établi le montant des cotisations que doit effectuer la Société en vertu du régime de retraite du régime à prestations définies de GPJ entre le 30 avril 2011 et la date de l'évaluation suivante, qui devra avoir lieu au plus tard le 30 avril 2014.

En 2012, la Société a versé des cotisations annuelles équivalentes au coût des services rendus au cours de la période (le « coût annuel pour l'employeur ») d'environ 8,5 M\$ pour le régime à prestations définies de GPJ. En 2013, la Société continuera de financer le coût annuel pour l'employeur. En plus du coût annuel pour l'employeur, la Société finance également le déficit avec des cotisations annuelles de 13,4 M\$ sur une période de cinq ans. Le coût annuel pour l'employeur et les paiements annuels au titre de l'amortissement étaient exigibles au 30 avril 2011; les paiements d'ajustement rétroactif ont été effectués au premier trimestre de 2012.

Provenance et utilisation des flux de trésorerie

Comme c'est le cas pour d'autres entreprises dans le marché de l'édition d'annuaires, la Société a des besoins relativement limités au chapitre des dépenses d'investissement ainsi que des coûts opérationnels relativement peu élevés.

Provenance et utilisation des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2012	2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies		
Flux de trésorerie opérationnels liés aux activités poursuivies	265 930 \$	379 210 \$
Variation des actifs et des passifs opérationnels	(27 357)	(42 637)
	238 573 \$	336 573 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités poursuivies		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(35 281) \$	(46 686) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 137)	(15 565)
Produit de la vente d'actifs	1 650	–
Cession de la Société Trader	–	690 230
Cession de trésorerie liée à la vente de la Société Trader	–	(24 517)
Cession d'une filiale	–	70 938
Autres	183	(435)
	(38 585) \$	673 965 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités poursuivies		
Émission de titres d'emprunt à long terme et de papier commercial	239 000 \$	1 062 000 \$
Remboursement sur la dette à long terme et le papier commercial	(351 426)	(1 403 585)
Rachat d'instruments échangeables et convertibles	–	(106 172)
Dividendes versés aux actionnaires	–	(209 134)
Rachat d'actions privilégiées de séries 1 et 2 et de billets à moyen terme	–	(266 183)
Rachat d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de séries 3 et 5	–	(50 432)
Frais de restructuration du capital	(63 025)	–
Autres	(1 916)	(28 244)
	(177 367) \$	(1 001 750) \$

rapport de gestion.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles des activités poursuivies ont diminué de 98 M\$ pour s'établir à 238,6 M\$, comparativement à 336,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ce qui s'explique par une diminution du BAIIA en raison essentiellement de la diminution des revenus provenant de nos produits imprimés traditionnels. La variation des actifs et des passifs opérationnels pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'est établie à 27,4 M\$, comparativement à 42,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'amélioration est attribuable à une diminution des coûts de publication différés qui s'explique par la baisse des produits. Également en 2012, la variation nette des produits différés était inférieure à celle de 2011, ce qui a eu une incidence positive sur nos flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités poursuivies

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement des activités poursuivies se sont établis à 38,6 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tandis que des flux de trésorerie de 674 M\$ ont été générés grâce aux activités d'investissement en 2011. En juillet 2011, nous avons vendu la Société Trader pour un produit de 690,2 M\$ et, en novembre 2011, nous avons vendu LesPAC pour 70,9 M\$. En 2012, nous avons investi 35,3 M\$ et 5,1 M\$, respectivement, dans les logiciels et le matériel. Au total, ces montants sont inférieurs aux montants correspondants de 46,7 M\$ et de 15,6 M\$ pour 2011.

Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des avantages incitatifs relatifs à un bail (en milliers de dollars canadiens)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2012	2011
Investissements de maintien	20 437 \$	29 619 \$
Investissements de transition	—	5 004
Investissements de croissance	22 022	34 260
Total	42 459 \$	68 883 \$
Ajustement pour tenir compte des dépenses présentées selon la comptabilité de caisse	(2 224)	(7 484)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des avantages incitatifs relatifs à un bail	40 235 \$	61 399 \$

Les investissements de maintien se sont élevés à 20,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, comparativement à 29,6 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 est attribuable à une baisse des améliorations locatives. En 2011, nous avons investi dans les locaux de notre nouvelle division Mediactive, à Toronto, à Montréal et à Vancouver.

Comme aucune entreprise n'a été acquise récemment, aucun investissement de transition n'a été effectué au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Par comparaison, un investissement de transition de 5 M\$ avait été effectué pour l'exercice précédent.

Les investissements de croissance ont trait à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles technologies et de nouveaux logiciels visant de nouvelles initiatives, alors que nous poursuivons notre transformation en vue de devenir un chef de file en matière de technologie et de produits numériques qui offre des solutions médias et marketing aux PME partout au Canada. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, ces investissements se sont chiffrés à 22 M\$, comparativement à 34,3 M\$ pour l'exercice précédent. Nos dépenses étaient moindres en 2012 qu'en 2011 car nous avons mis l'accent sur l'élaboration et la mise à jour d'un plan technologique pour assurer le succès de notre transformation.

Les dépenses d'investissement ont totalisé 42,5 M\$ pour 2012. Nous prévoyons augmenter le niveau des dépenses d'investissement au cours des prochains trimestres, car nous mettons l'accent sur nos initiatives critiques à l'égard de l'accélération de notre transformation.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités poursuivies

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement des activités poursuivies se sont établis à 177,4 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, comparativement à 1 001,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Nous avons prélevé un montant de 239 M\$ sur la tranche renouvelable de la facilité de crédit et nous avons effectué les trois remboursements trimestriels de 25 M\$ sur la tranche non renouvelable de notre facilité de crédit en janvier 2012. En outre, nous avons payé un montant de 275 M\$ relativement à la restructuration du capital en 2012. En 2011, nous avons effectué un remboursement net de 341,6 M\$ sur les titres d'emprunt à long terme et le papier commercial. Aucun dividende n'a été versé au cours de 2012, en raison de l'élimination des dividendes sur les actions ordinaires et de la suspension des dividendes sur les actions privilégiées des séries 3, 5 et 7. En 2011, également, nous avons racheté des actions privilégiées de séries 1 et 2 et des billets à moyen terme pour un montant de 266,2 M\$, nous avons racheté des actions ordinaires et des actions privilégiées de séries 3 et 5 pour un montant de 50,4 M\$ et nous avons remboursé des billets échangeables pour un montant de 106,2 M\$. En 2012, nous n'avons racheté aucun instrument d'emprunt ni aucune action et nous n'avons payé aucun dividende aux actionnaires.

Instruments financiers et autres instruments

(Se reporter à la note 24 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.)

Les instruments financiers de la Société comprennent la trésorerie, les créances clients, les placements, les fournisseurs et autres créanciers, la dette à court terme et la dette à long terme et les débentures échangeables.

Instruments dérivés

En août 2009, la Société a conclu trois swaps de taux d'intérêt totalisant 130 M\$ pour couvrir les billets à moyen terme de série 9. La Société a reçu des intérêts au taux de 6,5 % sur ces swaps et a payé un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur trois mois majoré d'un écart de 4,3 %. Les swaps devraient venir à échéance le 10 juillet 2013, en même temps que la dette sous-jacente.

En février 2010, la Société a également conclu deux swaps de taux d'intérêt totalisant 125 M\$ pour couvrir les billets à moyen terme de série 8. La Société a reçu des intérêts au taux de 6,85 % sur ces swaps et a payé un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur trois mois majoré d'un écart de 4,3 %. Les swaps devraient venir à échéance le 3 décembre 2013, en même temps que la dette sous-jacente.

Le 27 juin 2011, la Société a résilié les cinq swaps de taux d'intérêt susmentionnés d'une valeur nominale de 255 M\$, pour un produit brut de 3,8 M\$. Ce dernier montant devait être amorti sur la durée de la dette sous-jacente. Après la mise en œuvre de la restructuration du capital, le profit amorti sur le dérivé a été radié.

En tenant compte des instruments d'emprunt non réglés, notre ratio à taux fixe-variable s'établissait à 100 % de la dette à taux fixe au 31 décembre 2012, selon le montant brut de la dette.

Au 31 décembre 2012, la Société n'avait aucune obligation de couverture en cours. Au 31 décembre 2012, aucun montant au titre de l'ajustement lié à la juste valeur de l'élément couvert n'était amorti sur la durée de la dette sous-jacente existante.

Les modalités et les conditions auxquelles sont assujetties les actions privilégiées de séries 1 et 2 prévoyaient le remboursement au gré de la Société dans certaines circonstances. Ces options correspondaient à la définition d'un dérivé incorporé et étaient comptabilisées à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, et les variations de la juste valeur étaient comptabilisées dans les charges financières. Avec la mise en œuvre de la restructuration du capital, les actions privilégiées de séries 1 et 2 ont été annulées.

Nous sommes actuellement partie à une entente visant l'achat des actions résiduelles d'une participation dans une entreprise associée à un multiple prédéterminé. Cette option constitue un passif dérivé. Puisque la valeur de l'option est supérieure à la juste valeur des actions résiduelles, nous avons comptabilisé une charge sur dérivés de 18,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. En 2011, nous avons comptabilisé une charge sur dérivés de 3,5 M\$, compte non tenu de la perte sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de périodes antérieures, transférée au résultat au cours de la période, et les paiements liés aux swaps de taux d'intérêt qui ont mis fin à la comptabilité de couverture. En outre, nous avons comptabilisé un montant d'ajustement de 4,2 M\$ et une prime de remboursement stipulée en vertu d'un swap sur rendement total de 5,3 M\$ pour 2011.

Les dérivés incorporés n'avaient aucune valeur comptable au 31 décembre 2012. La valeur comptable est établie au moyen des flux de trésorerie actualisés en fonction des taux du marché en vigueur à la clôture du trimestre, comme il est d'usage dans le secteur.

4. Flux de trésorerie disponibles /

Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies

Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies				
(en milliers de dollars canadiens)				
	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2012	2011	2012	2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies	61 749 \$	92 964 \$	238 573 \$	336 573 \$
Dépenses d'investissement, déduction faite des avantages incitatifs relatifs à un bail	13 771	14 741	40 235	61 399
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies	47 978 \$	78 223 \$	198 338 \$	275 174 \$

Dividendes sur actions ordinaires

Le 28 septembre 2011, le conseil a déterminé qu'il était dans l'intérêt de la Société d'éliminer les dividendes futurs sur les actions ordinaires de celle-ci. Cette décision a été prise en conformité avec les modifications que la Société a convenu d'apporter à sa convention de crédit principale, annoncées le 28 septembre 2011.

Les actes de fiducie régissant les billets garantis de premier rang et les débentures échangeables interdisent le paiement de dividendes, sous réserve de certaines exceptions figurant dans ces actes de fiducie.

5. Hypothèses critiques /

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que nous procédions à des estimations et établissions des hypothèses au sujet de notre entreprise. Ces estimations et hypothèses ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs de même que des produits et des charges et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels dans les états financiers.

Dans cette rubrique, nous présentons des informations détaillées sur ces estimations et hypothèses importantes, qui font l'objet d'une évaluation constante par la Société.

Immobilisations incorporelles, goodwill et immobilisations corporelles

Les valeurs associées aux immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill sont fondées sur des estimations et des hypothèses importantes, qui portent notamment sur les entrées et les sorties de trésorerie futures, les taux d'actualisation et la durée d'utilité des immobilisations incorporelles. Ces estimations importantes nécessitent passablement de jugement et pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Yellow Média si les estimations actuelles du rendement futur et des justes valeurs changent. L'établissement de ces estimations a des répercussions sur le montant de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisé au cours des périodes ultérieures ainsi que sur la dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles.

Yellow Média évalue la dépréciation en comparant la valeur recouvrable d'une immobilisation incorporelle identifiable ou d'un goodwill à sa valeur comptable. L'établissement de la valeur recouvrable exige de la direction qu'elle utilise une bonne part de jugement. En 2012, il a été déterminé que la valeur recouvrable du goodwill s'établissait à néant. Par conséquent, sa valeur comptable a été radiée en entier.

Yellow Média a soumis les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et le goodwill au test de dépréciation annuel selon la politique décrite à la note 3.13 des états financiers consolidés. Le goodwill a été soumis à un test au niveau des secteurs opérationnels étant donné qu'il s'agit du niveau le plus bas au sein de Yellow Média auquel le goodwill est suivi à des fins de gestion interne.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») a été établie en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés selon des hypothèses clés importantes, notamment en ce qui a trait aux flux de trésorerie après impôt prévus sur plusieurs années, aux taux de croissance finaux et aux taux d'actualisation. Nous avons utilisé des statistiques publiques ou obtenu des conseils, quand cela était possible, au moment d'établir les hypothèses que nous avons employées. Des renseignements détaillés sur les tests de dépréciation de Yellow Média sont fournis à la note 4 des états financiers consolidés.

Avantages futurs du personnel

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est établie par l'actualisation des sorties de trésorerie futures estimées au moyen des taux d'intérêt sur des obligations de sociétés de grande qualité libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées et dont les dates d'échéance se rapprochent de celles du passif au titre des prestations définies qui s'y rattache. L'établissement de la charge au titre des avantages du personnel nécessite l'utilisation d'hypothèses portant notamment sur le rendement attendu des actifs disponibles pour la capitalisation des obligations au titre du régime, le taux d'actualisation servant à évaluer les obligations, l'âge prévu du départ à la retraite des salariés, le taux prévu de la rémunération future et le taux d'évolution attendu des frais médicaux. Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs du régime, les actifs sont évalués à la juste valeur. Les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont estimés en fonction de ces hypothèses.

Impôt sur le résultat

L'estimation de l'impôt sur le résultat suppose une évaluation de la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé basée sur une appréciation de la capacité de Yellow Média à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes pour réduire le bénéfice imposable futur avant qu'elles n'expirent. L'appréciation de Yellow Média est fondée sur la législation fiscale existante et des estimations du bénéfice imposable futur. Si l'appréciation de la capacité de Yellow Média à utiliser les déductions fiscales futures sous-jacentes change, Yellow Média devra comptabiliser un montant plus ou moins élevé de déductions fiscales dans l'actif, ce qui diminuerait ou augmenterait la charge d'impôt de la période au cours de laquelle l'appréciation a lieu.

Yellow Média est assujettie à l'impôt dans de nombreux territoires. Il faut faire appel à un jugement important dans l'établissement de la charge d'impôt consolidée. Dans le cours normal des activités, il survient des transactions et des calculs nombreux pour lesquels l'impôt définitif est incertain. Yellow Média constitue des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, selon la Société, reflètent de manière adéquate son risque lié à des questions fiscales visées par des discussions, un audit, un litige ou un appel auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement considérées comme comportant une incertitude. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide de la meilleure estimation du montant que la Société s'attend à payer en fonction d'une appréciation qualitative de tous les facteurs pertinents. Yellow Média examine le caractère adéquat de ces provisions à chaque date de clôture. Il est toutefois possible que, à une date future donnée, un passif additionnel découle des audits menés par les autorités fiscales. Lorsque le montant définitif de la charge d'impôt liée à ces questions est différent du montant initialement comptabilisé, l'écart se répercute sur la provision au cours de la période pendant laquelle l'écart est établi.

Nouvelles normes comptables

IAS 1 (révisée) – Présentation des états financiers

Le 16 juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, exigeant que les entités regroupent les autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés dans la section du résultat net du compte de résultat et regroupent séparément ceux qui ne le seront pas. Ces modifications confirment également les exigences actuelles qui requièrent la présentation du résultat net et des autres éléments du résultat global dans un état unique ou dans deux états consécutifs. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012.

En mai 2012, l'IASB a publié d'autres modifications apportées à IAS 1, *Présentation des états financiers*, lesquelles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée de ces modifications est permise. En vertu d'IAS 1, une entité qui change ses méthodes comptables de façon rétrospective ou qui effectue un retraitement rétrospectif ou un reclassement doit présenter un état de la situation financière arrêté au début de la période précédente. Les modifications d'IAS 1 apportent une précision à l'effet qu'une entité doit présenter un troisième état de la situation financière seulement lorsque l'application rétrospective, le retraitement rétrospectif ou le reclassement a une incidence significative sur l'information fournie dans le troisième état de la situation financière, et que la présentation de notes annexes au troisième état de la situation financière n'est pas nécessaire.

Yellow Média Limitée a appliqué les modifications d'IAS 1 le 1^{er} janvier 2011, avant leur date d'entrée en vigueur, tel qu'il est permis de le faire. Les modifications ont été appliquées rétrospectivement et, par conséquent, la présentation des postes des autres éléments du résultat global a été modifiée pour refléter les changements. L'application des modifications d'IAS 1 n'a eu aucune autre incidence sur le résultat net, les autres éléments du résultat global et le total du résultat global que les changements à la présentation susmentionnés.

IFRS 7 (révisée) – Instruments financiers : Informations à fournir (modifications) – Transfert d'actifs financiers

D'autres modifications apportées à IFRS 7 permettent aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les opérations de transfert d'actifs financiers (les titrisations, par exemple), ainsi que les incidences possibles de tout risque auquel l'entité ayant effectué le transfert des actifs demeure exposée. Les modifications prévoient également la présentation d'informations supplémentaires lorsque des opérations de transfert ont lieu en quantité disproportionnée vers la fin de la période de présentation de l'information financière. Les modifications d'IFRS 7 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. La norme a été adoptée, et son application n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les présents états financiers.

IAS 12 (révisée) – Impôt différé : Recouvrement des actifs sous-jacents, et SIC-21 (modifications) – Impôt sur le résultat – Recouvrement des actifs non amortissables réévalués

Cette modification énonce la présomption réfutable que la valeur d'un immeuble de placement évalué au moyen d'un modèle de la juste valeur est entièrement recouvrée par voie de vente, à moins que l'immeuble de placement ne soit amortissable et ne soit détenu selon un modèle de gestion dont l'objectif est de consommer substantiellement tous les avantages économiques au fil du temps. Compte tenu de ces modifications, la norme SIC-21 ne s'appliquera plus aux immeubles de placement comptabilisés à la juste valeur. Les modifications apportées à IAS 12 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. La norme a été adoptée, et son application n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les présents états financiers.

IFRS 7 (révisée) – Instruments financiers : Informations à fournir, et IAS 32 – Instruments financiers : Présentation (en ce qui a trait à la compensation)

Le 16 décembre 2011, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») ont publié des exigences communes en matière d'informations à fournir destinées à aider les investisseurs et d'autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence réelle ou potentielle des conventions de compensation sur la situation financière d'une société. Les nouvelles exigences sont énoncées dans la section intitulée « Informations à fournir – Compensation des actifs et des passifs financiers (modifications à IFRS 7) ». Les modifications apportées à IFRS 7 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Les nouvelles exigences pourraient se traduire par la présentation d'informations financières additionnelles à l'égard de la compensation des actifs et des passifs financiers dans l'avenir.

Dans le cadre de ce projet, l'IASB a également précisé certains aspects d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les modifications à IAS 32 portent sur les incohérences dans la pratique actuelle au moment d'appliquer les exigences. Les modifications prendront effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doivent être appliquées de manière rétrospective. Yellow Média n'a pas adopté IAS 32 par anticipation et n'a pas évalué pleinement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*. La version d'IFRS 9 publiée en novembre 2009 énonce de nouvelles exigences concernant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Dans sa version modifiée en octobre 2010, elle comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers et de décomptabilisation.

rapport de gestion.

Voici les principales exigences d'IFRS 9 :

- Selon IFRS 9, tous les actifs financiers déjà comptabilisés entrant dans le champ d'application d'IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, doivent par la suite être évalués au coût amorti ou à la juste valeur.
- L'incidence la plus notable d'IFRS 9 concernant le classement et l'évaluation des passifs financiers porte sur la comptabilisation des variations de la juste valeur d'un passif financier (désigné comme un passif à la juste valeur par le biais du résultat net) qui sont attribuables aux variations du risque de crédit associé à ce passif et l'élimination de l'exemption relative au coût dans le cas des passifs dérivés qui doivent être réglés par la livraison d'instruments de capitaux propres non cotés.

IFRS 9 est appliquée de manière prospective et comporte des dispositions transitoires, selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, mais son application anticipée est permise. Yellow Média n'a pas adopté IFRS 9 par anticipation et n'a pas évalué pleinement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IFRS 10 – États financiers consolidés

IFRS 10 remplace les exigences de consolidation d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et de SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. IFRS 10 énonce les principes de présentation et de préparation d'états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. Cette norme prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise, à condition qu'IFRS 11, *Partenariats*, et IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités*, ainsi que les modifications connexes à IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, (la « série de cinq normes ») soient adoptées au même moment. En se fondant sur une évaluation préliminaire, Yellow Média ne s'attend pas à ce que l'adoption de cette norme ait une incidence importante sur les états financiers.

IFRS 11 – Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, ainsi que SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige des parties à un partenariat qu'elles déterminent le type de partenariat qu'elles ont conclu en évaluant les droits et les obligations qui s'y rattachent. Elle exige également l'utilisation d'une seule méthode de comptabilisation des participations dans des coentreprises, soit la méthode de la mise en équivalence. IFRS 11 sera applicable au même moment qu'IFRS 10. En se fondant sur une évaluation préliminaire, Yellow Média ne s'attend pas à ce que l'adoption de cette norme ait une incidence importante sur les états financiers.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme portant sur les obligations en matière d'informations à fournir visant tous les types de participations dans les autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. IFRS 12 sera applicable au même moment qu'IFRS 10. En juin 2012, l'IASB a publié des modifications apportées à IFRS 10, *États financiers consolidés*, à IFRS 11, *Partenariats*, et à IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, lesquelles entreront également en vigueur pour la Société au moment de l'adoption de ces normes pour l'exercice qui s'ouvrira le 1^{er} janvier 2013. En se fondant sur une évaluation préliminaire, Yellow Média prévoit présenter de l'information additionnelle à l'égard de ses filiales consolidées et de ses participations dans des entreprises associées à l'adoption de cette norme.

IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur

IFRS 13 est une nouvelle norme définissant la juste valeur qui exige la présentation d'informations sur les évaluations à la juste valeur. Elle prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. La norme s'appliquera prospectivement à compter du début de l'exercice au cours duquel elle sera adoptée. Les nouvelles exigences se traduiront par la présentation d'informations financières additionnelles sur tous les actifs et les passifs évalués à la juste valeur dans les états financiers à l'adoption de cette norme.

IAS 19 (révisée) – Avantages du personnel

Une version révisée d'IAS 19 a été publiée en juin 2011 et entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée est permise. Le principal changement que présente cette version révisée est l'élimination de la méthode du corridor et la comptabilisation de toutes les variations de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime au moment où elles surviennent. En outre, le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime sont remplacés par les intérêts nets qu'on calcule en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies.

Les modifications prévoient une application rétroactive. En se fondant sur l'évaluation préliminaire, lorsque Yellow Média appliquera les modifications pour la première fois pour les périodes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2013, les charges financières nettes pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 augmenteront de 10,9 M\$ et l'ajustement correspondant sera constaté dans l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi. Les modifications accroîtront également les obligations d'information à l'égard des régimes à prestations définies de la Société.

IAS 16 – Immobilisations corporelles, IAS 32 – Instruments financiers, et IAS 34 – Information financière intermédiaire

En mai 2012, l'IASB a également publié des modifications apportées à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* et à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, lesquelles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Ces modifications, qui apportent des précisions sur diverses exigences, peuvent être adoptées par anticipation. En se fondant sur une évaluation préliminaire, Yellow Média ne s'attend pas à ce que l'application de ces modifications ait une incidence importante sur les états financiers.

6. Risques et incertitudes /

Cette section présente les principaux risques et incertitudes pouvant avoir une incidence importante sur les résultats futurs de GPJ.

Comprendre et gérer les risques sont deux éléments essentiels du processus de planification stratégique de GPJ. Le Conseil exige que nos cadres supérieurs cernent et gèrent de façon appropriée les principaux risques liés à nos activités opérationnelles. Afin de comprendre et de gérer les risques de GPJ, notre conseil d'administration et notre équipe de la haute direction ont analysé les risques dans trois grandes catégories :

1. les risques stratégiques – pour la plupart, de nature externe;
2. les risques financiers – généralement liés à des questions abordées dans la politique de gestion des risques financiers et dans l'énoncé de la politique et des procédures en matière de placements pour la retraite,
3. les risques opérationnels – principalement liés aux risques dans tous les principaux secteurs fonctionnels de l'organisation.

GPJ a adopté certains principes directeurs afin de tenter de gérer les risques auxquels il est exposé. Se reporter à la notice annuelle pour obtenir une description complète des facteurs de risque. Malgré ces principes, la Société ne peut garantir que ses efforts seront fructueux.

Une forte concurrence pourrait réduire la part du marché de la Société et avoir une incidence défavorable importante sur cette dernière, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La Société fait concurrence à d'autres entreprises d'annuaires, de médias publicitaires et d'annonces classées, dans divers médias et plateformes, y compris Internet, les journaux, la télévision, la radio, les appareils de télécommunication sans fil, les revues, les panneaux publicitaires et le publipostage direct. En particulier, les activités annuaires font face à une vive concurrence en raison de la pénétration accrue d'Internet au moyen des moteurs de recherche en ligne et par l'entremise d'organismes de réseautage social. Il est possible que la Société ne puisse livrer concurrence de manière efficace à ces concurrents en ligne, dont certains pourraient disposer de plus grandes ressources qu'elle. La stratégie Internet de la Société et ses activités annuaires pourraient être défavorablement touchées si les grands moteurs de recherche établissent des équipes de vente locales ou si elles font affaire de manière plus efficace avec les entreprises locales concernant les services de recherche. Ces concurrents pourraient réduire leurs prix pour accroître leur part du marché ou offrir leurs services à un prix inférieur à celui que la Société peut accorder.

La Société pourrait être forcée de réduire ses prix ou d'offrir et d'assurer la prestation d'autres services pour demeurer concurrentielle. Dans l'éventualité où la Société ne pourrait soutenir efficacement la concurrence actuelle ou future, cette situation pourrait entraîner un certain nombre d'incidences, notamment la diminution de sa clientèle d'annonceurs et de ses tarifs, ainsi que l'augmentation de ses coûts, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Nous surveillons et analysons de près la concurrence et nous déterminons quels sont nos avantages concurrentiels sur chacun de nos marchés. Nous réagissons à cette concurrence en nous assurant de mieux répondre aux besoins de notre clientèle au moyen d'offres et de prix ciblés.

Nous améliorons constamment la valeur de notre offre au moyen d'initiatives ayant les objectifs suivants :

- amélioration et expansion de notre gamme de produits et services pour nos clients;
- amélioration de l'expérience des utilisateurs;
- augmentation de l'utilisation de notre réseau de médias.

Nous menons également des campagnes multimédias afin de promouvoir notre marque et de renforcer sur le marché la valeur de notre offre dans nos secteurs.

Une diminution plus marquée que prévu des produits tirés des médias imprimés en raison de changements dans les préférences et les habitudes des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La Société pourrait subir des répercussions considérables si le recul de l'utilisation des annuaires téléphoniques imprimés devait se poursuivre à un rythme plus rapide que prévu. L'arrivée de nouvelles technologies et l'utilisation généralisée d'Internet entraînent des changements dans les préférences et les habitudes des consommateurs. L'utilisation des annuaires sur Internet s'est également accrue rapidement. L'Internet est de plus en plus accessible comme média publicitaire pour les entreprises de toutes tailles. De plus, l'utilisation d'Internet, notamment pour réaliser des transactions commerciales au moyen d'appareils sans fil, a entraîné l'apparition de nouvelles technologies et de nouveaux services qui font concurrence aux médias publicitaires traditionnels. Plus particulièrement, de tels changements ont une incidence marquée sur les produits imprimés, et la diminution de l'utilisation de ces médias se traduit graduellement par la baisse des produits tirés de la publicité. La consultation des annuaires de pages jaunes imprimés pourrait continuer de baisser à mesure que les utilisateurs se tournent vers des appareils de médias numériques et interactifs pour s'informer sur les commerces locaux.

L'incapacité de la Société d'améliorer et d'augmenter ses produits numériques et nouveaux médias pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La transition des médias imprimés aux médias numériques entraîne des incertitudes quant à savoir si le lancement de nouveaux produits arrivera à compenser la tendance à la baisse des produits provenant des médias imprimés. Si les produits numériques de la Société ne rapportent pas beaucoup plus, les flux de trésorerie, les résultats opérationnels et la situation financière de la Société en subiront des incidences défavorables importantes.

rapport de gestion.

La Société s'attend à tirer une plus grande part de ses produits opérationnels totaux de ses produits numériques et de ses autres nouveaux médias, étant donné que le profil d'utilisation poursuit sa migration des annuaires imprimés vers les produits numériques et les autres nouveaux médias.

L'expansion de la Société donnant lieu à une mutation vers les produits numériques et nouveaux médias fait face à divers défis et risques, notamment les suivants :

- La Société pourrait être incapable de continuer d'accroître l'utilisation de ses propres sites Web au même rythme que celui d'autres fournisseurs ou pourrait le faire à un rythme plus lent que prévu actuellement.
- L'utilisation d'Internet comme source d'information et média publicitaire pourrait ne pas poursuivre sa croissance ou le faire à un rythme plus lent que prévu actuellement, en raison de facteurs que la Société ne peut prédire ou contrôler.
- La Société pourrait engager des frais supplémentaires considérables relativement à des investissements dans sa technologie de l'information, à des modifications de ses produits existants et à la conception de nouveaux produits, ce qui risque de réduire sa marge de profits dans l'avenir.
- La Société pourrait ne pas être en mesure d'élaborer et de commercialiser de nouveaux produits de manière opportune et efficace, étant donné que ses marchés sont caractérisés par l'évolution rapide de la technologie, le lancement de nouveaux produits, l'amélioration des produits existants et la migration de la demande des annonceurs et des utilisateurs finaux de publicité, y compris les préférences en matière de technologies.
- La Société pourrait être incapable d'améliorer ses systèmes de technologie de l'information de façon à gérer efficacement l'accroissement de l'utilisation de ses sites Web et à offrir de nouveaux produits et services.
- L'orientation de la Société vers les produits numériques et nouveaux médias pourrait détourner l'attention des annonceurs des occasions de publicité dans les produits imprimés de la Société ou les dissuader de saisir ces occasions.
- La Société pourrait être incapable de se tenir au fait des changements dans les conditions de service ou les algorithmes des moteurs de recherche, ce qui pourrait faire en sorte que les sites Web de la Société ou de ses annonceurs soient exclus des résultats de recherche ou qu'ils n'apparaissent pas dans les premiers résultats ou encore rendre plus difficile ou onéreuse pour la Société la fourniture de solutions de marketing par moteur de recherche ou d'optimisation des moteurs de recherche à ses annonceurs.
- Les annonceurs de la Société pourraient être réticents à payer la publicité sur Internet aux mêmes tarifs que les annonces dans les annuaires imprimés.
- La Société pourrait ne pas être en mesure d'augmenter les prix de ses produits et services à l'avenir.

Si l'un des risques susmentionnés devait se produire, cela pourrait nuire considérablement aux produits de la Société tirés des médias numériques ainsi qu'à ses activités, à ses résultats opérationnels et à sa situation financière.

La transition en cours au sein de l'industrie des médias et de l'édition vers un contenu plus ciblé selon le modèle des médias numériques nous porte à élaborer de nouveaux produits qui tirent parti de la demande à l'égard des nouveaux médias, tout en nous assurant que nos produits imprimés demeurent une composante importante de notre offre de médias aux annonceurs.

En outre, compte tenu de cette transition des médias imprimés aux médias numériques et des incertitudes entourant le fait que les lancements de nouveaux produits puissent permettre de compenser la tendance à la baisse des produits provenant des médias imprimés et le moment où cette influence se ferait sentir, il est à noter que si les produits tirés de nos produits numériques n'augmentent pas considérablement, nos flux de trésorerie, nos résultats opérationnels et notre situation financière pourraient subir une incidence défavorable.

L'incapacité de la Société de générer des fonds suffisants, qu'ils proviennent de l'exploitation, de financements par emprunts ou par actions ou de refinancements, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La capacité de la Société d'effectuer des paiements prévus en vertu de sa dette dépendra, entre autres, de son rendement opérationnel futur. Il est impossible de garantir que la Société sera en mesure de générer suffisamment de trésorerie de ses activités pour payer les obligations au titre de sa dette. Chacun de ses facteurs est, dans une large mesure, assujéti à d'autres facteurs économiques, financiers, concurrentiels, opérationnels et autres, dont un grand nombre est indépendant de la volonté de la Société.

Il est impossible de garantir que la Société continuera d'être en mesure d'obtenir en temps opportun suffisamment de fonds sous des conditions acceptables pour la Société afin de fournir un niveau de liquidités adéquat et de financer les activités et les dépenses d'investissement nécessaires pour relever les défis liés à la transformation de ses activités et pour soutenir la stratégie d'affaires si les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et la trésorerie disponible sont insuffisants.

rapport de gestion.

L'impossibilité de générer des fonds suffisants, qu'ils proviennent des activités, de la dette, de financements par actions ou de transactions de refinancement, pourrait contraindre la Société à reporter ou à abandonner certaines ou la totalité de ses dépenses prévues ou de modifier sa stratégie d'affaires et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière. En outre, les concurrents qui disposent d'un niveau de liquidités plus important ou qui ont une meilleure capacité à mobiliser des fonds et selon des modalités moins coûteuses pourraient créer un désavantage concurrentiel pour la Société.

L'importance de la dette de la Société pourrait nuire à ses efforts en vue de refinancer ou de réduire sa dette et avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La dette considérable de la Société pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière. L'ampleur de la dette de la Société pourrait :

- augmenter la vulnérabilité de la Société aux conditions économiques difficiles et aux conditions défavorables du secteur;
- contraindre la Société à affecter une portion substantielle de ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles aux paiements sur sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités, les occasions d'affaires futures ou d'autres fins;
- limiter la souplesse de la Société en ce qui concerne la planification et les mesures à prendre à l'égard des changements dans ses activités et dans son secteur;
- placer la Société dans une situation désavantageuse par rapport à ses concurrents qui ont moins de dettes.
- limiter la capacité de la Société à obtenir du financement additionnel, au besoin, pour son fonds de roulement, ses dépenses d'investissement, ses acquisitions, les exigences liées au service de sa dette ou pour d'autres fins;

En outre, l'acte de fiducie qui gouverne les billets garantis de premier rang et l'acte de fiducie qui gouverne les débentures échangeables contiennent un certain nombre de clauses financières et restrictives, y compris des restrictions liées à toute dette supplémentaire, au paiement de dividendes et à d'autres paiements, aux placements, à l'établissement de privilèges, aux cessions-bail, aux fusions, à la consolidation et à la vente d'actifs ainsi qu'à certaines transactions avec des sociétés liées. Le manquement à ces obligations pourrait donner lieu à un cas de défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, rendrait la dette visée exigible par anticipation. Si les dettes aux termes de l'acte de fiducie qui gouverne les billets garantis de premier rang ou de l'acte de fiducie qui gouverne les débentures échangeables, selon le cas, devenaient exigibles par anticipation, rien ne garantit que la Société disposerait d'assez de liquidités pour les rembourser intégralement.

L'augmentation des cotisations versées par la Société à ses régimes de retraite pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La société doit, à l'heure actuelle, et pourrait être obligée, d'augmenter les cotisations à ses régimes de retraite dans l'avenir en raison de divers facteurs comme les rendements futurs liés aux taux d'intérêt à long terme sur les actifs du régime de retraite et les modifications apportées à la réglementation relative aux régimes de retraite, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur la situation de trésorerie et les résultats opérationnels de la Société. La Société verse actuellement des cotisations supplémentaires à ses régimes de retraite dans le but de réduire son déficit de solvabilité actuariel.

Les besoins de financement des régimes de retraite de la Société, qui découlent des évaluations des actifs et des passifs de ses régimes de retraite, reposent sur un certain nombre de facteurs, notamment le rendement réel des actifs des régimes de retraite, les taux d'intérêt à long terme, les caractéristiques démographiques des participants au régime ainsi que les règlements en matière de pensions. Les modifications apportées à ces facteurs pourraient faire en sorte que les cotisations réelles futures diffèrent considérablement des estimations actuelles de la Société, et cette dernière pourrait devoir verser des cotisations à ses régimes de retraite à l'avenir, ce qui aurait une incidence négative sur sa situation de trésorerie, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Rien ne garantit que les régimes de retraite de la Société parviendront à atteindre le taux de rendement présumé. Une part importante des actifs des régimes de retraite de la Société est investie dans des titres de participation cotés en Bourse. Par conséquent, la capacité des régimes de retraite de la Société d'atteindre le taux de rendement prévu par la direction dépend largement de la performance des marchés financiers. La conjoncture influe également sur le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations de la Société en matière de solvabilité et, par conséquent, elle pourrait aussi avoir une incidence considérable sur les besoins de financement en espèces de la Société.

L'incapacité de la Société ou des partenaires Telco de remplir leurs obligations découlant des conventions conclues entre elles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Nous avons conclu une convention de services de facturation et de recouvrement avec Bell Canada (jusqu'en 2016), avec Telus (jusqu'en 2031), avec MTS Allstream (jusqu'en 2036) et avec Bell Aliant (jusqu'en 2037). Grâce à ces conventions, notre facturation figure de manière distincte sur les factures téléphoniques des clients de Bell, de TELUS, de MTS Allstream Inc. et de Bell Aliant qui ont recours à nos services, respectivement. Bell Canada, TELUS, MTS Allstream Inc. et Bell Aliant (les « partenaires Telco ») confient par contrat à des tiers la facturation mensuelle à l'égard des clients pour lesquels ils sont les fournisseurs de services téléphoniques locaux. De plus, les partenaires Telco perçoivent auprès de leurs clients, pour le compte de GPJ, les sommes qu'ils doivent à celui-ci à titre d'annonceurs. En outre, GPJ a conclu des conventions de publication avec chacun des partenaires Telco. Si GPJ ne peut respecter ses obligations conformément à ces conventions et que ces conventions sont de ce fait résiliées par l'un ou l'autre des partenaires Telco, d'autres conventions conclues avec les partenaires Telco pourraient aussi être résiliées, y compris la convention de licence d'utilisation de la marque de commerce de Bell Canada, la convention de licence d'utilisation de la marque de commerce de TELUS, la convention relative à la stratégie de marque et aux licences d'utilisation des marques de commerce de MTS Allstream Inc. et la convention relative à la stratégie de marque et aux licences d'utilisation des marques de commerce de Bell Aliant, ainsi que toutes les clauses de non-concurrence convenues avec les partenaires Telco.

rapport de gestion.

Nous avons conclu des conventions avec des fournisseurs de services externes pour l'impression et la distribution de nos annuaires et de nos publications. Ces conventions se rapportent à des services qui font partie intégrante de nos activités.

L'incapacité des partenaires Telco ou de tout autre fournisseur de remplir leurs obligations contractuelles (y compris si l'un d'eux demandait la protection des lois canadiennes sur la faillite) pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités tant que nous n'aurons pas trouvé un nouveau fournisseur pour assurer la prestation des services en question.

GPJ prend lui-même en charge la facturation à l'égard des annonceurs dont le fournisseur de services téléphoniques locaux n'est pas l'un des partenaires Telco. Nos services internes de facturation et de recouvrement sont rentables et peuvent prendre de l'expansion à mesure que grandit notre bassin de clientèle.

L'incapacité de la Société de protéger correctement et de maintenir ses marques de produits et ses marques de commerce et la contrefaçon de ces dernières par des tiers pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Une part importante des produits opérationnels de GPJ dépend grandement de ses marques de produits et marques de commerce. L'incapacité de GPJ de protéger efficacement la notoriété et l'intégrité de ces marques de produits et marques de commerce ou de créer de nouvelles marques de produits et marques de commerce risquerait de nuire à nos résultats opérationnels et à notre situation financière.

Des tiers pourraient contrefaire ou détourner les marques de commerce de GPJ ou d'autres droits de propriété intellectuelle ou en contester la validité, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats opérationnels. Les mesures prises par GPJ pour protéger ses marques de commerce et ses autres droits de propriété pourraient se révéler insuffisantes. Il pourrait être nécessaire d'intenter des poursuites pour faire respecter ou pour protéger les droits de propriété intellectuelle de GPJ, pour protéger ses secrets commerciaux ou pour établir la validité et l'étendue des droits de propriété de tiers. Nous ne pouvons pas garantir que nous serons en mesure d'empêcher la violation de nos droits de propriété intellectuelle ou le détournement de nos renseignements commerciaux de nature exclusive.

Toute violation ou tout détournement pourrait nuire aux avantages concurrentiels actuels et futurs que nous tirons de nos droits de propriété. Par ailleurs, des tiers pourraient poursuivre GPJ pour contrefaçon. Tout litige de cette nature pourrait rendre GPJ passible d'importants dommages-intérêts. Un jugement défavorable découlant d'une poursuite de ce type pourrait contraindre GPJ à trouver le moyen de ne pas contrevioler au brevet d'un tiers ou à utiliser sous licence une technologie de remplacement d'une autre partie. De plus, une poursuite est coûteuse en temps et en argent et risquerait d'accaparer le temps et les ressources de GPJ. Toute réclamation d'un tiers pourrait aussi nuire à la capacité de GPJ d'utiliser les biens intellectuels visés par ces réclamations.

Nous consacrons d'importantes ressources à la mise en valeur et à la protection de nos marques de commerce et adoptons une démarche proactive pour protéger l'exclusivité de notre marque.

Des arrêts de travail et d'autres perturbations du travail pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Certains employés non cadres de GPJ sont syndiqués. Les conventions collectives actuelles ont une durée de un an à cinq ans et expirent à des dates futures diverses. Si GPJ n'était pas en mesure de renouveler ces conventions au moment de leur renégociation, il pourrait en résulter des arrêts de travail et d'autres perturbations du travail qui pourraient avoir des répercussions défavorables de taille sur nos activités. De plus, l'augmentation du pourcentage d'employés syndiqués de la Société pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Nous gérons le risque lié aux relations de travail en nous assurant que les dates d'expiration des conventions collectives sont établies de façon stratégique en vue de réduire au minimum les éventuelles perturbations, tant sur une base régionale (géographique) que sur une base fonctionnelle (ventes et administration). De plus, tout processus de négociation entamé en vue du renouvellement d'une convention collective fait appel à une équipe interfonctionnelle au sein de laquelle toutes les unités fonctionnelles sont représentées. Il incombe à cette équipe d'élaborer et de mettre en application un plan de contingence efficace qui permettrait à GPJ de poursuivre ses activités quotidiennes en réduisant au minimum les perturbations dans le cas d'un conflit de travail.

La contestation par les autorités fiscales de la position de la Société relativement à certaines questions d'ordre fiscal pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Dans le cours normal des activités de la Société, les autorités fiscales effectuent des vérifications continues. À cet égard, la Société est d'avis que tous les frais qui ont fait l'objet d'une demande de déduction par les différentes entités du groupe sont raisonnables et déductibles et que le coût indiqué ainsi que la déduction pour amortissement demandée à l'égard des biens amortissables de ces entités ont été correctement déterminés. Toutefois, rien ne garantit que les autorités fiscales ne contesteront pas ces demandes. Une telle contestation, si elle a lieu, pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats et sur le rendement pour les actionnaires.

La perte de relations clés ou des changements dans le niveau de service fourni par des portails Internet, des moteurs de recherche et des sites Web individuels pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La Société a conclu des ententes avec plusieurs portails Internet, moteurs de recherche et sites Web individuels pour faire la promotion de ses annuaires en ligne. Ces ententes facilitent l'accès du contenu de la Société et des annonces de ses clients par ces portails, ces moteurs de recherche et ces sites Web individuels. Elles permettent à la Société de produire un volume de trafic supérieur à celui qu'elle obtiendrait seule et d'augmenter le nombre de clients potentiels de ses annonceurs tout en maintenant sa relation avec ses clients. En retour, les portails, les moteurs de recherche et les sites Web individuels obtiennent, par l'entremise de la Société, des contrats d'annonceurs qui, autrement, ne feraient pas affaire avec eux. La perte de relations clés ou des changements dans le niveau de service fourni par des portails Internet, des moteurs de recherche et des sites Web individuels pourraient avoir une incidence sur le succès des solutions de marketing Internet de la Société. De plus, de nombreux autres concurrents dans les marchés de la Société fournissent des services de marketing Internet, ce qui fait que les clients de la Société pourraient choisir d'avoir recours à d'autres, parfois plus gros, fournisseurs pour ces services ou à des moteurs de recherche directement.

La défaillance des ordinateurs et des systèmes de communications de la Société pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Les activités commerciales de la Société reposent dans une large mesure sur l'exploitation efficiente et ininterrompue de ses ordinateurs et de ses systèmes de communications de même que de ceux de tierces parties. Le traitement des ventes et de la publicité, le stockage des données, la production, la facturation, le recouvrement et les transactions courantes de la Société pourraient souffrir grandement de la défaillance de cette technologie, ce qui, à son tour, pourrait nuire considérablement à la Société, à ses activités, à ses résultats opérationnels et à sa situation financière.

En outre, les systèmes informatiques et de TI de la Société sont sensibles aux dommages et aux interruptions de diverses provenances et ses plans de rétablissement du service après sinistre pourraient être inefficaces. Toute panne de ces systèmes pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

La Société pourrait devoir comptabiliser des charges pour dépréciation supplémentaires.

Au troisième trimestre de 2011, la Société a comptabilisé une charge pour dépréciation de 2 900 M\$ au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles. Au premier trimestre de 2012, la Société a comptabilisé une charge pour dépréciation supplémentaire de 2 967,8 M\$ au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles. Au quatrième trimestre de 2012, la Société a comptabilisé une charge pour dépréciation supplémentaire de 300 M\$ relativement à certaines immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles. La Société peut subir des pertes de valeur qui pourraient réduire le montant présenté de ses actifs et de son bénéfice. Des facteurs économiques, juridiques, réglementaires, concurrentiels, contractuels et autres pourraient avoir une incidence sur la valeur des immobilisations incorporelles identifiables. Si l'un de ces facteurs réduisait la valeur d'une immobilisation, selon les règles comptables applicables, la Société serait tenue de réduire la valeur comptable de cette immobilisation et de comptabiliser une charge supplémentaire, ce qui réduirait le montant présenté des actifs et du bénéfice de la Société de l'exercice au cours duquel la perte de valeur serait comptabilisée.

7. Contrôles et procédures /

À titre de société ouverte, nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour nous assurer que l'information importante concernant nos rapports présentés ou déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières donne une image fidèle de l'information financière de GPJ. Cette responsabilité incombe à la direction, notamment le président et chef de la direction et le chef de la direction financière. La direction est responsable de l'établissement des contrôles et procédures de communication de l'information, de leur maintien et de leur évaluation ainsi que du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

L'évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information (selon les termes du Règlement 52-109) a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière. Ces derniers ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2012.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (selon les termes du Règlement 52-109) ont été évaluées sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière. Par suite de ces évaluations, ces derniers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace au 31 décembre 2012.

La direction a également conclu que, pendant le trimestre ouvert le 1^{er} octobre 2012 et clos le 31 décembre 2012, le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur ce contrôle.

rapport de la direction.

Les présents états financiers de Yellow Média Limitée et toutes les informations présentées dans ce rapport annuel relèvent de la responsabilité de la Direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et incluent certains montants fondés sur des estimations et sur le jugement de la Direction. Les informations financières présentées ailleurs dans ce rapport annuel concordent avec celles qui figurent dans les états financiers.

Pour veiller à l'intégrité et à l'objectivité des données, la Direction a mis en place des mécanismes de contrôle interne et a établi des politiques et procédures qui lui permettent de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées et exécutées conformément à ses directives, que les actifs de l'entreprise sont adéquatement protégés et que la fiabilité des informations financières est maintenue. Les mécanismes de contrôle interne et les données financières font l'objet d'un examen par les vérificateurs externes à l'occasion de la vérification des états financiers.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité principalement par le biais de son Comité d'audit. Le Comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs externes, rencontre périodiquement les auditeurs externes et la Direction pour discuter de questions relatives aux politiques et pratiques comptables, aux procédures et contrôle internes, à l'étendue de l'audit et pour évaluer les rapports d'audit. Les auditeurs externes ont directement accès au Comité d'audit, en présence ou en l'absence de la Direction, pour discuter des résultats de leur audit et formuler toutes recommandations qu'ils pourraient avoir en vue d'améliorer les contrôles internes et la qualité de l'information financière ou discuter de tout autre sujet jugé utile. Les présents états financiers ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration, à la suite de la recommandation du Comité d'audit.



Ginette Maillé
Chef de la direction financière



Daniel Verret
Vice-président et administrateur générale de la comptabilité

rapport de l'auditeur indépendant.

Aux actionnaires de Yellow Média Limitée,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Yellow Média Limitée, successeur de Yellow Média inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2012 et 2011, les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

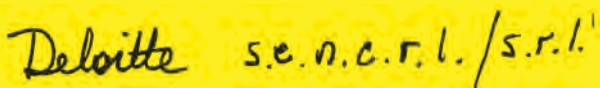
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Yellow Média Limitée aux 31 décembre 2012 et 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.



Le 5 février 2013
Montréal (Québec)

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120501

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

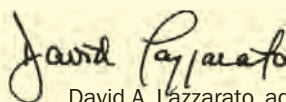
	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
ACTIF		
ACTIFS COURANTS		
Trésorerie	106 807 \$	84 186 \$
Créances clients et autres débiteurs (note 24)	175 783	166 586
Charges payées d'avance	8 693	5 017
Frais de publication différés	78 078	94 770
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	369 361	350 559
FRAIS DE PUBLICATION DIFFÉRÉS	6 816	7 484
ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES	14 928	14 879
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES (note 7)	2 082	3 616
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	27 414	46 496
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 9)	1 312 148	1 658 051
GOODWILL (note 9)	–	2 967 847
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ (note 16)	23 727	–
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	1 387 115	4 698 373
TOTAL DE L'ACTIF	1 756 476 \$	5 048 932 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 10)	87 935 \$	156 482 \$
Passifs d'impôt exigible	13 585	22 974
Provisions (note 11)	60 212	48 300
Passifs financiers	22 033	–
Produits différés	42 219	54 805
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 13)	100 939	102 339
Actions privilégiées de série 1 (note 15)	–	249 713
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	326 923	634 613
CRÉDITS DIFFÉRÉS	14 197	16 536
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ (note 16)	10 341	119 305
PASSIFS D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	34 382	43 806
AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (note 12)	296 914	298 796
CONTREPARTIE DIFFÉRÉE	–	6 570
DETTE À LONG TERME (note 13)	700 892	1 510 892
DÉBENTURES ÉCHANGEABLES ET CONVERTIBLES (note 14)	86 667	184 214
ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE 2 (note 15)	–	149 173
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 143 393	2 329 292
TOTAL DU PASSIF	1 470 316	2 963 905
CAPITAL ET RÉSERVES	6 607 114	6 398 132
DÉFICIT	(6 321 365)	(4 313 907)
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES	285 749	2 084 225
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	411	802
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	286 160	2 085 027
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1 756 476 \$	5 048 932 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé au nom de Yellow Média Limitée par



Robert MacLellan, administrateur



David A. Lazzarato, administrateur

Comptes consolidés de résultat

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action)

	2012	2011
Produits	1 107 715 \$	1 328 866 \$
Coûts opérationnels (note 20)	537 115	649 159
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition et frais de restructuration et charges spéciales	570 600	679 707
Amortissements (notes 8 et 9)	104 293	160 906
Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles (note 4)	3 267 847	2 900 000
Frais connexes à l'acquisition	-	7 743
Frais de restructuration et charges spéciales (note 11)	44 923	26 142
Perte opérationnelle	(2 846 463)	(2 415 084)
Charges financières, montant net (note 21)	146 265	130 582
Profit au règlement de la dette (note 1)	(978 589)	-
Profit à la cession d'une filiale (note 5)	-	(6 211)
Perte avant dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2, impôt sur le résultat et dépréciation des participations dans des entreprises associées et (bénéfices) pertes lié(e)s à celles-ci	(2 014 139)	(2 539 455)
Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2	17 694	19 187
Perte avant impôt sur le résultat et dépréciation des participations dans des entreprises associées et (bénéfices) pertes lié(e)s à celles-ci	(2 031 833)	(2 558 642)
(Économie) charge d'impôt sur le résultat (note 16)	(75 935)	87 149
Dépréciation de la participation dans une entreprise associée (déduction faite de l'impôt sur le résultat) (note 7)	-	50 271
(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées	(1 893)	12 060
Perte nette liée aux activités poursuivies	(1 954 005)	(2 708 122)
Perte nette liée aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt sur le résultat (note 6)	-	(120 877)
Perte nette	(1 954 005) \$	(2 828 999) \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux éléments suivants :		
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée ¹	(1 953 614) \$	(2 832 649) \$
Participations ne donnant pas le contrôle ²	(391)	3 650
	(1 954 005) \$	(2 828 999) \$

Perte de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires

Liée aux activités poursuivies	(70,66) \$	(97,66) \$
Total	(70,66) \$	(102,14) \$

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Perte de base par action (note 18) 27 955 077 27 955 077

Perte diluée par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires

Liée aux activités poursuivies	(70,66) \$	(97,66) \$
Total	(70,66) \$	(102,14) \$

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Perte diluée par action (note 18) 27 955 077 27 955 077

¹ La perte nette attribuable aux actionnaires de Yellow Média Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprend les pertes nettes attribuables aux actionnaires de Yellow Média inc. pour la période allant du 1^{er} janvier au 19 décembre 2012.

² Le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprend un montant de néant (bénéfice de 4,1 M\$ en 2011) lié aux activités abandonnées.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2012	2011
Perte nette	(1 954 005) \$	(2 828 999) \$
Autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans la perte nette		
Ajustement de reclassement au titre des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1 395)	(116)
Perte latente sur les placements disponibles à la vente	(372)	(81)
Perte latente sur les placements disponibles à la vente transférée dans la perte nette	228	-
Variation de la perte latente sur les placements disponibles à la vente	(144)	(81)
Écarts de change latents à la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger et d'entreprises associées à l'étranger ²	-	(5 410)
Ajustement de reclassement des pertes de change cumulées réalisées à la cession d'établissements à l'étranger	-	4 590
Variation des écarts de change latents à la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger et d'entreprises associées à l'étranger	-	(820)
Impôt sur le résultat lié aux éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement	406	28
	(1 133)	(989)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans la perte nette		
Pertes actuarielles (note 12)	(22 157)	(104 705)
Impôt sur le résultat lié aux éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement	5 830	27 053
	(16 327)	(77 652)
Autres éléments de la perte globale	(17 460)	(78 641)
Total de la perte globale	(1 971 465) \$	(2 907 640) \$
Total (de la perte globale) du bénéfice global attribuable aux éléments suivants :		
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée ¹	(1 971 074) \$	(2 909 695) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(391)	2 055
	(1 971 465) \$	(2 907 640) \$

¹ Le total de la perte globale attribuable aux actionnaires de Yellow Média Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprend le total de la perte globale attribuable aux actionnaires de Yellow Média inc. pour la période allant du 1^{er} janvier au 19 décembre 2012.

² Les écarts de change latents à la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger et d'entreprises associées à l'étranger comprennent un montant de néant (une perte de 3,9 M\$ en 2011) au titre des activités abandonnées, ainsi qu'un montant de néant au titre des activités poursuivies (une perte de 1,5 M\$ en 2011).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Actions restreintes	Actions privilégiées	Bons de souscription d'actions	Instruments financiers composés ¹	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réserve au titre de la réduction du capital
Solde au 31 décembre 2011	3 554 715 \$	(54 974) \$	320 687 \$	– \$	7 423 \$	113 693 \$	2 457 053 \$
Autres éléments de la perte globale	–	–	–	–	–	–	–
Perte nette pour l'exercice	–	–	–	–	–	–	–
Total de la perte globale	–	–	–	–	–	–	–
Émission de nouvelles actions ordinaires et de bons de souscription d'actions ² (note 17)	153 568	–	–	1 456	–	–	–
Échange d'actions privilégiées contre de nouvelles actions ordinaires ² (note 17)	320 687	–	(320 687)	–	–	–	–
Options sur actions (note 19)	–	–	–	–	–	1 189	–
Échange de débentures convertibles (note 14)	899	–	–	–	(35)	–	–
Échange de débentures convertibles ²	–	–	–	–	(7 388)	–	–
Option sur les débentures échangeables ² (note 14)	–	–	–	–	3 633	–	–
Actions restreintes (note 19)	–	–	–	–	–	4 295	–
Annulation d'actions restreintes ²	–	54 974	–	–	–	–	–
Contrepartie différée	–	–	–	–	–	(2 476)	–
Solde au 31 décembre 2012	4 029 869 \$	– \$	– \$	1 456 \$	3 633 \$	116 701 \$	2 457 053 \$

	Capital social	Actions restreintes	Actions privilégiées	Instruments financiers composés ¹	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réserve au titre de la réduction du capital
Solde au 31 décembre 2010	4 079 838 \$	(78 135) \$	328 880 \$	7 423 \$	139 976 \$	2 000 000 \$
Autres éléments de la perte globale	–	–	–	–	–	–
Perte nette pour l'exercice	–	–	–	–	–	–
Total de la perte globale	–	–	–	–	–	–
Émission (échange d'actions) (note 17)	63 296	–	(1 875)	–	–	–
Réduction du capital (note 17)	(500 000)	–	–	–	–	500 000
Rachat d'actions (note 17)	(88 419)	–	(6 318)	–	–	(42 947)
Options sur actions (note 19)	–	–	–	–	245	–
Actions restreintes (note 19)	–	(2 899)	–	–	(468)	–
Actions restreintes dont les droits sont acquis (note 19)	–	26 060	–	–	(26 060)	–
Vente de la Société Trader	–	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–	–
Dividendes sur actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	–	–	–	–	–	–
Solde au 31 décembre 2011	3 554 715 \$	(54 974) \$	320 687 \$	7 423 \$	113 693 \$	2 457 053 \$

¹ La composante capitaux propres des débentures échangeables et convertibles est présentée ci-dessus déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1,3 M\$ (2,7 M\$ en 2011).

² Dans le cadre de l'opération de restructuration du capital décrite à la note 1.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

2012

Placements disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Capital et réserves	Déficit	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
144 \$	989 \$	(1 598) \$	6 398 132 \$	(4 313 907) \$	2 084 225 \$	802 \$	2 085 027 \$
(144)	(989)	–	(1 133)	(16 327)	(17 460)	–	(17 460)
–	–	–	–	(1 953 614)	(1 953 614)	(391)	(1 954 005)
(144)	(989)	–	(1 133)	(1 969 941)	(1 971 074)	(391)	(1 971 465)
–	–	–	155 024	–	155 024	–	155 024
–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	1 189	–	1 189	–	1 189
–	–	–	864	–	864	–	864
–	–	–	(7 388)	7 388	–	–	–
–	–	–	3 633	–	3 633	–	3 633
–	–	–	4 295	(539)	3 756	–	3 756
–	–	–	54 974	(44 366)	10 608	–	10 608
–	–	–	(2 476)	–	(2 476)	–	(2 476)
– \$	– \$	(1 598) \$	6 607 114 \$	(6 321 365) \$	285 749 \$	411 \$	286 160 \$

2011

Placements disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Capital et réserves	Déficit	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
225 \$	1 077 \$	(2 373) \$	6 476 911 \$	(1 260 974) \$	5 215 937 \$	52 568 \$	5 268 505 \$
(81)	(88)	775	606	(77 652)	(77 046)	(1 595)	(78 641)
–	–	–	–	(2 832 649)	(2 832 649)	3 650	(2 828 999)
(81)	(88)	775	606	(2 910 301)	(2 909 695)	2 055	(2 907 640)
–	–	–	61 421	–	61 421	–	61 421
–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	(137 684)	87 252	(50 432)	–	(50 432)
–	–	–	245	–	245	–	245
–	–	–	(3 367)	–	(3 367)	–	(3 367)
–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	(53 821)	(53 821)
–	–	–	–	(207 345)	(207 345)	–	(207 345)
–	–	–	–	(22 539)	(22 539)	–	(22 539)
144 \$	989 \$	(1 598) \$	6 398 132 \$	(4 313 907) \$	2 084 225 \$	802 \$	2 085 027 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2012	2011
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Perte nette liée aux activités poursuivies	(1 954 005) \$	(2 708 122) \$
Éléments d'ajustement		
Amortissements	104 293	160 906
Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles	3 267 847	2 900 000
Profit à la cession d'une filiale	–	(6 211)
Profit au règlement de la dette	(978 589)	–
Coûts des services passés	(13 318)	–
Charge (reprise) au titre de la rémunération fondée sur des actions	626	(565)
Dépréciation de la participation dans une entreprise associée	–	50 271
(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées	(1 893)	12 060
Autres éléments hors trésorerie	(1 955)	(102)
(Économie) charge d'impôt comptabilisé(e) dans la perte nette	(75 935)	87 149
Charges financières comptabilisées dans la perte nette	146 265	130 582
Variation des actifs et des passifs opérationnels	(27 357)	(42 637)
Excédent du financement des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sur les coûts	(14 529)	–
Impôt sur le résultat payé	(63 456)	(105 203)
Intérêts versés	(149 421)	(141 555)
	238 573	336 573
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(35 281)	(46 686)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 137)	(15 565)
Produit de la vente d'actifs	1 650	–
Cession de la Société Trader	–	690 230
Cession de trésorerie liée à la vente de la Société Trader	–	(24 517)
Cession d'une filiale	–	70 938
Autres	183	(435)
	(38 585)	673 965
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de titres d'emprunt à long terme et de papier commercial	239 000	1 062 000
Remboursement et règlement de la dette à long terme et du papier commercial	(351 426)	(1 403 585)
Rachat d'instruments échangeables et convertibles	–	(106 172)
Dividendes versés aux actionnaires	–	(209 134)
Rachat d'actions privilégiées de séries 1 et 2 et de billets à moyen terme	–	(266 183)
Rachat d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de séries 3 et 5	–	(50 432)
Dividendes sur actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	–	(22 539)
Rémunération fondée sur des actions	–	(2 899)
Contrepartie différée	(1 800)	(4 502)
Produit du règlement d'instruments financiers dérivés	–	3 819
Frais de restructuration du capital	(63 025)	–
Autres	(116)	(2 123)
	(177 367)	(1 001 750)
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie libellée en devises	–	(1 862)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	22 621	6 926
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES (note 6)	–	7 935
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	84 186	69 325
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	106 807 \$	84 186 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 22)		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1. Description /

Yellow Média Limitée, successeur de Yellow Média inc., par l'intermédiaire de ses filiales, exerce des activités liées aux médias imprimés et en ligne et offre des solutions marketing dans toutes les provinces du Canada. Les références à Yellow Média Limitée (ou la « Société ») dans ce document ont trait à la situation financière, aux résultats opérationnels, aux flux de trésorerie et aux informations à fournir sur Yellow Média Limitée et ses filiales sur une base consolidée.

Le siège social de Yellow Média Limitée est situé au 16, Place du Commerce, Montréal (Québec) Canada, H3E 2A5, et la Société est cotée à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « Y ».

Le 23 juillet 2012, la Société a annoncé une opération de restructuration du capital (la « restructuration du capital ») visant à réduire considérablement sa dette et à améliorer son profil en matière d'échéances, la nouvelle dette commençant à venir à échéance en 2018.

Le 6 septembre 2012, la Société a tenu des assemblées des créanciers et des actionnaires en vue d'obtenir l'approbation de ceux-ci à l'égard du plan d'arrangement en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA »), lequel prévoit la mise en œuvre de la restructuration du capital. La restructuration du capital a été approuvée par la majorité requise des créanciers et des actionnaires, à leur assemblée respective, 70,39 % des créanciers et 77,26 % des actionnaires ayant approuvé le plan.

L'audience sur l'ordonnance définitive (l'« ordonnance définitive ») de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») approuvant la restructuration du capital s'est ouverte le 15 octobre 2012 et s'est conclue le 23 octobre 2012. Le 10 décembre 2012, la Société a annoncé qu'elle avait conclu un règlement avec les prêteurs en vertu de la facilité de crédit. Le 14 décembre 2012, la Cour a rendu son ordonnance définitive et a approuvé la restructuration du capital.

Le 20 décembre 2012 (la « date d'entrée en vigueur »), l'opération de restructuration du capital a été mise en œuvre.

Une nouvelle société, Yellow Média Limitée, a été constituée dans le but de mettre en œuvre la restructuration du capital. Dans le cadre de la restructuration du capital, Yellow Média Limitée a émis de nouvelles actions ordinaires (les « nouvelles actions ordinaires ») et des bons de souscription d'actions (les « bons de souscription d'actions ») pour le compte de Yellow Média inc. et est devenue la société mère de Yellow Média inc. Yellow Média inc. a changé son nom pour Financement YPG inc.

Les éléments clés de la restructuration du capital étaient les suivants :

- l'échange de la facilité de crédit (la « facilité de crédit ») et des billets à moyen terme (les « billets à moyen terme ») (collectivement, les « créances non garanties de premier rang ») de la Société, soit une tranche de 1 772,7 M\$ de sa dette, contre une combinaison de ce qui suit :
 - 800 M\$ de billets garantis de premier rang à 9,25 % échéant en 2018 (les « billets garantis de premier rang ») (note 13);
 - 100 M\$ de débentures échangeables non garanties subordonnées de premier rang échéant en 2022 dont les intérêts sont payables en espèces à 8,0 % ou en débentures supplémentaires à 12,0 % (les « débentures échangeables ») (note 14);
 - 23 062 943 nouvelles actions ordinaires, soit 82,5 % des nouvelles actions ordinaires émises et en circulation;
 - 275 M\$ en espèces.
- l'échange des débentures subordonnées non garanties convertibles existantes à 6,25 % (les « débentures convertibles »), contre une combinaison de ce qui suit :
 - 7,5 M\$ de débentures échangeables (note 14);
 - 497 852 nouvelles actions ordinaires, représentant 1,8 % des nouvelles actions ordinaires;
 - 484 487 bons de souscription d'actions de 10 ans visant l'acquisition de nouvelles actions ordinaires au prix d'exercice de 28,16 \$ (note 17).
- l'échange des actions privilégiées et des actions ordinaires existantes de la Société, contre une combinaison de ce qui suit :
 - 4 394 282 nouvelles actions ordinaires, représentant 15,7 % des nouvelles actions ordinaires;
 - 2 511 019 bons de souscription d'actions de 10 ans visant l'acquisition de nouvelles actions ordinaires au prix d'exercice de 28,16 \$ (note 17).

Yellow Média Limitée a comptabilisé un profit au règlement de la dette de 978,6 M\$ (avant l'économie d'impôt sur le résultat connexe de 25,9 M\$) déduction faite des frais connexes de 69,5 M\$ en vertu de la restructuration du capital.

Le profit au règlement de la dette correspond à l'écart entre la valeur comptable des billets à moyen terme, de la facilité de crédit, des débentures convertibles et des actions privilégiées de série 1 et 2 (collectivement, les « précédents créanciers ») et la juste valeur de la contrepartie émise aux précédents créanciers à la date d'entrée en vigueur. La composante capitaux propres liée aux débentures convertibles d'un montant de 7,4 M\$, déduction faite de l'impôt sur le résultat, a été portée au crédit du déficit.

La juste valeur des billets garantis de premier rang, des débentures échangeables et des nouvelles actions ordinaires qui constituaient une partie de la contrepartie émise aux précédents créanciers s'établissait à 800 M\$, à 86,7 M\$ et à 153,6 M\$, respectivement. La juste valeur des billets garantis de premier rang et des débentures échangeables a été déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés, selon laquelle le taux d'intérêt utilisé aux fins de l'actualisation est établi en fonction d'une analyse du rendement à l'échéance des instruments comparables d'un groupe de pairs émetteurs. La juste valeur de l'option de conversion liée aux débentures échangeables s'est établie à 3,6 M\$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1,3 M\$) à la date de l'émission et est comprise dans les capitaux propres. La juste valeur des bons de souscription d'actions de 1,5 M\$ a été calculée au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie provenant de l'exercice des bons de souscription d'actions en vertu de divers niveaux probables du cours de l'action déterminés au moyen d'un arbre binomial du cours de l'action.

De plus, la Société a convenu de payer la totalité des intérêts courus jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la restructuration du capital (en excluant cette date) aux détenteurs des billets à moyen terme, et des débentures convertibles de la Société et aux prêteurs dans le cadre de la facilité de crédit, d'un montant total de 34,7 M\$. La restructuration du capital prévoyait qu'aucun dividende impayé ou cumulatif ne serait payé à l'égard des actions privilégiées de séries 1 et 2.

La valeur comptable des actions privilégiées de séries 3, 5 et 7, d'un montant de 320,7 M\$, a été reclassée dans le capital social lors de l'échange des nouvelles actions ordinaires. Dans le cadre de la restructuration du capital, les actions restreintes ont été annulées et le solde de 55 M\$ a été reclassé du poste Actions restreintes, dans l'état des variations des capitaux propres, au poste Déficit (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 10,6 M\$).

À la date d'entrée en vigueur, les billets à moyen terme, la facilité de crédit, les débentures convertibles et les actions privilégiées de séries 1, 2, 3, 5 et 7 ainsi que les actions ordinaires existantes ont été annulés.

Pour une description détaillée des nouveaux titres émis dans le cadre de la restructuration du capital, se reporter aux actes de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, les débentures échangeables et les bons de souscription d'actions datés du 20 décembre 2012, lesquels sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Le conseil d'administration (le « conseil ») a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 et a autorisé leur publication le 5 février 2013.

2. Normes révisées /

2.1 Normes internationales d'information financière (« IFRS ») révisées, interprétations et modifications adoptées ayant une incidence sur les états financiers

IAS 1 (révisée) – Présentation des états financiers

Le 16 juin 2011, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, exigeant que les entités regroupent les autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés dans la section du résultat net du compte de résultat et regroupent séparément ceux qui ne le seront pas. Ces modifications confirment également les exigences actuelles qui requièrent la présentation du résultat net et des autres éléments du résultat global dans un état unique ou dans deux états consécutifs. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012.

En mai 2012, l'IASB a publié d'autres modifications apportées à IAS 1, *Présentation des états financiers*, lesquelles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée de ces modifications est permise. En vertu d'IAS 1, une entité qui change ses méthodes comptables de façon rétrospective ou qui effectue un retraitement rétrospectif ou un reclassement doit présenter un état de la situation financière arrêté au début de la période précédente. Les modifications d'IAS 1 apportent une précision à l'effet qu'une entité doit présenter un troisième état de la situation financière seulement lorsque l'application rétrospective, le retraitement rétrospectif ou le reclassement a une incidence significative sur l'information fournie dans le troisième état de la situation financière, et que la présentation de notes annexes au troisième état de la situation financière n'est pas nécessaire.

Yellow Média Limitée a appliqué les modifications d'IAS 1 le 1^{er} janvier 2011, avant leur date d'entrée en vigueur, tel qu'il est permis de le faire. Les modifications ont été appliquées rétrospectivement et, par conséquent, la présentation des postes des autres éléments du résultat global a été modifiée pour refléter les changements. L'application des modifications d'IAS 1 n'a eu aucune autre incidence sur le résultat net, les autres éléments du résultat global et le total du résultat global que les changements à la présentation susmentionnés.

2.2 IFRS révisées – interprétations et modifications adoptées sans incidence sur les états financiers

Les normes révisées suivantes ont été adoptées, et leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés dans ces états financiers mais pourrait avoir une incidence sur la comptabilisation de transactions ou d'arrangements futurs :

IFRS 7 (révisée) – Instruments financiers : Informations à fournir (modifications) – Transfert d'actifs financiers

D'autres modifications apportées à IFRS 7 permettent aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les opérations de transfert d'actifs financiers (les titrisations, par exemple), ainsi que les incidences possibles de tout risque auquel l'entité ayant effectué le transfert des actifs demeure exposée. Les modifications prévoient également la présentation d'informations supplémentaires lorsque des opérations de transfert ont lieu en quantité disproportionnée vers la fin de la période de présentation de l'information financière. Les modifications d'IFRS 7 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011.

IAS 12 (révisée) – Impôt différé : Recouvrement des actifs sous-jacents, et SIC-21 (modifications) – Impôt sur le résultat – Recouvrement des actifs non amortissables réévalués

Cette modification énonce la présomption réfutable que la valeur d'un immeuble de placement évalué au moyen du modèle de la juste valeur est entièrement recouvrée par voie de vente, à moins que l'immeuble de placement ne soit amortissable et ne soit détenu selon un modèle de gestion dont l'objectif est de consommer substantiellement tous les avantages économiques au fil du temps. Compte tenu de ces modifications, la norme SIC-21 ne s'appliquera plus aux immeubles de placement comptabilisés à la juste valeur. Les modifications apportées à IAS 12 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. La norme a été adoptée, et son application n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les présents états financiers.

2.3 Normes, interprétations et modifications apportées aux normes publiées qui ne sont pas encore entrées en vigueur

Certaines nouvelles normes et interprétations et certaines nouvelles modifications à des normes existantes ont été publiées et sont obligatoires pour les périodes comptables de Yellow Média Limitée ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Les normes que Yellow Média Limitée juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

IFRS 7 (révisée) – Instruments financiers : Informations à fournir et IAS 32, Instruments financiers : Présentation (en ce qui a trait à la compensation)

Le 16 décembre 2011, l'IASB et le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») ont publié des exigences communes en matière d'informations à fournir destinées à aider les investisseurs et d'autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence réelle ou potentielle des conventions de compensation sur la situation financière d'une société. Les nouvelles exigences sont énoncées dans la section intitulée « Informations à fournir – Compensation des actifs et des passifs financiers (modifications à IFRS 7) ». Les modifications apportées à IFRS 7 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Les nouvelles exigences pourraient se traduire par la présentation d'informations financières additionnelles à l'égard de la compensation des actifs et des passifs financiers dans l'avenir.

Dans le cadre de ce projet, l'IASB a également précisé certains aspects d'IAS 32, Instruments financiers : Présentation. Les modifications à IAS 32 portent sur les incohérences dans la pratique actuelle au moment d'appliquer les exigences. Les modifications prendront effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doivent être appliquées de manière rétrospective. Yellow Média Limitée n'a pas adopté IAS 32 par anticipation et n'a pas évalué pleinement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*. La version d'IFRS 9 publiée en novembre 2009 énonce de nouvelles exigences concernant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Dans sa version modifiée en octobre 2010, elle comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers et de décomptabilisation.

Voici les principales exigences d'IFRS 9 :

- Selon IFRS 9, tous les actifs financiers déjà comptabilisés entrant dans le champ d'application d'IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, doivent par la suite être évalués au coût amorti ou à la juste valeur.
- L'incidence la plus notable d'IFRS 9 concernant le classement et l'évaluation des passifs financiers porte sur la comptabilisation des variations de la juste valeur d'un passif financier (désigné comme un passif à la juste valeur par le biais du résultat net) qui sont attribuables aux variations du risque de crédit associé à ce passif et l'élimination de l'exemption relative au coût dans le cas des passifs dérivés qui doivent être réglés par la livraison d'instruments de capitaux propres non cotés.

IFRS 9 est appliquée de manière prospective et comporte des dispositions transitoires, selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, mais son application anticipée est permise. Yellow Média Limitée n'a pas adopté IFRS 9 par anticipation et n'a pas évalué pleinement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IFRS 10 – États financiers consolidés

IFRS 10 remplace les exigences de consolidation d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et de SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. IFRS 10 énonce les principes de présentation et de préparation d'états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. Cette norme prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise, à condition qu'IFRS 11, *Partenariats*, et IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités*, ainsi que les modifications connexes à IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* et à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, (la « série de cinq normes ») soient adoptées au même moment. En se fondant sur une évaluation préliminaire, Yellow Média Limitée ne s'attend pas à ce que l'adoption de cette norme ait une incidence importante sur les états financiers.

IFRS 11 – Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, ainsi que SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige des parties à un partenariat qu'elles déterminent le type de partenariat qu'elles ont conclu en évaluant les droits et les obligations qui s'y rattachent. Elle exige également l'utilisation d'une seule méthode de comptabilisation des participations dans des coentreprises, soit la méthode de la mise en équivalence. IFRS 11 sera applicable au même moment qu'IFRS 10. En se fondant sur une évaluation préliminaire, Yellow Média Limitée ne s'attend pas à ce que l'adoption de cette norme ait une incidence importante sur les états financiers.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme portant sur les obligations en matière d'informations à fournir visant tous les types de participations dans les autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. IFRS 12 sera applicable au même moment qu'IFRS 10. En juin 2012, l'IASB a publié des modifications apportées à IFRS 10, *États financiers consolidés*, à IFRS 11, *Partenariats*, et à IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, lesquelles entreront également en vigueur pour la Société au moment de l'adoption de ces normes pour l'exercice qui s'ouvrira le 1^{er} janvier 2013. En se fondant sur une évaluation préliminaire, Yellow Média Limitée prévoit présenter de l'information additionnelle à l'égard de ses filiales consolidées et de ses participations dans des entreprises associées à l'adoption de cette norme.

IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur

IFRS 13 est une nouvelle norme définissant la juste valeur qui exige la présentation d'informations sur les évaluations à la juste valeur. Elle prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. La norme s'appliquera prospectivement à compter du début de l'exercice au cours duquel elle sera adoptée. Les nouvelles exigences se traduiront par la présentation d'informations financières additionnelles sur tous les actifs et les passifs évalués à la juste valeur dans les états financiers à l'adoption de cette norme.

IAS 19 (révisée) – Avantages du personnel

Une version révisée d'IAS 19 a été publiée en juin 2011 et entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée est permise. Le principal changement que présente cette version révisée est l'élimination de la méthode du corridor et la comptabilisation de toutes les variations de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime au moment où elles surviennent. En outre, le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime sont remplacés par les intérêts nets, qu'on calcule en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies.

Les modifications prévoient une application rétroactive. En se fondant sur l'évaluation préliminaire, lorsque Yellow Média Limitée appliquera les modifications pour la première fois pour les périodes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2013, les charges financières nettes pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 augmenteront de 10,9 M\$ et l'ajustement correspondant sera constaté dans l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi. Les modifications accroîtront également les obligations d'information à l'égard des régimes à prestations définies de la Société.

IAS 16 – Immobilisations corporelles, IAS 32, Instruments financiers, et IAS 34, Information financière intermédiaire

En mai 2012, l'IASB a également publié des modifications apportées à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* et à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, lesquelles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Ces modifications, qui apportent des précisions sur diverses exigences, peuvent être adoptées par anticipation. En se fondant sur une évaluation préliminaire, Yellow Média Limitée ne s'attend pas à ce que l'application de ces modifications ait une incidence importante sur les états financiers.

3. Mode de présentation et principales méthodes comptables /

3.1 Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de Yellow Média Limitée et de ses filiales ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principales méthodes comptables ci-dessous qui ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées pour toutes les entités consolidées.

3.2 Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs et passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur, comme il est expliqué dans les méthodes présentées ci-dessous.

3.3 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers consolidés de Yellow Média Limitée.

3.4 Méthode de consolidation

3.4.1 Filiales

Les filiales contrôlées directement par Yellow Média Limitée ou indirectement par d'autres filiales consolidées sont entièrement consolidées. Les filiales sont toutes des entités sur lesquelles Yellow Média Limitée exerce son contrôle.

Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession. Les actifs et les passifs intersociétés et les transactions entre les sociétés entièrement consolidées sont éliminés. Les profits et les pertes sur les opérations à l'interne avec des sociétés contrôlées sont entièrement éliminés. Les méthodes comptables sont modifiées au besoin pour assurer l'uniformité du traitement comptable dans l'ensemble de Yellow Média Limitée.

Lorsque Yellow Média Limitée perd le contrôle d'une filiale, le profit ou la perte sur cession est calculé comme l'écart entre i) le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et ii) la valeur comptable antérieure des actifs et des passifs de la filiale ainsi que de toute participation ne donnant pas le contrôle. Les montants précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement à la filiale sont comptabilisés (c.-à-d. reclassés en résultat net ou transférés directement dans le déficit) exactement comme si les actifs ou les passifs pertinents étaient cédés.

3.4.2 Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes des entités sur lesquelles Yellow Média Limitée exerce une influence notable, mais non un contrôle, sur le plan de la politique de gestion, opérationnelle et financière. Cette situation exige généralement de détenir de 20 % à 50 % des droits de vote.

Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement évaluées au coût. Par la suite, la quote-part dans le résultat net des entreprises associées attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Yellow Média Limitée est comptabilisée en résultat net. La quote-part de la perte nette comptabilisée comprend l'amortissement des actifs amortissables en fonction de leur juste valeur à la date d'acquisition. Lorsque la quote-part des pertes de Yellow Média Limitée est supérieure à sa participation mise en équivalence, la valeur comptable de la participation, y compris toute participation à long terme, est ramenée à zéro, et les pertes subséquentes ne sont pas comptabilisées, sauf dans la mesure où Yellow Média Limitée assume une obligation ou effectue des paiements au nom de l'entité émettrice.

3.4.3 Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales et d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût de l'acquisition s'entend du total de la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis ou des passifs contractés ou repris par Yellow Média Limitée en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés dans le compte de résultat au moment où ils sont engagés. Le coût de l'acquisition comprend les actifs ou les passifs découlant d'un accord de contrepartie éventuelle, le cas échéant, lequel est évalué à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur sont imputées au coût de l'acquisition lorsqu'elles constituent des ajustements de période d'évaluation (voir ci-dessous). Toutes les autres variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif sont comptabilisées conformément aux IFRS pertinentes et portées en résultat net. Les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle classée dans les capitaux propres ne sont pas comptabilisées.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation précédemment détenue par Yellow Média Limitée dans l'entité acquise est réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition (c.-à-d. la date à laquelle Yellow Média Limitée obtient le contrôle), et tout profit ou perte qui en découle, s'il en est, est comptabilisé dans le compte de résultat.

3.4.4 Activités abandonnées

Le classement à titre d'activité abandonnée survient au moment de la cession ou lorsque l'activité satisfait les critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité réputée être une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte est classée comme activité abandonnée, le compte de résultat et l'état du résultat global comparatifs sont présentés de nouveau comme si l'activité avait été abandonnée au début de l'exercice comparatif.

3.5 Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts de fonds et, de temps à autre, des placements très liquides dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins.

3.6 Créances clients

Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une perte de valeur. Une provision pour perte de valeur de créances clients est établie lorsqu'il existe des indications objectives que Yellow Média Limitée ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus conformément aux modalités initiales des créances.

3.7 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, placements détenus jusqu'à l'échéance, actifs financiers disponibles à la vente, et prêts et créances. Ce classement dépend de la nature et de l'objet des actifs financiers et il est déterminé au moment de la comptabilisation initiale. Un actif financier est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie qui s'y rattachent expirent, ou si l'actif est transféré et que le transfert répond aux conditions de décomptabilisation. La Société a un billet à recevoir issu de la vente de la Société Trader qui est classé dans les prêts et créances et qui est inclus au poste Actifs financiers et autres. Cet actif avait initialement été constaté à la juste valeur et a par la suite été évalué au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les créances clients sont également incluses dans cette catégorie.

3.7.1 Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes positives ou négatives) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

3.7.2 Perte de valeur des actifs financiers

Les actifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les actifs financiers perdent de leur valeur s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier sur les flux de trésorerie futurs estimés du placement.

Pour certaines catégories d'actifs financiers, comme les créances clients, les actifs qui n'ont pas subi de perte de valeur selon un test individuel sont ensuite soumis à un test de dépréciation collectif.

3.8 Frais de publication différés

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée au titre des frais de publication directs et marginaux engagés au cours de la vente, de la fabrication et de la distribution d'annuaires téléphoniques imprimés. L'immobilisation incorporelle correspond aux coûts qui seront recouverts au cours de périodes futures lorsque les produits liés aux annuaires seront comptabilisés. Une immobilisation incorporelle est comptabilisée à l'actif lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Yellow Média Limitée exerce le contrôle sur le contrat pour lequel les coûts ont été engagés;
- le contrôle découle d'événements passés;
- on s'attend à ce que des avantages économiques futurs reviennent à Yellow Média Limitée;
- l'immobilisation est identifiable et constitue un élément non monétaire et sans substance physique.

Les frais de publication différés sont initialement comptabilisés au coût et amortis sur la période au cours de laquelle les produits connexes sont comptabilisés.

3.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les divers composants des immobilisations corporelles sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et, par conséquent, leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Le coût d'un actif comprend les charges directement attribuables à son acquisition. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Yellow Média Limitée n'a incorporé aucun coût d'emprunt dans le coût de l'actif au cours des périodes présentées.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre de composante distincte, au besoin, s'il est probable que des avantages économiques futurs reviendront à Yellow Média Limitée et que le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont passés en charges à l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction des coûts incorporés dans le coût de l'actif, déduction faite de toute valeur résiduelle sur une période correspondant à la durée d'utilité de chaque actif. Les actifs loués en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue selon la même méthode utilisée pour les actifs détenus ou sur la durée du contrat de location si celle-ci est plus courte.

Au 31 décembre 2012, les durées d'utilité prévues sont les suivantes :

Matériel de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Autre matériel	De 3 ans à 12 ans
Améliorations locatives	Durée la plus courte entre la durée du contrat de location ou la durée d'utilité

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité d'un actif sont révisés au moins à chaque exercice.

Les immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il y a indication de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, une perte de valeur est comptabilisée. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ne génère pas d'entrées de fonds indépendantes, Yellow Média Limitée détermine la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

3.10 Location

Les contrats de location sont classés en tant que contrat de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont initialement comptabilisés à titre d'actifs, à leur juste valeur déterminée au commencement du contrat de location ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Le passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état de la situation financière comme dette découlant d'un contrat de location-financement incluse dans la dette à long terme.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de la dette découlant du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont imputées directement au compte de résultat, à moins qu'elles ne soient directement attribuables à un actif qualifié; dans ce cas, elles sont incorporées dans le coût de l'actif selon la méthode générale utilisée par Yellow Média Limitée pour la comptabilisation des coûts d'emprunt.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique soit plus représentative de la façon dont les avantages économiques relatifs au bien loué s'échelonnent dans le temps. Les loyers conditionnels découlant des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Dans l'éventualité où des avantages ont été reçus dans le cadre de la conclusion des contrats de location simple, ces avantages sont comptabilisés à titre de crédit différé. Le profit cumulé des avantages est comptabilisé comme une diminution de la charge locative sur une base linéaire.

3.11 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont identifiées et constatées séparément du goodwill lorsqu'elles découlent de droits légaux ou contractuels ou qu'elles peuvent être séparées de l'entreprise acquise et vendues, transférées, assorties d'un contrat de licence ou échangées. Le coût de ces immobilisations incorporelles correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles développées à l'interne, constituées des logiciels utilisés par la Société, sont constatées dans la mesure où les critères d'IAS 38, *Immobilisations corporelles*, sont respectés. Les frais de développement des immobilisations incorporelles développées à l'interne sont comptabilisés au coût uniquement si Yellow Média Limitée peut démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera de probables avantages économiques futurs;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et d'autre nature adéquates en vue de mener à bien le développement de l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité de mesurer de façon fiable la dépense relative à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le montant initial comptabilisé au titre d'une immobilisation incorporelle générée en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation énumérés ci-dessus. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle générée en interne ne peut être comptabilisée, les dépenses de développement sont passées en charges dans le compte de résultat pendant la période où elles sont engagées.

Les immobilisations incorporelles générées à l'interne comprennent les coûts se rapportant aux outils logiciels et aux licences d'utilisation de logiciels employés dans le développement des systèmes de Yellow Média Limitée, ainsi que toutes les charges salariales et tous les frais de consultation directement attribuables. Ces éléments ne sont pas amortis tant que les immobilisations ne peuvent être utilisées.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles doivent être comptabilisées à leur coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles sont amorties comme suit, à moins que leur durée d'utilité ne soit indéterminée :

Entente de non-concurrence et logos	Amortissement linéaire sur la durée de vie de l'entente
Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	Au prorata en fonction des produits connexes sans dépasser 24 mois
Marques de commerce	Durée d'utilité indéterminée ou mode linéaire sur 1 à 6 ans
Noms de domaine	Durée indéterminée ou mode linéaire sur 18 ans
Logiciels	Mode linéaire sur 3 ans

La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont révisés à la fin de chaque période ou exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée à sa cession, ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Les profits ou les pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle (calculés en tant qu'écart entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif) sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

3.12 Goodwill

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale est comptabilisé en tant qu'actif à la date à laquelle le contrôle est acquis (la date d'acquisition). Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu) sur le montant net de la juste valeur des actifs nets identifiables comptabilisés.

Le goodwill n'est pas amorti, mais il est plutôt soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, ou plus souvent s'il y a indication de perte de valeur. Toute perte de valeur est comptabilisée immédiatement en résultat net et ne fait pas l'objet d'une reprise par la suite.

3.13 Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles, y compris le goodwill

À chaque date de clôture, Yellow Média Limitée détermine s'il existe une quelconque indication que les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur (le cas échéant). S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, Yellow Média Limitée évalue la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité indéterminée et celles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut avoir subi une perte de valeur. La plupart des immobilisations incorporelles de la Société ne génèrent pas d'entrées de fonds indépendantes de celles d'autres actifs; elles font donc l'objet de tests au sein de leurs UGT respectives.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans le compte de résultat.

Dans le cadre des tests de dépréciation du goodwill, ce dernier fait l'objet d'un test au niveau du secteur opérationnel (groupe d'UGT) représentant le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité pourrait avoir subi une perte de valeur.

Si la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité et est par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. La Société ne réduit pas la valeur comptable d'un actif en deçà de sa valeur comptable diminuée des coûts de la vente ou de sa valeur d'utilité, selon le plus élevé des deux montants.

3.14 Fournisseurs et autres créditeurs

Les fournisseurs et autres créditeurs, y compris les charges à payer, sont comptabilisés au moment où Yellow Média Limitée est tenue d'effectuer des paiements futurs en raison de l'achat d'actifs ou de services. Les fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés au coût amorti.

3.15 Passifs financiers

L'évaluation des passifs financiers dépend de leur classement. Ces derniers sont classés à titre de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou d'autres passifs financiers.

À l'exclusion des passifs dérivés et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, Yellow Média Limitée a initialement comptabilisé tous les passifs financiers, et en particulier les dettes, les fournisseurs et les autres passifs à la juste valeur moins les coûts de transaction, puis au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les coûts de transaction engagés dans l'établissement de ces passifs financiers sont immédiatement passés en charges.

Yellow Média Limitée décomptabilise les passifs financiers si et seulement si les obligations de Yellow Média Limitée sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

3.16 Provisions

Les provisions sont comptabilisées si Yellow Média Limitée a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses qui devraient être nécessaires pour éteindre l'obligation au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision due à l'écoulement du temps est comptabilisée en charges financières.

3.16.1 Contrats déficitaires

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque Yellow Média Limitée a un contrat en vertu duquel les coûts inévitables engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques qu'elle s'attend à recevoir du contrat.

3.16.2 Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque Yellow Média Limitée a un plan formalisé et détaillé de restructuration et qu'elle a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée qu'elle mettra en œuvre la restructuration, soit en commençant à exécuter le plan, soit en leur annonçant ses principales caractéristiques. L'évaluation d'une provision pour restructuration tient compte seulement des dépenses directement liées à la restructuration, c'est-à-dire les dépenses qui sont à la fois nécessairement entraînées par la restructuration et non liées aux activités poursuivies par l'entité.

3.17 Dette à long terme

Toutes les dettes à long terme sont initialement comptabilisées à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des frais d'émission. Les dettes sont par la suite comptabilisées au coût amorti. Les frais d'émission sont portés au compte de résultat, ainsi que le coupon, à titre de charges financières sur la base d'un rendement constant sur la durée de la dette, ou une période plus courte lorsque le prêteur peut exiger un remboursement anticipé.

3.18 Avantages du personnel

3.18.1 Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations au titre des cotisations à des régimes à cotisations définies sont comptabilisées à titre de charges au titre des avantages du personnel dans le compte de résultat lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à titre d'actifs dans la mesure où un remboursement en trésorerie ou une diminution des paiements futurs sont possibles.

3.18.2 Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette de Yellow Média Limitée relativement aux régimes à prestations définies est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des prestations futures accumulées par les employés en contrepartie des services rendus au cours des périodes considérées et des périodes antérieures. Ces prestations sont actualisées afin de déterminer leur valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont déduits de l'obligation. Le taux d'actualisation correspond au rendement, à la date de clôture, des obligations de sociétés de première qualité dont l'échéance correspond approximativement à la durée du passif connexe au titre du régime, ajusté en fonction d'un écart afin de tenir compte de tout risque de crédit additionnel, et qui sont libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations doivent être versées. Ce calcul est effectué à chaque exercice par un actuaire qualifié au moyen de la méthode des unités de crédit projetées.

Lorsque le montant des prestations au titre d'un régime est accru, la tranche de ce montant liée à des services passés est comptabilisée dans le compte de résultat selon le mode linéaire sur la période moyenne d'acquisition des droits à prestations. Dans la mesure où les droits à prestations sont acquis immédiatement, la charge est comptabilisée immédiatement dans le compte de résultat.

Yellow Média Limitée comptabilise tous les écarts actuariels découlant de ses régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global. Le coût financier et le rendement attendu des actifs des régimes à prestations définies sont inclus dans le montant net des charges financières, tandis que les coûts des services sont comptabilisés dans les charges opérationnelles.

3.18.3 Autres avantages à long terme

L'obligation nette de Yellow Média Limitée relativement aux avantages à long terme autres qu'au titre de régimes de retraite correspond au montant des avantages futurs accumulés par les employés en contrepartie des services rendus au cours des périodes considérées et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés afin de déterminer leur valeur actuelle, et la juste valeur des actifs connexes est déduite de ce montant. Le taux d'actualisation correspond au rendement, à la date de clôture, des obligations de sociétés de première qualité dont l'échéance correspond approximativement à la durée du passif connexe. Ce calcul est effectué au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés à la période au cours de laquelle ils surviennent.

3.18.4 Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque Yellow Média Limitée s'est manifestement engagée, en vertu d'un plan formalisé et détaillé et sans possibilité réelle de se rétracter, à mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite, ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités de fin de contrat de travail destinées à encourager les départs volontaires sont passées en charges si Yellow Média Limitée a fait une offre afin d'encourager ces départs, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre d'employés qui accepteront l'offre peut être estimé de manière fiable.

3.18.5 Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et passées en charges lorsque les services connexes sont fournis.

Un passif est comptabilisé au titre du montant que l'on prévoit verser si Yellow Média Limitée a l'obligation juridique ou implicite de verser ce montant en contrepartie de services passés et que l'obligation peut être estimée de manière fiable.

3.18.6 Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les actions restreintes et les options sur actions de Yellow Média Limitée attribuées à des employés et à des tiers fournissant des services similaires étaient évaluées à la juste valeur de ces instruments de capitaux propres à la date d'attribution.

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres est passée en charges selon un mode linéaire, sur la période d'acquisition des droits et selon l'estimation de Yellow Média Limitée quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits seront éventuellement acquis. À chaque date de clôture, Yellow Média Limitée révisait son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition des droits est prévue. L'incidence de la révision de cette estimation initiale, le cas échéant, était comptabilisée dans le compte de résultat, et un ajustement correspondant était apporté à la réserve au titre des avantages du personnel réglés en instruments de capitaux propres.

Dans le cadre de la restructuration du capital approuvée par la Cour, les détenteurs des actions restreintes ont renoncé à leurs actions restreintes en contrepartie d'un paiement en espèces égal au cours du marché des actions sous-jacentes évalué en fonction du cours moyen pondéré en fonction du volume des actions sous-jacentes pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement le jour avant la date d'entrée en vigueur. Toutes les actions restreintes ont été annulées par la suite. De plus, les régimes d'options sur actions ont été annulés dans le cadre de la restructuration du capital. Tous les droits conférés en vertu de ces régimes ont été résiliés, éteints et annulés.

3.19 Instruments de capitaux propres émis par Yellow Média Limitée

Par instrument de capitaux propres, on entend tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par Yellow Média Limitée sont comptabilisés au produit reçu, déduction faite des frais d'émission directs.

Les coûts de transaction engagés par Yellow Média Limitée dans le cadre de l'émission, de l'acquisition ou de la vente de ses propres instruments de capitaux propres sont portés en déduction des capitaux propres dans la mesure où il s'agit de coûts marginaux directement attribuables à la transaction portant sur les capitaux propres et qui auraient été évités autrement.

3.20 Secteurs opérationnels

Les informations sur les secteurs opérationnels sont présentées conformément aux rapports internes régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de Yellow Média Limitée en vue d'évaluer le rendement de chaque secteur et de leur affecter des ressources. Le président et chef de la direction a été désigné comme le principal décideur opérationnel responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation du rendement des secteurs opérationnels. Les activités qu'exerce la Société sont actuellement regroupées en un seul secteur.

3.21 Produits

Les produits de Yellow Média Limitée sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des rabais sur ventes et des taxes de ventes.

Les services de publicité dans les annuaires imprimés sont offerts en forfaits qui peuvent comprendre plusieurs produits publicitaires en ligne connexes. Les produits imprimés ne sont pas vendus séparément. Les produits tirés de la publicité dans les annuaires imprimés et des produits connexes en ligne sont comptabilisés dans le compte de résultat au prorata sur une base mensuelle à partir du moment auquel le service est offert sur la durée des contrats.

Les produits tirés des annonces classées privées et commerciales et des grandes annonces sont constatés au moment de la publication des annonces, sur une base hebdomadaire ou mensuelle. Les produits relatifs à la publication d'annonces apparaissant à plusieurs reprises sont constatés au cours de la période où les annonces sont affichées.

3.22 Instruments financiers dérivés

Yellow Média Limitée a conclu, à l'occasion, divers contrats sur instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt sur sa dette à long terme.

Les dérivés étaient initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé était conclu et ultérieurement réévalués à leur juste valeur à chaque date de clôture. Le profit ou la perte qui en découlait était immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat, à moins que le dérivé ne fut un instrument de couverture désigné et efficace; dans ce cas, le moment de comptabilisation en résultat net dépendait de la nature de la relation de couverture.

Yellow Média Limitée a désigné certains dérivés soit comme couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagements fermes (couvertures de juste valeur), soit comme couvertures d'une transaction prévue hautement probable ou du risque de change lié aux engagements fermes (couvertures de flux de trésorerie).

3.22.1 Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers ou d'autres contrats hôtes sont traités comme des dérivés distincts si leurs risques et caractéristiques ne sont pas étroitement liés à ceux des contrats hôtes, que les contrats hôtes ne sont pas évalués à la juste valeur et que les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

3.22.2 Comptabilité de couverture

Yellow Média Limitée a désigné certains instruments de couverture, notamment des dérivés et des instruments non dérivés, comme couvertures de juste valeur ou couvertures de flux de trésorerie.

Au moment de la création de la relation de couverture, l'entité a préparé une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, Yellow Média Limitée a présenté une documentation confirmant si l'instrument de couverture utilisé dans la relation de couverture était hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert.

Des détails sur les justes valeurs des instruments dérivés utilisés aux fins de couverture étaient présentés sur une base annuelle. Les variations de la réserve de couverture dans les capitaux propres étaient présentées en détail dans l'état des variations des capitaux propres.

3.23 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs qualifiés, lesquels exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés, sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce que l'actif soit pratiquement prêt pour son utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Actuellement, la Société n'a incorporé aucun coût d'emprunt dans le coût de l'actif.

3.24 Imposition

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible et différé.

3.24.1 Impôt exigible

Le bénéfice imposable diffère du bénéfice comptabilisé dans le compte consolidé de résultat, car il exclut des éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible de Yellow Média Limitée est calculé au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

3.24.2 Impôt différé

L'impôt différé est déterminé en fonction des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et la valeur fiscale correspondante utilisée dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé au moyen de la méthode du report variable. Des passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et les actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible. De tels actifs et passifs ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'autres actifs et passifs liés à une transaction (autre qu'un regroupement d'entreprises) qui n'a d'incidence ni sur le bénéfice imposable, ni sur le bénéfice comptable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si Yellow Média Limitée est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire se renversera et s'il est probable que la différence temporaire ne se renversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporaire et que la différence temporaire se renversera dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle le passif sera réglé ou l'actif sera réalisé, en fonction des taux d'impôt (et lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'évaluation des passifs et actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont Yellow Média Limitée s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si Yellow Média Limitée a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôt et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et si Yellow Média Limitée a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôt.

3.24.3 Impôt exigible et différé de la période

L'impôt exigible et différé est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il concerne des éléments qui sont comptabilisés hors du résultat net dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt est aussi comptabilisé hors du résultat net, ou s'il découle de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises. Dans le cas d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale applicable est prise en compte dans la comptabilisation de ce regroupement.

3.25 Estimations et jugements importants

L'établissement d'états financiers consolidés requiert de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs, produits et charges, ainsi que sur l'information présentée dans les notes annexes. La direction révisé périodiquement ces estimations et hypothèses afin de veiller à leur pertinence à l'égard de l'expérience passée et de la situation économique. Les éléments contenus dans les états financiers à venir pourraient être différents des estimations actuelles en raison de modifications de ces hypothèses. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit et dans toutes les périodes ultérieures touchées.

Les estimations et les jugements effectués par la direction qui sont essentiels à la détermination de la valeur comptable des actifs et des passifs sont abordés ci-après.

Estimations importantes

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les valeurs associées aux immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill sont fondées sur des estimations et des hypothèses importantes, qui portent notamment sur les entrées et les sorties de trésorerie futures, les taux d'actualisation, les taux de croissance finaux et la durée d'utilité des immobilisations incorporelles. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Yellow Média Limitée si les estimations actuelles du rendement futur et des justes valeurs changent. L'établissement de ces estimations a des répercussions sur le montant de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisé au cours des périodes ultérieures.

Yellow Média Limitée évalue la dépréciation en comparant la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT auquel une immobilisation incorporelle identifiable ou un goodwill appartient à sa valeur comptable. L'établissement de la valeur recouvrable exige de la direction qu'elle effectue des estimations importantes.

Yellow Média Limitée soumet les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et le goodwill à un test de dépréciation annuel au quatrième trimestre selon la politique décrite à la note 3.13. Le goodwill est soumis à un test au niveau des secteurs opérationnels étant donné qu'il s'agit du niveau le plus bas au sein de Yellow Média Limitée auquel le goodwill est suivi à des fins de gestion interne.

Durées d'utilité des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

À chaque clôture, Yellow Média Limitée passe en revue les durées d'utilité estimées de ses immobilisations incorporelles et de ses immobilisations corporelles. À la clôture de l'exercice considéré, la direction a déterminé que les durées d'utilité de ses immobilisations incorporelles et de ses immobilisations corporelles étaient adéquates.

Avantages futurs du personnel

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est établie par l'actualisation des sorties de trésorerie futures estimées au moyen des taux d'intérêt sur des obligations de sociétés de grande qualité libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées et dont les dates d'échéance se rapprochent de celles du passif au titre des prestations définies qui s'y rattache. L'établissement de la charge au titre des avantages du personnel nécessite l'utilisation d'hypothèses portant notamment sur le rendement attendu des actifs disponibles pour la capitalisation des obligations au titre du régime, le taux d'actualisation servant à évaluer les obligations, l'âge prévu du départ à la retraite des salariés, le taux prévu de la rémunération future et le taux d'évolution attendu des frais médicaux. Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs du régime, les actifs sont évalués à la juste valeur. Les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont estimés en fonction de ces hypothèses.

Impôt sur le résultat

L'estimation de l'impôt sur le résultat suppose une évaluation de la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé basée sur une appréciation de la capacité de Yellow Média Limitée à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes pour réduire le bénéfice imposable futur avant qu'elles n'expirent. L'appréciation de Yellow Média Limitée est fondée sur la législation fiscale existante et des estimations du bénéfice imposable futur. Si l'appréciation de la capacité de Yellow Média Limitée à utiliser les déductions fiscales futures sous-jacentes change, Yellow Média Limitée devra comptabiliser un montant plus ou moins élevé de déductions fiscales à l'actif, ce qui diminuerait ou augmenterait la charge d'impôt de la période au cours de laquelle l'appréciation a lieu.

Jugements importants

Provisions au titre des positions fiscales incertaines

Yellow Média Limitée est assujettie à l'impôt dans de nombreux territoires. Il faut faire appel à un jugement important dans l'établissement de la charge d'impôt consolidée. Dans le cours normal des activités, il survient des transactions et des calculs nombreux pour lesquels l'impôt définitif est incertain. Yellow Média Limitée constitue des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, selon la Société, reflètent de manière adéquate son risque lié à des questions fiscales visées par des discussions, un audit, un litige ou un appel auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement considérées comme comportant une incertitude. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide de la meilleure estimation du montant que la Société s'attend à payer en fonction d'une appréciation qualitative de tous les facteurs pertinents. Yellow Média Limitée examine le caractère adéquat de ces provisions à chaque date de clôture. Il est toutefois possible que, à une date future donnée, un passif additionnel découle des audits menés par les autorités fiscales. Lorsque le montant définitif de la charge d'impôt liée à ces questions est différent du montant initialement comptabilisé, l'écart se répercute sur la provision au cours de la période pendant laquelle l'écart est établi.

4. Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles /

2012

Premier trimestre

Au cours du premier trimestre de 2012, plusieurs nouveaux événements et circonstances ont été identifiés qui indiquaient que les actifs de la Société pouvaient avoir subi une perte de valeur. Parmi ces facteurs figurent les tendances relatives aux produits influant sur la combinaison des produits de la Société à long terme, un plan quinquennal à jour tenant compte des revenus inférieurs aux attentes et des facteurs externes comme la vente par AT&T de ses activités liées aux annuaires.

Compte tenu de ces sources d'information internes et externes, la direction a conclu qu'il existait des indicateurs selon lesquels les actifs de la Société pouvaient avoir subi une perte de valeur, de sorte que la Société a dû effectuer un test de dépréciation. À la suite du test de dépréciation effectué au premier trimestre de 2012, la Société a comptabilisé une charge pour perte de valeur du goodwill de 2 967,8 M\$.

Le goodwill a subi un test de dépréciation au niveau le plus bas au sein de la Société auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, soit le secteur Annuaires (groupe d'UGT), qui est le seul secteur opérationnel de la Société. Une UGT est une activité opérationnelle.

La valeur recouvrable dont découle la charge pour perte de valeur du goodwill de 2 967,8 M\$ a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés. Les hypothèses clés comprenaient les flux de trésorerie projetés fondés sur des plans financiers quinquennaux à jour préparés par la direction, et tenant compte des besoins minimaux de la Société en matière de liquidités.

Quatrième trimestre

Au cours du quatrième trimestre de 2012, par suite de la clôture de la restructuration du capital et dans le cadre de son test de dépréciation annuel, la Société a mené à terme son analyse de dépréciation et évalué la recouvrabilité de ses actifs attribués à ses UGT. La Société a calculé la valeur recouvrable de ses UGT au moyen de méthodes d'évaluation cohérentes par rapport à celles utilisées pour les périodes précédentes. La valeur recouvrable a été établie en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Par suite du test de dépréciation, la Société a déterminé que la valeur comptable de ses UGT excédait leur valeur recouvrable et, par conséquent, la Société a comptabilisé une charge pour dépréciation de 300 M\$ portée en diminution de certaines immobilisations incorporelles et corporelles.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. Les hypothèses clés comprenaient les flux de trésorerie projetés fondés sur des plans financiers sur trois ans à jour préparés par la direction, et tenant compte de la croissance récente et des tendances de la composition des produits.

Les modèles d'établissement des flux de trésorerie actualisés pour le premier et le quatrième trimestres de 2012 ont été établis au moyen de taux d'actualisation allant de 10 % à 20 % (taux avant impôt allant de 12,4 % à 25,5 %) et de 11 % à 19 % (taux avant impôt allant de 13,6 % à 24,1 %), respectivement, lesquels supposaient un coût des capitaux propres entre 12,5 % et 13,5 %, un coût des capitaux empruntés entre 7 % et 8 %, et des taux de croissance finaux allant de -15 % à 3,5 %. Les flux de trésorerie projetés tenaient également compte de diminutions projetées des produits tirés des médias imprimés à des taux annuels se situant entre 14 % et 26 %, ainsi que de taux de croissance annuels des produits tirés des activités en ligne se situant entre 10 % et 27 %. Les charges pour dépréciation n'ont eu aucune incidence sur les activités de la Société, sa liquidité, ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, ni ses actes de fiducie relatifs aux billets de premier rang et aux débentures échangeables.

Comme la plupart des immobilisations incorporelles ne génèrent pas de rentrées de fonds qui sont dans une large mesure indépendantes de celles d'autres actifs ou d'un groupe d'actifs, la Société effectue le test de dépréciation de ses immobilisations incorporelles au niveau de l'UGT. Les UGT de la Société sont présentées comme suit : Groupe Pages Jaunes et Autres (comprend diverses UGT dont la valeur comptable des immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité indéfinie n'est pas significative par rapport à la valeur comptable totale des immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité indéfinie de la Société).

Les flux de trésorerie au-delà des périodes comprises dans le plan étaient le résultat d'extrapolations selon les taux de croissance finaux à long terme indiqués dans le tableau ci-dessous. Le tableau suivant présente la répartition des immobilisations incorporelles par UGT ou groupe d'UGT au 31 décembre 2012, compte non tenu de la charge pour dépréciation et les hypothèses clés utilisées pour les calculs de la valeur d'utilité pour le 31 décembre 2012 et le 31 mars 2012 :

	31 décembre 2012 ¹		
	Groupe Pages Jaunes	Autres	Total
Immobilisations incorporelles par UGT			
Marques de commerce et noms de domaine	1 060 842 \$	17 385 \$	1 078 227 \$
Marques de commerce et noms de domaine d'une durée de vie déterminée	3 800 \$	8 333 \$	12 133 \$
Entente de non-concurrence et logos	435 192 \$	6 255 \$	441 447 \$
Logiciels	68 246 \$	1 705 \$	69 951 \$
Hypothèses clés :			
Taux de croissance final			
31 décembre 2012	-15 % à 2,50 %	-15 % à 2,50 %	-15 % à 2,50 %
31 mars 2012	-10 % à 2,50 %	3,50 %	-10 % à 3,50 %
Taux d'actualisation – après impôt			
31 décembre 2012	11 % à 19 %	11 % à 19 %	11 % à 19 %
31 mars 2012	10 % à 19 %	16,5 % à 20 %	10 % à 20 %
Taux d'actualisation – avant impôt			
31 décembre 2012	13,6 % à 24,1 %	13,6 % à 24,1 %	13,6 % à 24,1 %
31 mars 2012	12,4 % à 24,1 %	20,7 % à 25,5 %	12,4 % à 25,5 %

¹ Avant la charge pour perte de valeur de 300 M\$, comme il est expliqué ci-dessus.

2011

Au terme d'un examen approfondi de ses plans stratégique et opérationnel réalisé au troisième trimestre de 2011, la Société a déterminé que la recouvrabilité de la valeur comptable de certains de ses actifs devait faire l'objet d'un test de dépréciation.

À la suite de ce test, la Société a ainsi comptabilisé une charge pour dépréciation de 2 900 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette charge se rapportait principalement à la dépréciation du goodwill pour un montant de 2 880 M\$, tandis que les autres immobilisations incorporelles découlant de l'acquisition de Canpages, principalement les marques de commerce, l'entente de non-concurrence, les contrats conclus avec les clients et les logiciels, sont réputées avoir subi une perte de valeur de 20 M\$.

La valeur recouvrable découlant de la charge pour dépréciation du goodwill de 2 880 M\$ a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés. Les hypothèses clés comprenaient les flux de trésorerie projetés fondés sur des plans financiers sur cinq ans approuvés par la direction. Le modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés a été établi au moyen d'un taux d'actualisation de 11 % (taux avant impôt de 15 %), lequel supposait un coût des capitaux propres entre 13 % et 14 %, un coût des capitaux empruntés après impôt entre 7 % et 8 % et un taux de croissance final correspondant au taux d'inflation historique à 2,50 %. Cette charge pour dépréciation découlait d'une combinaison de facteurs, notamment la pression sur le bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition ainsi que frais de restructuration et charges spéciales découlant de la transition accélérée vers les produits en ligne plutôt qu'imprimés, les incertitudes à savoir si les lancements de nouveaux produits réussiraient à compenser la tendance à la baisse des produits provenant des médias imprimés ainsi que la diminution des marges liée aux acquisitions d'entreprises.

5. Cession d'une filiale /

Le 14 novembre 2011, une filiale de Yellow Média Limitée a annoncé la vente des actifs de LesPAC.com (« LesPAC ») à Technologies Interactives Mediagrip Inc., pour un produit en trésorerie de 70,9 M\$, déduction faite des frais et des ajustements au fonds de roulement. La valeur comptable des actifs nets cédés le 14 novembre 2011 s'établissait à 64,7 M\$, ce qui a donné lieu à un profit de 6,2 M\$ comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat.

6. Activités abandonnées /

Société Trader

Le 25 mars 2011, une filiale de Yellow Média Limitée a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente de la Société Trader (« l'entreprise cédée ») à des fonds dont le conseiller est Apax Partners. Le 28 juillet 2011, le désinvestissement de l'entreprise cédée a été réalisé pour un produit de 702 M\$, déduction faite des frais, du fonds de roulement et des autres ajustements. Le prix d'achat comprenait un billet à recevoir d'une valeur actualisée de 11 M\$ comptabilisé dans les actifs financiers et autres des états de la situation financière. Le billet a une valeur attribuée de 15 M\$, vient à échéance le 28 juillet 2020, porte intérêt à un taux de 8 % et les intérêts sont payables à l'échéance.

Compte tenu de ce qui précède, Yellow Média Limitée a classé dans les activités abandonnées les résultats de l'entreprise cédée jusqu'à la date de cession.

Le tableau suivant présente une analyse de la perte nette liée aux activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

	2011
Produits	148 051 \$
Coûts opérationnels	113 339
Amortissements	16 065
Recouvrement de frais de restructuration et charges spéciales	(737)
Autres	456
Bénéfice lié aux activités abandonnées avant impôt sur le résultat, quote-part des pertes liées aux participations dans des entreprises associées et perte sur cession	18 928
Charge d'impôt sur le résultat	5 331
Quote-part des pertes liées aux participations dans des entreprises associées	128
Perte sur cession, déduction faite d'une économie d'impôt de 1,4 M\$	134 346
Perte nette liée aux activités abandonnées	(120 877) \$

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'établissent comme suit :

Trésorerie liée aux éléments suivants :	
Activités opérationnelles	31 598 \$
Activités d'investissement	(22 126)
Activités de financement	(1 537)
Augmentation nette de la trésorerie liée aux activités abandonnées	7 935 \$

Les activités relatives à l'immobilier et à l'emploi ainsi que celles du site Web LesPAC ont été exclues du désinvestissement. Yellow Média Limitée a vendu les actifs de LesPAC.com le 14 novembre 2011. Quant aux activités relatives à l'immobilier et à l'emploi, Yellow Média Limitée en demeure propriétaire et gestionnaire.

7. Participations dans des entreprises associées /

Liste des entreprises associées

Aux	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Consolidation	% de participation	Consolidation	% de participation
Canada				
411 Local Search	Méthode de la mise en équivalence	30	Méthode de la mise en équivalence	30
États-Unis				
Ziplocal, LP	Méthode de la mise en équivalence	35	Méthode de la mise en équivalence	35

Pour l'exercice 2013, les actionnaires de 411 Local Search (« 411 ») ont la possibilité d'exercer une option de vente, laquelle exige de la Société qu'elle fasse l'acquisition de la participation résiduelle de 70 % de 411, à un prix fondé sur un multiple établi du bénéfice avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté à la clôture du dernier exercice. La juste valeur de ce passif dérivé a augmenté pour s'établir à 18,5 M\$ au 31 décembre 2012, ce qui a donné lieu à une charge imputée au compte de résultat. La Société peut également exercer son option d'achat visant la participation résiduelle pendant une période de temps précise en 2013 et en 2014. La juste valeur de ce dérivé était de néant au 31 décembre 2012.

Le total des montants de l'actif, du passif, des produits, ainsi que de la perte nette pour les participations dans des entreprises associées, non ajusté en fonction du pourcentage de participation détenu par Yellow Média Limitée se présente comme suit :

Pour les périodes closes les	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Total de l'actif	8 208 \$	20 537 \$
Total du passif	4 747 \$	18 952 \$
Produits	15 238 \$	17 929 \$
Perte nette	(202) \$	(3 425) \$

En 2011, Ziplocal, LP (« Ziplocal ») était en défaut à l'égard de ses dettes et avait entrepris d'importantes initiatives de restructuration. Par conséquent, Yellow Média Limitée a déterminé que sa participation dans Ziplocal avait subi une perte de valeur et a comptabilisé une perte de 50,3 M\$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 0,2 M\$) afin de ramener à néant sa participation nette dans Ziplocal. En conséquence, Yellow Média Limitée ne comptabilise plus sa quote-part des pertes dans Ziplocal.

8. Immobilisations corporelles /

	2012			
	Matériel de bureau ¹	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives
	Total			
Coût				
Au 31 décembre 2011	33 078 \$	29 670 \$	2 694 \$	39 588 \$
Ajouts ²	504	4 167	356	1 800
Dépréciation (note 4)	(3 201)	(1 177)	(565)	(5 447)
Cessions, radiations et transferts	(831)	(14 298)	(975)	(6 893)
Au 31 décembre 2012	29 550 \$	18 362 \$	1 510 \$	29 048 \$
Cumul des amortissements				
Au 31 décembre 2011	17 329 \$	23 450 \$	1 225 \$	16 530 \$
Dotation aux amortissements ²	4 392	3 813	240	4 511
Cessions, radiations et transferts	(755)	(14 187)	(574)	(4 918)
Au 31 décembre 2012	20 966 \$	13 076 \$	891 \$	16 123 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2012	8 584 \$	5 286 \$	619 \$	12 925 \$

	2011			
	Matériel de bureau ¹	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives
	Total			
Coût				
Au 31 décembre 2010	34 109 \$	50 723 \$	26 012 \$	51 234 \$
Ajouts ²	5 144	2 801	9 002	9 524
Activités abandonnées	(3 766)	(22 697)	(31 162)	(18 151)
Cessions, radiations et transferts	(2 295)	(1 157)	(431)	(2 999)
Écarts de change	(114)	-	(727)	(20)
Au 31 décembre 2011	33 078 \$	29 670 \$	2 694 \$	39 588 \$
Cumul des amortissements				
Au 31 décembre 2010	15 799 \$	37 126 \$	5 238 \$	23 172 \$
Dotation aux amortissements ²	3 771	5 478	574	4 317
Activités abandonnées	(1 061)	(19 012)	(4 568)	(8 685)
Cessions, radiations et transferts	(1 145)	(142)	(7)	(2 269)
Écarts de change	(35)	-	(12)	(5)
Au 31 décembre 2011	17 329 \$	23 450 \$	1 225 \$	16 530 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	15 749 \$	6 220 \$	1 469 \$	23 058 \$

¹ La valeur comptable nette du matériel de bureau comprend un montant de 1,1 M\$ au titre des actifs détenus en vertu de contrats de location-financement (3,5 M\$ en 2011).

² Les ajouts et la dotation aux amortissements comprennent des montants respectifs de néant (10,2 M\$ en 2011) et de néant (2,3 M\$ en 2011) au titre des activités abandonnées.

9. Immobilisations incorporelles et goodwill /

2012						
	Marques de commerce et noms de domaine ¹	Ententes de non-concurrence et logos	Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	Logiciels ²	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill
Coût						
Au 31 décembre 2011	1 151 180 \$	617 059 \$	108 198 \$	284 510 \$	2 160 947 \$	2 967 847 \$
Ajouts ³	–	–	–	33 528	33 528	–
Dépréciation (note 4)	(199 881)	(80 957)	–	(8 772)	(289 610)	(2 967 847)
Cessions, radiations et transferts	(115)	–	–	(174 306)	(174 421)	–
Au 31 décembre 2012	951 184 \$	536 102 \$	108 198 \$	134 960 \$	1 730 444 \$	– \$
Cumul des amortissements						
Au 31 décembre 2011	45 542 \$	149 313 \$	103 834 \$	204 207 \$	502 896 \$	– \$
Dotation aux amortissements ³	15 163	26 299	4 364	43 163	88 989	–
Cessions, radiations et transferts	–	–	–	(173 589)	(173 589)	–
Au 31 décembre 2012	60 705 \$	175 612 \$	108 198 \$	73 781 \$	418 296 \$	– \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2012	890 479 \$	360 490 \$	– \$	61 179 \$	1 312 148 \$	– \$
2011						
	Marques de commerce et noms de domaine ¹	Entente de non-concurrence et logos	Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	Logiciels ²	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill
Coût						
Au 31 décembre 2010	1 466 095 \$	646 859 \$	171 433 \$	346 658 \$	2 631 045 \$	6 467 092 \$
Ajouts ³	–	–	–	60 569	60 569	–
Activités abandonnées ⁴	(284 135)	(22 357)	(60 006)	(120 520)	(487 018)	(570 966)
Dépréciation (note 4)	(14 463)	(3 643)	(629)	(1 265)	(20 000)	(2 880 000)
Cessions, radiations et transferts	(15 500)	(3 800)	(145)	1 303	(18 142)	(48 079)
Écarts de change	(817)	–	(2 455)	(2 235)	(5 507)	(200)
Au 31 décembre 2011	1 151 180 \$	617 059 \$	108 198 \$	284 510 \$	2 160 947 \$	2 967 847 \$
Cumul des amortissements						
Au 31 décembre 2010	42 846 \$	134 204 \$	95 032 \$	206 963 \$	479 045 \$	– \$
Dotation aux amortissements ³	19 296	26 791	57 119	59 625	162 831	–
Activités abandonnées	(16 600)	(8 212)	(46 211)	(60 457)	(131 480)	–
Cessions, radiations et transferts	–	(3 470)	(145)	(926)	(4 541)	–
Écarts de change	–	–	(1 961)	(998)	(2 959)	–
Au 31 décembre 2011	45 542 \$	149 313 \$	103 834 \$	204 207 \$	502 896 \$	– \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	1 105 638 \$	467 746 \$	4 364 \$	80 303 \$	1 658 051 \$	2 967 847 \$

¹ La valeur des marques de commerces et des noms de domaines d'une durée d'utilité indéterminée s'est établie à 879 M\$ (1 090,8 M\$ en 2011).

² La valeur des logiciels en développement s'est établie à 25,4 M\$ (35 M\$ en 2011).

³ Les ajouts et la dotation aux amortissements comprennent des montants respectifs de néant et de néant au titre des activités abandonnées (montants respectifs de 9,8 M\$ et de 13,8 M\$ en 2011).

⁴ Le goodwill lié aux activités abandonnées comprend la charge pour dépréciation de néant (97,4 M\$ en 2011) comptabilisée à la réévaluation des activités abandonnées à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, comme l'exige IFRS 5.

10. Dettes fournisseurs et autres créditeurs /

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Dettes fournisseurs	58 271 \$	70 979 \$
Dépôts	2 845	8 849
Contrepartie différée	5 609	2 798
Charges à payer relatives à la paye	1 722	8 683
Charges à payer relatives à la publication	4 976	12 871
Intérêts courus	2 753	30 282
Autres charges à payer	11 759	22 020
	87 935 \$	156 482 \$

11. Provisions /

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, Yellow Média Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et charges spéciales de 44,9 M\$. Ces coûts étaient associés à une réduction de la main-d'œuvre, à une relocalisation des centres d'excellence ainsi qu'à la résiliation et à la renégociation de certaines obligations contractuelles.

En 2011, Yellow Média Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et des charges spéciales de 26,1 M\$. La création de centres d'excellence et l'élimination de publications imprimées de la division Canpages ont donné lieu à la réduction de la main-d'œuvre et à la résiliation d'obligations contractuelles.

Les provisions pour frais de restructuration et charges spéciales représentent la valeur actualisée de la meilleure estimation quant à la sortie future d'avantages économiques qui seront nécessaires pour régler les provisions. Cette dernière pourrait varier en raison de nouveaux événements susceptibles d'influer sur les indemnités et les charges qui devront être versées. Ces montants devraient principalement être versés en 2013 au cours de la mise en œuvre du plan.

Les autres provisions se rapportent surtout aux congés rémunérés et aux régimes incitatifs à court terme.

	Provisions pour restructuration	Provisions pour charges spéciales	Autres provisions	Total des provisionns
Au 31 décembre 2010	23 493 \$	17 953 \$	18 895 \$	60 341 \$
Charge	19 830	9 938	3 227	32 995
Provision utilisée	(18 251)	(8 148)	(6 816)	(33 215)
Provision excédentaire	(6 100)	(73)	(1 600)	(7 773)
Activités abandonnées	(1 335)	(664)	(2 049)	(4 048)
Au 31 décembre 2011	17 637 \$	19 006 \$	11 657 \$	48 300 \$
Charge ¹	16 569	27 681	18 118	62 368
Provision utilisée	(21 793)	(23 777)	(3 252)	(48 822)
Provision excédentaire	–	–	(1 634)	(1 634)
Au 31 décembre 2012	12 413 \$	22 910 \$	24 889 \$	60 212 \$

¹ Les frais de restructuration et charges spéciales comprennent un montant de 0,7 M\$ au titre des autres coûts sans effet sur la provision.

12. Avantages postérieurs à l'emploi /

Yellow Média Limitée dispose de régimes de retraite composés d'un volet à prestations définies et d'un volet à cotisations définies qui couvrent la quasi-totalité des employés de Yellow Média Limitée. Yellow Média Limitée maintient des régimes de retraite à prestations définies supplémentaires sans capitalisation à l'intention de certains dirigeants, en plus de régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi (les « avantages complémentaires ») offerts à la quasi-totalité de ses employés.

La variation des obligations au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs ainsi que le rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies et du montant comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2012 et 2011 se présentent comme suit :

	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Prestations de retraite	Autres avantages	Prestations de retraite	Autres avantages
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	389 860 \$	– \$	413 755 \$	– \$
Rendement attendu des actifs des régimes	27 169	–	28 111	–
Prestations versées	(48 664)	(1 975)	(35 026)	(1 880)
Gains (pertes) actuariels ¹	7 003	–	(27 664)	–
Cotisations de l'employeur	30 796	1 975	10 194	1 880
Cotisations des employés	390	–	490	–
Juste valeur des actifs du régime à la fin de l'exercice	406 554 \$	– \$	389 860 \$	– \$
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	636 292 \$	52 364 \$	551 707 \$	50 925 \$
Coût des services rendus de l'exercice	17 201	1 041	12 871	812
Coûts des services passés	(8 027)	(5 291)	–	–
Cotisations des employés	390	–	490	–
Charges d'intérêt	28 618	2 359	29 250	2 466
Pertes actuarielles ²	25 428	3 732	77 000	41
Prestations versées	(48 664)	(1 975)	(35 026)	(1 880)
Obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	651 238	52 230	636 292	52 364
Obligation nette au titre des prestations définies	(244 684) \$	(52 230) \$	(246 432) \$	(52 364) \$

¹ Les gains actuariels comprennent les ajustements liés à l'expérience sur les actifs des régimes de 7 M\$ (28,6 M\$ en 2011).

² Les pertes actuarielles comprennent les ajustements liés à l'expérience sur les passifs des régimes de 13,6 M\$ (23,2 M\$ en 2011).

Bien que l'ensemble des régimes de retraite ne soient pas entièrement capitalisés à des fins de présentation de l'information financière, les régimes de retraite agréés sont capitalisés conformément aux règlements prescrits applicables en matière de financement régissant les régimes de retraite individuels.

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses adoptées pour mesurer les obligations de Yellow Média Limitée en ce qui a trait aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires aux 31 décembre 2012 et 2011 :

	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Prestations de retraite	Autres avantages	Prestations de retraite	Autres avantages
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	4,00 %	4,00 %	4,50 %	4,50 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25 %	3,50 %	3,25 %	3,50 %
Coûts nets des régimes d'avantages				
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice précédent	4,50 %	4,50 %	5,50 %	5,50 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25 %	3,50 %	3,25 %	3,50 %
Rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	7,00 %	–	7,00 %	–
Durée moyenne estimative du reste de la carrière active (en années)	12	13	12	13

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des soins de santé couverts (le « taux tendanciel du coût des soins de santé ») a été fixé à 7,8 % en 2012. Le taux de croissance du coût des médicaments est présumé reculer graduellement pour se situer à 5 % en 2026 et demeurer à ce niveau par la suite. Le taux de croissance annuel hypothétique du coût des soins dentaires couverts a été fixé à 4,5 % en 2012.

Les taux tendanciels présumés du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants inscrits pour les régimes de soins de santé. Une variation de un point de pourcentage des taux tendanciels présumés du coût des soins de santé aurait les incidences suivantes :

	Augmentation de un point de pourcentage	Diminution de un point de pourcentage
Incidence sur les avantages complémentaires – Total des coûts des services rendus et des charges d'intérêts	165 \$	(159) \$
Incidence sur les avantages complémentaires – Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	2 066 \$	(2 009) \$

Le coût net des régimes d'avantages présenté dans le compte de résultat inclut les composantes suivantes :

	Pour les exercices clos les 31 décembre			
	2012		2011	
	Prestations de retraite	Autres avantages	Prestations de retraite	Autres avantages
Coût des services rendus de l'exercice ¹	17 201 \$	1 041 \$	12 871 \$	812 \$
Charges d'intérêt (note 21)	28 618	2 359	29 250	2 466
Rendement prévu de l'actif des régimes (note 21)	(27 169)	–	(28 111)	–
Coûts des services passés ¹	(8 027)	(5 291)	–	–
Coûts (recouvrements) nets des régimes d'avantages comptabilisés dans le compte de résultat	10 623	(1 891)	14 010	3 278
Pertes actuarielles	18 425	3 732	104 664	41
Coût net des régimes d'avantages comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	18 425	3 732	104 664	41
Total du coût net des régimes d'avantages pour les régimes à prestations définies de Groupe Pages Jaunes Corp. (« GPJ Corp. »)	29 048 \$	1 841 \$	118 674 \$	3 319 \$
Coût net des régimes d'avantages pour les régimes à cotisations définies de GPJ Corp. ¹	4 288	–	3 551	–
Total du coût net des régimes d'avantages	33 336 \$	1 841 \$	122 225 \$	3 319 \$

¹ Compris dans les coûts opérationnels.

Au cours de l'exercice, la Société a modifié les régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi. Ces modifications comprennent, entre autres, l'élimination des avantages postérieurs à l'emploi pour tous les employés actuellement admissibles, l'élimination de l'indexation des cotisations sur les services futurs, l'introduction de cotisations des employés et la réduction de la garantie pour invalidité à court terme. Certaines de ces modifications se sont traduites par des coûts des services passés d'un montant négatif de 13,3 M\$.

Les actifs des régimes se composent principalement de titres canadiens et étrangers, d'obligations de gouvernements et de sociétés, de débentures et de prêts hypothécaires garantis. Les actifs des régimes sont détenus en fiducie et leur répartition se présentait comme suit aux 31 décembre 2012 et 2011 :

(en pourcentage – %)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Catégories d'actifs dans la Fiducie globale :		
Encaisse et autres placements à court terme	2	3
Titres de participation cotés en Bourse	61	62
Titres à revenu fixe cotés en Bourse	37	35

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les titres de participation cotés en Bourse n'incluaient pas directement d'actions de Yellow Média Limitée.

Le rendement prévu des actifs des régimes est déterminé d'après les rendements historiques à long terme, les estimations des rendements futurs des placements à long terme et la répartition de l'actif.

Les paiements en espèces versés par Yellow Média Limitée au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires ont totalisé 37,1 M\$ en 2012 (15,6 M\$ en 2011). Les paiements en espèces au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires devraient s'élever à environ 32,6 M\$ en 2013.

La politique de financement de Yellow Média Limitée consiste à verser des cotisations à ses régimes de retraite en se fondant sur diverses méthodes d'évaluation actuarielle, comme le permettent les organismes de réglementation en matière de régimes de retraite. Yellow Média Limitée a la responsabilité de financer adéquatement ses régimes. Les cotisations reflètent les hypothèses actuarielles concernant le rendement futur des placements, les projections salariales et les avantages liés aux services futurs.

Les charges de Yellow Média Limitée au titre des régimes de retraite provinciaux et fédéral et des régimes d'États se sont établies à 6,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (7,6 M\$ en 2011).

Au 31 décembre 2012, Yellow Média Limitée a comptabilisé un solde cumulé de 150,2 M\$, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 52,4 M\$ au titre des pertes actuarielles dans les autres éléments du résultat global.

13. Dette à long terme /

La dette à long terme se compose des éléments suivants :

31 décembre 2012	
	Total
Billets garantis de premier rang	800 000 \$
Obligations en vertu de contrats de location-financement	1 831
	801 831
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	100 939
	700 892 \$

¹ La tranche à court terme du remboursement des billets garantis de premier rang pourrait augmenter en vertu de la clause des flux de trésorerie excédentaires.

31 décembre 2011				
	Montant en capital	Ajustement lié à la juste valeur de l'élément couvert	Coûts de financement différés	Total
Billets à moyen terme	1 405 505 \$	7 964 \$	(9 386) \$	1 404 083 \$
Facilités de crédit	205 000	-	-	205 000
Obligations en vertu de contrats de location-financement	4 148	-	-	4 148
	1 614 653	7 964	(9 386)	1 613 231
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	102 339	-	-	102 339
	1 512 314 \$	7 964 \$	(9 386) \$	1 510 892 \$

Billets garantis de premier rang

Le 20 décembre 2012, la Société a émis, par l'entremise de sa filiale, Financement YPG inc., 800 M\$ de billets garantis de premier rang à 9,25 % échéant le 30 novembre 2018. Les intérêts sur les billets garantis de premier rang sont payables en espèces trimestriellement, à terme échu et en versements égaux au taux de 9,25 % par année, le dernier jour de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année. Le paiement d'intérêts initial sera payable le 28 février 2013 et représentera les intérêts courus du 20 décembre 2012 inclusivement au 28 février 2013, en excluant cette date.

Les billets garantis de premier rang sont inconditionnellement garantis par des cautionnements de premier rang fournis par Yellow Média Limitée et par toutes ses filiales assujetties à des restrictions (selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang).

Les billets garantis de premier rang et les cautionnements des billets garantis de premier rang sont garantis par une charge de premier rang, sous réserve de certaines charges autorisées, grevant les biens affectés en garantie, qui comprennent la totalité des biens de Yellow Média Limitée et des filiales assujetties à des restrictions détenus en propriété à la date d'entrée en vigueur ou acquis par la suite, sauf certains biens exclus.

L'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang contient des clauses restrictives, notamment des restrictions quant à la création d'une dette additionnelle, au paiement de dividendes et autres restrictions de paiement, aux placements, à la création de privilèges, aux transactions de cession-bail, aux fusions, aux regroupements et aux ventes d'actifs, ainsi qu'à certaines transactions avec des entreprises liées et aux activités opérationnelles. L'acte de fiducie ne contient pas l'obligation de maintenir des ratios financiers. Les restrictions quant aux ratios financiers s'appliquent seulement lors de la création d'une dette ou d'autres transactions.

Au 31 décembre 2012, la Société respectait toutes les clauses restrictives en vertu de l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang.

Rachat obligatoire

Aux termes de l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, la Société doit utiliser un montant équivalent à 75 % des flux de trésorerie excédentaires consolidés pour la dernière période de six mois close le 31 mars ou le 30 septembre, selon le cas, pour racheter semestriellement le dernier jour de mai et de novembre de chaque année, à compter du 31 mai 2013, les billets garantis de premier rang à un prix de rachat équivalant à 100 % du capital auprès de leurs détenteurs, sur une base proportionnelle, à la condition que la Société maintienne un solde de trésorerie minimal de 75 M\$ immédiatement après le paiement de rachat obligatoire. Les flux de trésorerie excédentaires, selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, désignent le total des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ajusté pour tenir compte, entre autres, des paiements d'intérêts, de l'impôt, des régimes de rémunération des employés à long terme, de certains paiements de cotisations à des régimes de retraite et des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles.

La Société est tenue d'effectuer des paiements de rachat obligatoire minimaux d'un montant global annuel de 100 M\$ pour les paiements combinés exigibles le 31 mai 2013 et le 30 novembre 2013, de 75 M\$ pour les paiements combinés exigibles le 31 mai 2014 et le 30 novembre 2014 et de 50 M\$ pour les paiements combinés exigibles le 31 mai 2015 et le 30 novembre 2015.

Aux fins de la détermination des flux de trésorerie excédentaires consolidés, les déductions pour dépenses d'investissement et pour charges liées aux technologies de l'information et aux systèmes informatiques sont toutes deux limitées à 50 M\$ par année. Dans ces circonstances, la Société pourrait également devoir effectuer des remboursements supplémentaires sur les billets garantis de premier rang (se reporter à l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang).

Rachat optionnel

La Société peut racheter la totalité ou une partie des billets garantis de premier rang à son gré, en tout temps, sur préavis de 30 à 60 jours, à un prix de rachat égal à :

- 105 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué avant le 31 mai 2017;
- 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué le 31 mai 2017 ou après cette date.

Billets à moyen terme

En 2011, la Société a racheté aux fins d'annulation 42,8 M\$ de billets à moyen terme de série 2, 67,5 M\$ de billets à moyen terme de série 4, 23,9 M\$ de billets à moyen terme de série 5 et 121,9 M\$ de billets à moyen terme de série 7, pour une contrepartie en trésorerie totale de 229,3 M\$. L'écart de 26 M\$ entre le prix d'achat et la valeur comptable des billets à moyen terme a été comptabilisé à titre de profit dans les charges financières.

Dans le cadre de la restructuration du capital, tous les billets à moyen terme en circulation ont été annulés à la date d'entrée en vigueur. Se reporter à la description de la restructuration du capital à la note 1, « Description ».

Facilités de crédit

La Société disposait d'une facilité de crédit de premier rang non garantie composée de ce qui suit :

Une facilité de 380 M\$ (la « facilité de crédit ») qui comportait :

- une tranche renouvelable de 250 M\$ venant à échéance en février 2013;
- une tranche non renouvelable de 130 M\$ venant à échéance en février 2013.

Au cours de l'exercice, la Société était tenue d'effectuer des remboursements trimestriels de 25 M\$ sur le solde impayé de la tranche non renouvelable de la facilité de crédit, de janvier 2012 jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la restructuration du capital; des remboursements de 75 M\$ ont été effectués.

La date d'échéance pour le remboursement du solde impayé des emprunts en vertu des facilités de crédit était le 18 février 2013.

Juste avant la restructuration du capital, un montant de 369 M\$ a été prélevé sur la facilité de crédit. Dans le cadre de la restructuration du capital et de l'entente de résiliation et de règlement conclue avec les prêteurs en vertu de la facilité de crédit de la Société, la facilité de crédit a été annulée à la date d'entrée en vigueur. Se reporter à la description de la restructuration du capital à la note 1, « Description ».

Obligations en vertu de contrats de location-financement

La Société a conclu plusieurs contrats de location avec des tierces parties pour du matériel de bureau ainsi que pour des logiciels. Les obligations en vertu des contrats de location-financement sont garanties par une hypothèque mobilière sur le matériel de bureau loué.

Le tableau suivant présente les obligations en vertu des contrats de location-financement au 31 décembre 2012 :

	Paielements minimaux futurs au titre de la location	Intérêts	Valeur actualisée des paielements minimaux au titre de la location
Moins de un an	1 017 \$	78 \$	939 \$
Entre un an et cinq ans	933	41	892
	1 950 \$	119 \$	1 831 \$

14. Débentures échangeables et convertibles /

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Composante passif	91 635 \$	200 000 \$
Composante capitaux propres	(4 968)	(10 139)
Désactualisation	-	1 685
Coûts de financement différés	-	(7 332)
	86 667 \$	184 214 \$

Débentures échangeables

Le 20 décembre 2012, la Société a émis, par l'entremise de sa filiale, Financement YPG inc., 107,5 M\$ de débentures échangeables subordonnées de premier rang échéant le 30 novembre 2022. Les débentures échangeables portent intérêt au taux de 8 % par année si, pour la période d'intérêt applicable, le paiement est en espèces, ou au taux de 12 % par année si la Société choisit d'effectuer un paiement en nature des intérêts sur la totalité ou une partie des débentures échangeables en circulation, c'est-à-dire de payer les intérêts en débentures échangeables additionnelles. Les intérêts sur les débentures échangeables sont payables semestriellement, à terme échu et en versements égaux le dernier jour de mai et de novembre de chaque année. Le paiement d'intérêts initial sera payable le 31 mai 2013 et représentera les intérêts courus du 20 décembre 2012 inclusivement au 31 mai 2013, en excluant cette date. La juste valeur initiale des débentures échangeables au 20 décembre 2012 s'établissait à 91,6 M\$.

Les débentures échangeables sont des obligations subordonnées de premier rang non garanties de Financement YPG inc. Les débentures échangeables sont inconditionnellement garanties par des cautionnements subordonnés non garantis fournis par Yellow Média Limitée et par toutes ses filiales assujetties à des restrictions (selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les débentures échangeables).

L'acte de fiducie régissant les débentures échangeables contient des clauses restrictives, notamment des restrictions quant à la création d'une dette additionnelle, au paiement des dividendes et autres restrictions de paiement, aux placements, à la création de privilèges, aux transactions de cession-bail, aux fusions, aux regroupements et aux ventes d'actifs, ainsi qu'à certaines transactions avec des entreprises liées. L'acte de fiducie ne contient pas l'obligation de maintenir des ratios financiers. Les restrictions quant aux ratios financiers s'appliquent seulement lors de la création d'une dette ou d'autres transactions.

Au 31 décembre 2012, la Société respectait toutes les clauses restrictives en vertu de l'acte de fiducie régissant les débentures échangeables.

Option d'échange

Les débetures échangeables sont échangeables au gré du détenteur contre de nouvelles actions ordinaires, en tout temps, à un prix d'échange par nouvelle action ordinaire de 19,04 \$, sous réserve d'un ajustement pour transactions sur capitaux propres précisées.

L'option de conversion était évaluée à 3,6 M\$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1,3 M\$) à la date de l'émission et est comprise dans les capitaux propres. La composante passif sera désactualisée, de sorte que le passif à l'échéance sera égal au capital, moins les échanges.

Rachat optionnel

La Société peut, en tout temps ou après la date à laquelle la totalité des billets garantis de premier rang ont été payés en entier, racheter la totalité ou une partie des débetures échangeables à son gré, à un prix de rachat égal à :

- 110 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué avant le 31 mai 2021;
- 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué après le 31 mai 2021.

L'option de rachat en espèces correspond à la définition d'un dérivé incorporé et est comptabilisée à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières.

Se reporter à la description de la restructuration du capital à la note 1, « Description ».

Débetures convertibles

Au cours du troisième trimestre de 2012, des débetures convertibles de 0,9 M\$ ont été échangées contre 116 250 actions ordinaires (note 17). La valeur comptable des débetures convertibles échangées et la quote-part de la valeur comptable de la composante capitaux propres ont été comptabilisées dans le capital social. Aucun profit n'a été constaté dans le compte de résultat à la conversion.

Dans le cadre de la restructuration du capital, toutes les débetures convertibles ont été annulées à la date d'entrée en vigueur. Se reporter à la description de la restructuration du capital à la note 1, « Description ».

15. Actions privilégiées de séries 1 et 2 /

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Actions privilégiées de séries 1 et 2	- \$	402 700 \$
Composante dérivée	-	741
Coûts de financement différés	-	(4 555)
	-	398 886
Moins la tranche à court terme ¹	-	249 713
	- \$	149 173 \$

¹ Se rapporte intégralement aux actions privilégiées de série 1.

En 2011, la Société a acheté aux fins d'annulation, en vertu des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités antérieures, 1 232 948 actions privilégiées de série 1 de la Société pour une contrepartie en espèces totale de 25,5 M\$, y compris les frais de courtage, et 778 156 actions privilégiées de série 2 de la Société pour une contrepartie en espèces totale de 11,3 M\$, y compris les frais de courtage. La valeur comptable des actions privilégiées de séries 1 et 2 était de 30,6 M\$ et de 19,1 M\$, respectivement. L'écart entre le prix d'achat et la valeur comptable des actions privilégiées de séries 1 et 2, qui s'est chiffré à 12,8 M\$, a été comptabilisé à titre de profit dans les charges financières.

Dans le cadre de la restructuration du capital, toutes les actions privilégiées de séries 1 et 2 en circulation ont été annulées à la date d'entrée en vigueur. Se reporter à la description de la restructuration du capital à la note 1, « Description ».

16. Impôt sur le résultat /

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat aux taux prévus par la loi au Canada et de l'impôt sur le résultat inscrit :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2012	2011
Perte avant impôt sur le résultat et dépréciation des participations dans des entreprises associées et quote-part des (bénéfices) pertes lié(e)s à celles-ci	(2 031 833) \$	(2 558 642) \$
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada ¹	26,31 %	27,90 %
Économie d'impôt sur le résultat aux taux prévus par la loi	(534 575) \$	(713 861) \$
Augmentation (diminution) résultant des éléments suivants :		
Profit au règlement de la dette	(282 848)	-
Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles	738 925	745 102
Dividendes versés non déductibles	4 655	7 921
Instruments financiers dérivés	4 274	-
Autres	2 161	6 255
Attributs fiscaux non comptabilisés de l'exercice considéré	7 850	32 526
Comptabilisation d'un attribut fiscal non comptabilisé auparavant	(15 393)	-
Réduction de valeur des actifs d'impôt différé	-	8 081
Différence dans le taux prévu par la loi applicable aux établissements à l'étranger	(2 922)	(3 676)
Différentiel de taux au titre des différences temporaires	1 938	4 801
(Économie) charge d'impôt	(75 935) \$	87 149 \$

¹ Le taux d'imposition combiné applicable prévu par la loi a diminué de 1,59 %, principalement en raison de la réduction du taux d'imposition fédéral canadien prévu par la loi.

L'(économie) la charge d'impôt sur le résultat se présentent comme suit pour les exercices clos les :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Impôt exigible – activités poursuivies	48 603 \$	9 508 \$
Impôt différé – activités poursuivies	(124 538)	77 641
	(75 935) \$	87 149 \$
Impôt exigible – activités abandonnées	- \$	6 162 \$
Impôt différé – activités abandonnées	-	(2 275)
	- \$	3 887 \$
	(75 935) \$	91 036 \$

Les (actifs) passifs d'impôt différé relatifs aux éléments suivants s'établissent comme suit :

	Coûts de finan- cement différés	Report en avant de pertes autres qu'en capital	Produits différés	Avan- tages posté- rieurs à l'emploi	Ajuste- ment lié à la juste valeur de l'élément couvert	Charges à payer	Immobili- sations corporelles et avantages incitatifs relatifs à un bail	Dében- tures échan- geables et conver- tibles	Immobili- sations incorporelles	(Actifs) passifs d'impôt différé, montant net
31 décembre 2011	8 366	\$ (9 415)	\$ (14 774)	\$ (78 658)	\$ (2 146)	\$ (8 467)	\$ 5 041	\$ 2 265	\$ 217 093	\$ 119 305
(Économie) charge inscrite au compte de résultat	(19 478)	5 461	3 048	7 126	2 552	(1 474)	(5 961)	1 999	(117 811)	(124 538)
Charge inscrite dans les capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	1 335	-	1 335
Économie inscrite dans les autres éléments du résultat global	-	-	-	(5 830)	(406)	-	-	-	-	(6 236)
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 252)	(3 252)
31 décembre 2012	(11 112)	\$ (3 954)	\$ (11 726)	\$ (77 362)	-	\$ (9 941)	\$ (920)	\$ 5 599	\$ 96 030	\$ (13 386)
	Coûts de finan- cement différés	Report en avant de pertes autres qu'en capital	Produits différés	Avan- tages posté- rieurs à l'emploi	Ajuste- ment lié à la juste valeur de l'élément couvert	Charges à payer	Immobili- sations corporelles et avantages incitatifs relatifs à un bail	Dében- tures échan- geables et conver- tibles	Immobili- sations incorporelles	Passifs d'impôt différé, montant net
31 décembre 2010	5 555	\$ (9 627)	\$ (20 986)	\$ (50 526)	\$ (900)	\$ (10 704)	\$ (1 951)	\$ 2 716	\$ 254 279	\$ 167 856
(Économie) charge inscrite au compte de résultat	2 810	(4 241)	5 951	(1 249)	(1 246)	311	8 444	(451)	65 037	75 366
Économie inscrite dans les autres éléments du résultat global	-	-	-	(27 053)	-	-	-	-	(28)	(27 081)
Activités abandonnées	-	4 453	261	170	-	1 926	(1 544)	-	(100 662)	(95 396)
Écart de change et autres	1	-	-	-	-	-	92	-	(1 533)	(1 440)
31 décembre 2011	8 366	\$ (9 415)	\$ (14 774)	\$ (78 658)	\$ (2 146)	\$ (8 467)	\$ 5 041	\$ 2 265	\$ 217 093	\$ 119 305

Au 31 décembre 2012, la Société n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé relativement aux pertes opérationnelles au Canada de 71,6 M\$ venant à échéance entre 2026 et 2030, aux pertes opérationnelles à l'étranger de 59,7 M\$ venant à échéance entre 2028 et 2032, aux pertes en capital au Canada de 42,5 M\$ pouvant être utilisées pour une durée indéfinie, ainsi qu'aux différences temporaires déductibles de 291,1 M\$.

17. Capital social /

Actions ordinaires

Un nombre illimité de nouvelles actions ordinaires peut être émis et un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries est également autorisé.

	31 décembre 2012	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2011	520 402 094	3 554 715 \$
Exercice de l'option de conversion des débentures convertibles avant la restructuration du capital (note 14)	116 250	899
Échange de débentures convertibles ¹	99 535 000	-
Annulation d'actions ordinaires ¹	(620 053 344)	-
Émission de nouvelles actions ordinaires pour régler la dette antérieure ¹	24 567 901	153 568
Émission de nouvelles actions ordinaires à l'intention des anciens détenteurs d'actions ordinaires ¹	2 564 647	-
Échange d'actions privilégiées de séries 3, 5 et 7 contre de nouvelles actions ordinaires ¹	822 529	320 687
Solde au 31 décembre 2012	27 955 077	4 029 869 \$

	31 décembre 2011	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2010	516 017 984	4 079 838 \$
Actions émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes	9 131 968	26 031
Rachat d'actions ordinaires	(11 252 884)	(88 419)
Réduction du capital	-	(500 000)
Échange d'actions privilégiées de série 7	250 000	1 875
Conversion de billets obligatoirement échangeables (les « billets échangeables »)	6 255 026	35 390
Solde au 31 décembre 2011 ²	520 402 094	3 554 715 \$

¹ Dans le cadre de la restructuration du capital.

² Comprend néant action restreinte (7 806 780 en 2011) en vertu du régime d'actions restreintes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, Yellow Média Limitée a déclaré un montant total au titre des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires de néant (207,3 M\$ ou 0,40 \$ par action en 2011).

Dans le cadre de la restructuration du capital, les actions ordinaires existantes de Financement YPG inc. ont été annulées. Se reporter à la description de la restructuration du capital à la note 1, « Description ».

Bons de souscription d'actions

Dans le cadre de la restructuration du capital approuvée par la Cour, la Société a émis un total de 2 995 506 bons de souscription d'actions.

Chaque bon de souscription est transférable et confère à son détenteur le droit d'acheter une nouvelle action ordinaire, à un prix d'exercice de 28,16 \$ par bon de souscription payable en espèces, en tout temps d'ici le 20 décembre 2022 inclusivement. La juste valeur des bons de souscription d'actions à la date d'entrée en vigueur s'établissait à 1,5 M\$.

La juste valeur des bons de souscription d'actions a été calculée au moyen d'un modèle binominal d'évaluation des options, en se fondant sur les hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	2,27 %
Durée de vie prévue	10 ans
Date d'expiration	20 décembre 2022
Volatilité prévue	33,5 %

Actions privilégiées

31 décembre 2012		
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2011	13 424 153	320 687 \$
Échange d'actions privilégiées de séries 3, 5 et 7 dans le cadre de la restructuration du capital	(13 424 153)	(320 687)
Solde au 31 décembre 2012	-	- \$

31 décembre 2011		
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2010	13 933 333	328 880 \$
Rachat d'actions privilégiées	(259 180)	(6 318)
Échange d'actions privilégiées de série 7	(250 000)	(1 875)
Solde au 31 décembre 2011	13 424 153	320 687 \$

En 2011, le capital déclaré de la Société en ce qui a trait aux actions ordinaires a été réduit de 500 M\$, et le montant du poste Réserve au titre de la réduction du capital a été accru du même montant.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la Société a acheté aux fins d'annulation 11 252 884 actions ordinaires de Financement YPG inc. pour une contrepartie en espèces totale de 46,5 M\$, y compris les frais de courtage. La valeur comptable moyenne des actions ordinaires était de 7,86 \$ par action. L'écart entre le prix d'achat et la valeur comptable des actions ordinaires, qui s'est chiffré à 41,9 M\$, a été porté au crédit du déficit. En outre, la réserve liée à la réduction du capital social comptabilisée en novembre 2010 en vertu du plan d'arrangement, d'un montant de 42,9 M\$, a également été partiellement portée au crédit du déficit.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la Société a acheté aux fins d'annulation 179 100 actions privilégiées de série 3 de Financement YPG inc. pour une contrepartie en espèces totale de 2,7 M\$, y compris les frais de courtage, et 80 080 actions privilégiées de série 5 de Financement YPG inc. pour une contrepartie en espèces totale de 1,2 M\$, y compris les frais de courtage. La valeur comptable des actions privilégiées de séries 3 et 5 était de 4,4 M\$ et de 1,9 M\$, respectivement. L'écart entre le prix d'achat et la valeur comptable a été porté au crédit du déficit.

Dans le cadre de la restructuration du capital, toutes les actions privilégiées de séries 3, 5 et 7 en circulation ont été annulées à la date d'entrée en vigueur. Se reporter à la description de la restructuration du capital à la note 1, « Description ».

18. Perte par action /

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul de la perte de base par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul de la perte diluée par action :

Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2012	2011
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul de la perte de base par action	27 955 077	27 955 077
Effet dilutif des bons de souscription d'actions	-	-
Effet dilutif des débentures échangeables	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul de la perte diluée par action	27 955 077	27 955 077

Tel qu'il est décrit à la note 1, dans le cadre de la clôture de la restructuration du capital approuvée par la Cour, les actions ordinaires de la Société ont été échangées contre de nouvelles actions ordinaires de la Société. Par conséquent, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période et pour les périodes précédentes a été ajusté pour tenir compte de la restructuration du capital.

Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2012	2011
Perte nette liée aux activités poursuivies	(1 954 005) \$	(2 708 122) \$
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	391	490
Dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	(21 606)	(22 539)
Perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée et utilisée dans le calcul de la perte de base et diluée par action	(1 975 220) \$	(2 730 171) \$

Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2012	2011
Perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée	(1 953 614) \$	(2 832 649) \$
Dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	(21 606)	(22 539)
Perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée et utilisée dans le calcul de la perte de base et diluée par action	(1 975 220) \$	(2 855 188) \$

Yellow Média Limitée n'a pas calculé la perte diluée par action pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, car la conversion des instruments dilutifs présentés ci-dessus aurait un effet antidilutif sur la perte.

Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2012	2011
Perte nette liée aux activités abandonnées	- \$	(120 877) \$
Bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	(4 140)
Perte nette liée aux activités abandonnées attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée et utilisée dans le calcul de la perte de base et diluée par action	- \$	(125 017) \$

Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2012	2011
Perte de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires liée aux activités abandonnées	- \$	(4,47) \$
Perte diluée par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires liée aux activités abandonnées	- \$	(4,47) \$

La perte diluée par action liée aux activités abandonnées n'est pas calculée pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, car la conversion des instruments dilutifs présentés ci-dessus aurait un effet antidilutif sur la perte.

19. Régimes de rémunération fondée sur des actions /

Les régimes de rémunération fondée sur des actions de la Société comprenaient un régime d'actions restreintes ainsi que des régimes d'options sur actions.

Régime d'unités d'actions restreintes

La Société offrait un régime d'avantages du personnel appelé le régime d'unités d'actions restreintes (le « régime d'actions restreintes »). En vertu de ce régime, certains employés admissibles pouvaient recevoir des actions, sous réserve des conditions du régime d'actions restreintes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, aucune action restreinte n'a été attribuée. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, 1 994 552 actions restreintes ont été attribuées pour un montant de 8 M\$, à un cours de marché moyen de 4,02 \$. Un montant de néant (2,9 M\$ en 2011) a été réinvesti dans l'acquisition de néant action restreinte (1 246 868 en 2011) à même le produit des dividendes sur les actions restreintes détenues en mains tierces. En outre, 57 239 actions restreintes non attribuées à un salarié en particulier ont été réinvesties en 2011, dont aucune action restreinte (388 509 en 2011) représentant la tranche qui prévoyait un versement pouvant aller jusqu'à 250 %.

Dans le cadre de la restructuration du capital approuvée par la Cour, les détenteurs des actions restreintes ont déposé leurs actions restreintes aux fins de rachat en contrepartie d'un paiement en espèces égal au prix moyen pondéré en fonction du volume des actions sous-jacentes. Par conséquent, un montant de 0,1 M\$ a été payé en 2013. Toutes les actions restreintes ont été annulées par la suite. Le régime d'actions restreintes et tous les droits conférés en vertu de ce régime ont été résiliés, éteints ou annulés. Une charge accélérée de 3,8 M\$ a été incluse dans le profit au règlement de la dette.

Une charge totale de 4,3 M\$ a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (une économie de 0,5 M\$ en 2011).

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux attributions :

	31 décembre 2012
	Nombre d'actions restreintes
	Attributions de 2009 et de 2011
En cours au début de l'exercice	4 576 481
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(3 573 412)
Annulées dans le cadre de la restructuration du capital	(1 003 069)
En cours à la fin de l'exercice	-
Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle	-

	31 décembre 2011
	Nombre d'actions restreintes
	Attributions de 2009 et de 2011
En cours au début de l'exercice	7 337 315
Attribuées	1 994 552
Droits acquis	(3 740 692)
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(1 930 292)
Distributions en espèces réinvesties	915 598
En cours à la fin de l'exercice	4 576 481
Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle	1,09 an

Options sur actions – Régime de 2003

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime d'options sur actions :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	Nombre d'options	Nombre d'options
En cours et pouvant être exercées au début de l'exercice	380 882	380 882
Annulées dans le cadre de la restructuration du capital	(380 882)	-
En cours et pouvant être exercées à la fin de l'exercice	-	380 882

Dans le cadre de la restructuration du capital, le régime de 2003 et toutes les options en circulation attribuées en vertu de ce régime ont été annulés sans qu'une contrepartie soit versée.

Options sur actions – Régime de 2010

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime de 2010.

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	Nombre d'options	Nombre d'options
En cours au début de l'exercice	12 100 000	-
Attribuées	-	15 850 000
Ayant fait l'objet d'une renonciation	-	(3 750 000)
Annulées dans le cadre de la restructuration du capital	(12 100 000)	-
En cours à la fin de l'exercice	-	12 100 000
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	-	-

La juste valeur des options sur actions attribuées en 2011 s'établissait à 0,14 \$ par option. La valeur des options a été établie au moyen d'un modèle binominal d'évaluation des options. La volatilité prévue se fondait sur la volatilité historique du prix des actions sur la durée de vie moyenne prévue des options attribuées. Les principales données dont le modèle tenait compte étaient les suivantes :

- Cours de l'action à la date d'attribution : 4,51 \$
- Prix d'exercice : 6,35 \$
- Volatilité prévue : 31,00 %
- Période d'acquisition des droits : 3 ans
- Durée de vie contractuelle : 5 ans
- Rendement de l'action : 14,4 %
- Taux d'intérêt sans risque : 2,55 %
- Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle : 4 ans

Dans le cadre de la restructuration du capital, le régime de 2010 et toutes les options en circulation attribuées en vertu de ce régime ont été annulés sans qu'une contrepartie soit versée. Une charge accélérée de 1,1 M\$ a été incluse dans le profit au règlement de la dette. Une charge totale de 1,2 M\$ a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (une économie de 0,1 M\$ en 2011).

20. Coûts opérationnels /

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2012	2011
Salaires, commissions et avantages	273 740 \$	303 756 \$
Chaîne d'approvisionnement et logistique ¹	110 191	131 186
Autres biens et services ²	91 311	129 564
Systèmes informatiques	43 716	45 255
Créances douteuses	18 157	39 398
	537 115 \$	649 159 \$

¹ Le poste Chaîne d'approvisionnement et logistique a trait aux coûts liés aux fournisseurs externes pour la production et la distribution de nos produits imprimés et en ligne, ainsi que les coûts connexes associés à nos solutions de moteur de recherche.

² Le poste Autres biens et services comprend les coûts de promotion et de publicité, l'immobilier, les télécommunications, les services et le matériel de bureau, les services de consultation incluant les frais liés aux contracteurs et les honoraires. Les contrats de location simple comptabilisés dans les coûts opérationnels au cours de l'exercice se sont élevés à 19,8 M\$ (20,9 M\$ en 2011).

21. Charges financières, montant net /

Les principales composantes des charges financières s'établissent comme suit :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2012	2011
Intérêts sur la dette à long terme, instruments échangeables et instruments convertibles	119 329 \$	128 227 \$
Intérêts sur le papier commercial	-	2 273
Produits d'intérêts, commission d'engagement et autres charges financières, montant net	(3 328)	7 239
Autres charges liées aux instruments financiers dérivés	18 479	12 502
Profit au rachat d'actions de séries 1 et 2 et de billets à moyen terme, montant net	-	(38 815)
Amortissement et radiation des coûts de financement différés	8 442	15 269
Intérêts courus sur la dette à long terme, les instruments financiers composés et le billet à recevoir	717	1 034
Intérêts courus sur les obligations au titre des prestations de retraite	30 977	31 716
Rendement attendu des actifs des régimes	(27 169)	(28 111)
Réévaluation de la contrepartie différée	(874)	(1 252)
Autres	(308)	500
	146 265 \$	130 582 \$

22. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie /

Le tableau qui suit présente les transactions sans effet de trésorerie :

Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2012	2011
Émission de billets garantis de premier rang	800 000 \$	- \$
Émission de débentures échangeables	107 500 \$	- \$
Extinction des billets à moyen terme	1 404 127 \$	- \$
Extinction de la facilité de crédit	344 000 \$	- \$
Extinction des actions de séries 1 et 2	400 644 \$	- \$
Émission de nouvelles actions ordinaires dans le cadre de la restructuration du capital	153 568 \$	- \$
Conversion des débentures convertibles	899 \$	- \$
Dividendes versés sur les actions de séries 1 et 2	- \$	19 208 \$
Émission d'un billet à recevoir	- \$	11 046 \$
Conversion de billets échangeables	- \$	35 390 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement	24 \$	943 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	2 575 \$	909 \$
Acquisitions d'immobilisations incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	6 072 \$	7 825 \$

23. Engagements et éventualités /

a) Au 31 décembre 2012, Yellow Média Limitée avait des engagements en vertu de divers contrats de location pour des locaux et du matériel et des obligations d'achat en vertu d'ententes de distribution à long terme aux termes desquels le total des paiements ainsi que ceux à verser au cours des cinq prochaines années et par la suite s'établissent comme suit :

	Contrats de location simple	Autres	Total des engagements
2013	20 101 \$	48 859 \$	68 960 \$
2014	20 290	173	20 463
2015	20 320	158	20 478
2016	19 392	128	19 520
2017	16 400	125	16 525
Par la suite	9 885	2 625	12 510
	106 388 \$	52 068 \$	158 456 \$

Certains contrats de location prévoient des avantages incitatifs au titre de l'aménagement des locaux loués. Ces avantages incitatifs relatifs à un bail sont comptabilisés dans les crédits différés et s'établissent à 14,2 M\$. Ces avantages incitatifs sont portés en réduction de la charge de loyer selon le mode linéaire sur la durée du bail.

b) Yellow Média Limitée a conclu quatre contrats de services de facturation et de recouvrement. La date d'échéance de la convention de services de facturation et de recouvrement conclue avec Bell Canada (« Bell ») est le 31 décembre 2014, mais deux périodes de renouvellement automatique de un an successives sont prévues, à moins d'avis contraire préalable de Yellow Média Limitée. La convention avec TELUS Communications Inc. (« TELUS ») comprend des périodes de renouvellement automatique successives de un an. La convention avec MTS Allstream Inc. vient à échéance le 2 octobre 2016, mais deux périodes de renouvellement automatique de dix ans sont prévues, jusqu'à un maximum de trente ans. La convention conclue avec Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (« Bell Aliant ») vient à échéance le 30 avril 2017, mais deux périodes de renouvellement automatique de dix ans sont prévues.

En vertu de conventions de publication conclues avec Bell, TELUS, MTS Allstream Inc. et Bell Aliant, GPJ Corp. produit des annuaires téléphoniques d'inscriptions alphabétiques pour chacune de ces sociétés afin de leur permettre de respecter leurs obligations en matière de réglementation.

La Société a également conclu plusieurs autres conventions avec Bell, TELUS, MTS Allstream Inc. et Bell Aliant, concernant l'utilisation de renseignements tirés des inscriptions et des marques de commerce pour la publication d'annuaires. Si la Société manque de façon importante à ses obligations en vertu des conventions de publication susmentionnées et que, par conséquent, ces dernières sont résiliées conformément à leurs modalités, ces autres conventions conclues avec Bell, TELUS, MTS Allstream Inc. et Bell Aliant pourront également être résiliées. Ces ententes prendront fin en 2038.

c) Yellow Média Limitée a conclu des ententes d'impression d'annuaires avec ses imprimeurs visant l'impression, la reliure et la livraison d'annuaires alphabétiques, classés et combinés ainsi que d'autres publications. Elle a aussi conclu des ententes de distribution.

d) Yellow Média Limitée fait l'objet de diverses réclamations et poursuites qui ont été engagées contre elle dans le cours normal des activités. Des provisions au titre de certaines de ces réclamations sont comptabilisées et incluses dans les créanciers et charges à payer selon la meilleure estimation de la direction quant à leur issue éventuelle. La direction ne s'attend pas à ce que le règlement de ces questions en attente ou en cours ait une incidence négative importante sur la situation financière, sur la performance financière ni sur les flux de trésorerie de Yellow Média Limitée.

24. Gestion des risques financiers /

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement de l'incapacité éventuelle d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations contractuelles. Yellow Média Limitée est exposée au risque de crédit relativement à la trésorerie, aux créances clients et aux instruments financiers dérivés. La valeur comptable des actifs financiers constitue l'exposition maximale de Yellow Média Limitée.

Le risque de crédit associé à la trésorerie peut être réduit de façon importante si ces actifs financiers sont confiés à des contreparties solvables. La situation des contreparties est examinée de façon continue pour évaluer tout changement.

L'octroi de crédit à des clients par Yellow Média Limitée nécessite du jugement. Yellow Média Limitée a mis en place des contrôles internes visant à atténuer le risque de crédit, y compris une politique de crédit officielle gérée par son service du crédit. Les nouveaux clients, les clients qui augmentent leurs dépenses liées à la publicité selon un certain niveau et les clients qui ne respectent pas les conditions de paiement sont soumis à un processus particulier d'examen et d'approbation.

Yellow Média Limitée est d'avis que son exposition à une concentration du crédit relatif aux créances clients est limitée en raison de sa clientèle diversifiée et nombreuse, dont les activités sont réparties dans plusieurs secteurs et régions. Aucun client ne représente à lui seul 1 % ou plus des produits, et aucune créance client associée à un client donné ou à un agent de commercialisation agréé n'excède 5 % du solde total des créances clients à aucun moment au cours de la période.

Bell, TELUS, MTS Allstream Inc. et Bell Aliant fournissent à Yellow Média Limitée des services de recouvrement auprès des clients relativement aux annonceurs qui sont aussi leurs clients. Ainsi, ils reçoivent des sommes de clients pour le compte de Yellow Média Limitée. Yellow Média Limitée assume le risque lié au recouvrement final de ces créances.

La provision pour créances douteuses et les débiteurs échus sont examinés par la direction à chaque date de clôture. Yellow Média Limitée met alors à jour son estimation de la provision pour créances douteuses en fonction de l'évaluation de la recouvrabilité des soldes des créances clients de chaque client, en tenant compte de l'historique de recouvrement des débiteurs échus antérieurs. Les créances clients sont radiées lorsqu'elles sont considérées comme non recouvrables. Les recouvrements subséquents de montants auparavant radiés ont été crédités au compte de résultat.

Les composantes des créances clients et autres débiteurs s'établissent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Créances clients		
Courant	76 916 \$	105 592 \$
En souffrance depuis moins de 180 jours	58 328	49 171
En souffrance depuis plus de 180 jours	5 246	9 456
Créances clients	140 490 \$	164 219 \$
Autres débiteurs ¹	35 293 \$	2 367 \$
Créances clients et autres débiteurs	175 783 \$	166 586 \$

¹ Les autres débiteurs se composent principalement des taxes de vente à recevoir et de la participation sur un billet à recevoir.

Les créances clients de Yellow Média Limitée sont présentées après déduction d'une provision pour créances douteuses de 23,8 M\$ au 31 décembre 2012 (39,8 M\$ en 2011). Les variations de la provision pour créances douteuses sont les suivantes :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Solde au début de l'exercice	39 839 \$	48 919 \$
Créances douteuses, déduction faite des recouvrements ¹	18 157	39 285
Activités abandonnées et autres	–	(1 181)
Radiations	(34 184)	(47 184)
Solde à la fin de l'exercice	23 812 \$	39 839 \$

¹ Les créances douteuses comprennent un montant de néant (0,1 M\$ en 2011) au titre du recouvrement lié aux activités abandonnées.

En outre, Yellow Média Limitée est exposée à un risque de crédit si l'une des contreparties à ses instruments financiers dérivés ne s'acquitte pas de ses obligations.

Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Yellow Média Limitée est exposée aux risques de taux d'intérêt découlant des fluctuations des taux d'intérêt sur les équivalents de trésorerie et les placements à court terme qui portent intérêt aux taux du marché. Yellow Média Limitée n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Elle gère son risque de taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés sur les flux de trésorerie excédentaires tout en maintenant le niveau de liquidités nécessaire pour exercer ses activités quotidiennes.

Yellow Média Limitée peut également être exposée aux fluctuations des taux d'intérêt à long terme liés au refinancement des dettes à leur échéance. Le taux d'intérêt sur les nouvelles émissions de titres d'emprunt à long terme sera établi selon le taux en vigueur au moment du refinancement et dépendra également de la teneur des nouveaux titres d'emprunt émis. Aucune échéance à venir ne nécessitera un refinancement. Les variations des taux d'intérêt auront également une incidence sur la juste valeur des flux de trésorerie futurs liés à l'emprunt à taux fixe de Yellow Média Limitée.

ii) Risque de change

Yellow Média Limitée exerce des activités aux États-Unis, et elle est exposée au risque de change lié à diverses transactions libellées en diverses devises. Le risque de change sur opérations découle principalement de transactions commerciales libellées dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de l'unité opérationnelle de Yellow Média Limitée prenant part à la transaction. Yellow Média Limitée est exposée aux fluctuations du dollar américain. L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur le résultat net et les autres éléments du résultat global exposés aux fluctuations du dollar américain est négligeable.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Yellow Média Limitée ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance.

Yellow Média Limitée gère ce risque en maintenant des projections de trésorerie détaillées et des plans stratégiques et opérationnels à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi constant des entrées et sorties de fonds prévues et la Société assure ce suivi en établissant des projections détaillées de sa situation de trésorerie consolidée afin de s'assurer que sa trésorerie est utilisée de façon adéquate et efficiente.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers et des montants en capital connexes :

Paiements exigibles pour les exercices après le 31 décembre 2012					
	Total	Moins de 1 an	De 2 ans à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés					
Contrepartie différée	5 609 \$	5 609 \$	– \$	– \$	– \$
Dette à long terme ^{1,2}	800 000	100 000	125 000	–	575 000
Obligations en vertu de contrats de location-financement ¹	1 831	939	759	133	–
Débiteures échangeables ¹	107 500	–	–	–	107 500
Total	914 940 \$	106 548 \$	125 759 \$	133 \$	682 500 \$

¹ Montant en capital.

² Le remboursement des billets garantis de premier rang pourrait augmenter en vertu de la clause des flux de trésorerie excédentaires.

Au 31 décembre 2012, la trésorerie s'élevait à 106,8 M\$.

Juste valeur

La juste valeur représente le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre deux parties agissant en toute liberté, selon les marchés actuels relatifs aux instruments comportant le même risque, la même valeur en capital et la même échéance. La juste valeur estimative est calculée en fonction de la valeur actualisée et d'autres techniques d'évaluation au moyen de taux reflétant ceux que Yellow Média Limitée pourrait alors obtenir sur le marché pour des emprunts comportant des modalités et une échéance similaires. Le risque de crédit propre à l'entité ainsi que le risque de crédit de la contrepartie ont été pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les dérivés.

La juste valeur des créances clients et autres débiteurs et des dettes fournisseurs et autres créditeurs correspond environ à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur du placement classé comme disponible à la vente, du billet à recevoir, des billets garantis de premier rang et des débentures échangeables est évaluée en fonction des cours du marché à la date de clôture.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à l'aide des taux en vigueur sur le marché à la date de clôture.

Ces estimations dépendent dans une large mesure des hypothèses formulées, entre autres, à l'égard du montant et de l'échelonnement des flux de trésorerie estimatifs futurs ainsi que des taux d'actualisation, qui reflètent tous divers degrés de risque.

Le tableau suivant présente les valeurs comptables ainsi que les justes valeurs des autres instruments financiers :

31 décembre 2012		
	Valeur comptable	Juste valeur
Autres actifs – Placement disponible à la vente ¹	3 520 \$	3 520 \$
Billet à recevoir ¹	11 408 \$	11 408 \$
Contrepartie différée	5 609 \$	5 609 \$
Options de vente (passifs financiers)	22 033 \$	22 033 \$
Tranche à court terme de la dette à long terme	100 939 \$	100 939 \$
Dette à long terme	700 892 \$	700 892 \$
Débentures échangeables	86 667 \$	86 667 \$

¹ Le total de ces actifs, qui s'établissait à 14,9 M\$ au 31 décembre 2012, est inclus dans les actifs financiers et autres dans les états consolidés de la situation financière.

31 décembre 2011		
	Valeur comptable	Juste valeur
Autres actifs – Placement disponible à la vente	372 \$	372 \$
Billet à recevoir	11 046 \$	11 046 \$
Tranche à court terme de la dette à long terme	102 339 \$	102 339 \$
Actions de série 1 – Tranche à court terme	249 713 \$	18 283 \$
Contrepartie différée	9 368 \$	9 368 \$
Dette à long terme	1 510 892 \$	727 958 \$
Débentures convertibles ¹	184 214 \$	49 878 \$
Actions de série 2	149 173 \$	12 246 \$
Instruments financiers dérivés		
– Option de rachat sur les actions privilégiées	7 \$	7 \$

¹ La valeur comptable comprend la composante passif des débentures convertibles.

Hiérarchie des justes valeurs

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – données d'entrée correspondant à des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement ou indirectement.
- Niveau 3 – données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas basées sur des données observables de marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables de marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente un sommaire des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2012, classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif ou passif financier				
Placement disponible à la vente	- \$	- \$	3 520 \$	3 520 \$
Option de vente (passif dérivé)	-	-	(18 479)	(18 479)
Total	- \$	- \$	(14 959) \$	(14 959) \$

Le placement disponible à la vente de Yellow Média Limitée est constitué d'un placement privé en titres de capitaux propres et est comptabilisé à la juste valeur en fonction d'estimations fondées sur les cours de marché en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

25. Informations à fournir concernant le capital /

L'objectif de Yellow Média Limitée en matière de gestion du capital est de garantir des liquidités suffisantes pour s'acquitter des obligations financières et satisfaire aux exigences en matière d'investissements. L'un des principaux objectifs financiers de la Société est de réduire la dette et les charges d'intérêts connexes, ce qui améliorera sa flexibilité financière et soutiendra la mise en œuvre de ses objectifs stratégiques.

Yellow Média Limitée assure un suivi de sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des objectifs susmentionnés par suite de changements qui touchent la conjoncture économique et en fonction des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et des besoins en fonds de roulement de la Société.

Afin de mesurer son effet de levier financier, Yellow Média Limitée a principalement recours au ratio de la dette totale consolidée sur le BAIIA consolidé des douze derniers mois¹. Yellow Média Limitée a aussi recours à d'autres mesures financières pour surveiller son effet de levier financier, notamment le ratio de la dette nette sur le BAIIA des douze derniers mois¹, le ratio de couverture des charges fixes et le ratio de la dette nette sur la capitalisation.

Le capital de Yellow Média Limitée comprend la dette nette, les débentures échangeables ainsi que les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Yellow Média Limitée, répartis de la façon suivante :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Trésorerie	106 807 \$	84 186 \$
Billets garantis de premier rang	800 000	-
Billets à moyen terme	-	1 404 083
Débentures échangeables	86 667	-
Débentures convertibles	-	184 214
Facilité de crédit	-	205 000
Obligations en vertu de contrats de location-financement	1 831	4 148
Dette nette (déduction faite de la trésorerie)	781 691	1 713 259
Actions de séries 1 et 2	-	398 886
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	285 749	2 084 225
Participations ne donnant pas le contrôle	411	802
Capitalisation totale	1 067 851 \$	4 197 172 \$
Ratio de la dette nette sur la capitalisation totale	73,2 %	40,8 %

	Pour les exercices clos les	
	31 décembre 2012	31 décembre 2011
BAIIA des douze derniers mois ¹	570 600 \$	671 909 \$
Ratio de la dette nette sur le BAIIA des douze derniers mois ¹	1,4	2,5

¹ Bénéfice opérationnel des douze derniers mois avant amortissements, dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, frais connexes à l'acquisition ainsi que frais de restructuration et charges spéciales, compte tenu des acquisitions et des désinvestissements (le BAIIA des douze derniers mois). Le BAIIA des douze derniers mois est une mesure non définie par les IFRS et, par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en Bourse.

26. Garanties /

Dans le cours normal de ses activités, Yellow Média Limitée a conclu des conventions qui sont monnaie courante dans l'industrie.

Yellow Média Limitée a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses administrateurs et cadres supérieurs qui visent à les indemniser des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et de tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès ou à toute instance judiciaire dont les administrateurs et cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt de Yellow Média Limitée. Yellow Média Limitée a souscrit une assurance responsabilité, dont elle est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Au 31 décembre 2012, aucun montant n'a été comptabilisé dans l'état consolidé résumé de la situation financière relativement à ces engagements d'indemnisation.

À la suite de l'acquisition d'Aliant, de YPG (États-Unis) et de la contribution de YPG Directories, LLC à Ziplocal, en contrepartie d'une participation minoritaire de 35 % dans cette entité regroupée, ainsi qu'en vertu d'une convention d'achat d'actions visant la vente des actions de la Société Trader à des fonds conseillés par Apax Partners qui a été conclue en juillet 2011, Yellow Média Limitée avait conclu des conventions en vertu desquelles elle convenait d'indemniser les autres parties et de les dégager de toute responsabilité en ce qui a trait aux réclamations, aux obligations, aux coûts et aux charges découlant ou issus des facteurs suivants, ou afférents à ces facteurs : i) toute inexécution de la part de Yellow Média Limitée à l'égard du respect de ses obligations en vertu de ces conventions et ii) tout manquement à l'égard d'une déclaration figurant aux présentes. En outre, les conventions conclues par LesPAC, la Société Trader et ses prédécesseurs avant l'acquisition et qui ont été transférées dans le cadre du désinvestissement de Trader comprennent des engagements d'indemnisation semblables à ceux décrits ci-dessus. Au 31 décembre 2012, aucun montant n'a été comptabilisé dans l'état consolidé résumé de la situation financière relativement à ces engagements d'indemnisation.

La nature de ces garanties empêche Yellow Média Limitée d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'elle pourrait devoir verser aux contreparties.

27. Information sectorielle /

Après la conclusion de la vente de la Société Trader en juillet 2011, la direction a réévalué ses secteurs opérationnels et en est venue à la conclusion que le secteur Annuaire est le seul secteur opérationnel.

Au 31 décembre 2012, les actifs non courants de Yellow Média Limitée autres que les actifs d'impôt différé détenus dans un pays étranger s'élevaient à 4,9 M\$ (30,3 M\$ en 2011).

28. Liste des filiales /

Aux	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Consolidation	Pourcentage de participation	Consolidation	Pourcentage de participation
Canada				
Financement YPG inc.	Consolidation intégrale	100	Consolidation intégrale	100
Groupe Pages Jaunes Corp.	Consolidation intégrale	100	Consolidation intégrale	100
Snap Guides Inc. ¹	–	–	Consolidation intégrale	100
Commandité Mediative Inc.	Consolidation intégrale	60	Consolidation intégrale	60
Performance Mediative s.e.c.	Consolidation intégrale	60	Consolidation intégrale	60
Mur à Mur Média inc.	Consolidation intégrale	100	Consolidation intégrale	100
Clear Sky Media Inc. ¹	–	–	Consolidation intégrale	100
Canpages Inc. ¹	–	–	Consolidation intégrale	100
7737351 Canada Inc. (auparavant LesPAC s.e.n.c.) ¹	–	–	Consolidation intégrale	100
États-Unis				
YPG (USA) Holdings, Inc.	Consolidation intégrale	100	Consolidation intégrale	100
Yellow Pages Group, LLC	Consolidation intégrale	100	Consolidation intégrale	100

¹ Ces entités ont été dissoutes en 2012.

29. Informations à fournir concernant les parties liées /

Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération versée aux membres du conseil et aux principaux dirigeants de Yellow Média Limitée s'établit comme suit :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2012	2011
Salaires, honoraires et autres avantages du personnel à court terme	3 913 \$	3 111 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	(1 147)	266
Paiements fondés sur des actions	4	1 185
	2 770 \$	4 562 \$

Les avantages du personnel à court terme correspondent aux montants payés au cours de l'exercice. Les avantages postérieurs à l'emploi et les paiements fondés sur des actions correspondent aux montants comptabilisés à titre de charges.

Autres transactions entre parties liées

Pour les exercices clos les 31 décembre	Valeur de la transaction		Solde impayé	
	2012	2011	2012	2011
Ventes de biens et services				
Entreprise associée ¹	6 207 \$	4 177 \$	- \$	- \$
Charges				
Entreprise associée	- \$	76 \$	- \$	13 \$

¹ En 2011, des créances clients de 3,4 M\$ ont été radiées et incluses dans la dépréciation de la participation dans une entreprise associée de 50,3 M\$.

Tous les soldes impayés concernant ces parties liées sont basés sur des prix dans des conditions de concurrence normale et doivent être réglés en espèces en vertu des modalités de paiement standard. Aucun de ces soldes n'est garanti.

30. Chiffres comparatifs /

La présentation des réserves au titre de la rémunération fondée sur des actions et de la réduction du capital et autres réserves dans l'état des variations des capitaux propres a été modifiée au cours de l'exercice comparatif afin qu'elle soit conforme à celle de l'exercice considéré.

information générale /

■ ■ ■ ■



16, Place du Commerce
Verdun (Québec) H3E 2A5
www.ypg.com

Relations avec les investisseurs

1 877 YLO-2003 (1 877 956-2003)
ir.info@ypg.com

Auditeurs

Deloitte s.e.n.c.r.l./s.r.l.

Inscription des actions et autres valeurs mobilières à la bourse de Toronto

Y	Actions ordinaires
YPG.DB	Débiteures échangeables non garanties subordonnées de premier rang
Y.WT	Bons de souscription

Agent des transferts

Société canadienne
de transfert d'actions inc.
2001, rue University, Bureau 1600
Montréal (Québec) H3A 2A6
Tél: 1 800 387-0825
Courriel : inquiries@canstockta.com

Rapport annuel

This document is available in English.
To obtain the English version,
please contact Canadian Stock
Transfer Company Inc. at the
indicated address.



www.ypg.com

Ce rapport annuel est imprimé sur du papier Enviro 100, le choix environnemental, puisqu'il est totalement traité sans chlore, accrédité Éco-Logo (Environnement Canada) et qu'il contient 100 % de fibres postconsommation. C'est donc dire qu'aucun arbre n'a été coupé pour fabriquer ce papier, les fibres provenant entièrement de bacs à recyclage.

